DERNIERE EDITION
HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 5 37

TREIZIEME ANNEE—N° 199 MONTREAL MARDI 29 JUIN 1897 UN CENTIN

Rev. Ed. Paradis 1897 Séminaire

ENCORE UNE SAISIE

Contre un employé civique

Le maire Smith mis en cause et tenu personnellement responsable

On se souvient qu'il y a quelque temps un certain employé civique était mis dans l'embarras pour dettes. Son salaire fut saisi et comme le maire à qui avait été adressée la signification de la saisie, avait négligé d'aller en cour, pour faire la déclaration d'usage, jugement a été rendu contre lui, par défaut : ce qui était, comme bien on pense passablement outrageant pour un homme de sa position. Or, il paraît, qu'on n'a pas fini d'inquiéter Son Honneur, pour les dettes contractées par les fonctionnaires municipaux. Ce matin encore, on lui signifiait une tierce saisie contre un employé, le tenant personnellement responsable de la dette. Le maire aura à se rendre en cour pour déclarer qu'il ne doit rien au défendeur, sous peine de se voir condamner à payer encore une fois. On comprend facilement tout ce que comportent d'humiliant et d'ennuyeux, pour le premier magistrat de la ville, ces démêlés que les ronds de cuir ont avec la justice, lorsqu'on le met ainsi en cause. Pourquoi ne pas mettre en force la résolution qui a été passée déjà, et en vertu de laquelle un employé dont le salaire est saisi deux fois, doit être congédié. On devrait être plus sévère encore, ce semble et sévir dès la première saisie ; à moins qu'il y aurait des circonstances d'une nature telle que l'employé put être raisonnablement excusé. En général, les employés ont des salaires assez élevés, pour leur permettre de vivre convenablement, selon leur condition ; et à moins de circonstances exceptionnelles, de malheurs imprévus, ces saisies ne disent rien de bon, de ceux contre qui elles sont pratiquées.

L'EVASION DES PRISONNIERS

M. Vallée dit ce qu'il en pense

La "Presse" a donné, hier, aussi détaillée que possible, l'histoire de l'évasion des trois détenus Guillemette, Verdon et Chartrand. Le directeur de la prison, M. Vallée, n'est pas surpris de ce qui vient d'arriver, car les influences politiques lui ont imposé des subalternes qui ne suivent pas ses ordres. M. Vallée a fait rapport au shérif Thibaudeau, demandant que l'on fasse enfin, les changements voulus dans le personnel, sinon qu'il ne sera pas responsable de ce qui pourra arriver. De plus, M. Vallée a déclaré sans hésitation, que dans son opinion, cette évasion n'aurait pu s'effectuer, si les prisonniers n'avaient reçu de l'aide du dedans, et il a ajouté que bien des prisonniers ont plus de loyauté à son égard qu'un certain nombre de ses gardes.

"Je ne serais pas surpris, ajoute M. Vallée, que toute cette affaire ne fut qu'un complot pour me faire dommage. Il serait impossible de dire tout le mal que m'ont causé les gardes suspendus, durant les trois dernières années. J'ai plus de confiance dans mes prisonniers que dans quelques-uns de leurs gardiens. Mercredi, j'ai eu l'intuition qu'il y avait quelque chose dans l'air, et j'ai donné aux gardes incriminés des ordres verbaux de ne laisser aucun prisonnier et spécialement les trois évadés, hors de leurs cellules, après six heures du soir. Le lendemain, j'ai donné les mêmes ordres par écrit. Les évadés ont fait comme ils ont voulu. Une fois hors de leurs cellules, contrairement à mes ordres, ils ont parcouru la prison à volonté. Où étaient mes gardiens pendant ce temps ? Certainement qu'ils ne faisaient pas leur devoir. Ils étaient sans doute assis dans les escaliers de la prison. Je veux être débarrassés de ces hommes en qui je n'ai aucune confiance. Plusieurs ont été placés ici, grâce à des influences politiques, afin de ruiner mon autorité. Je dois être débarrassé d'eux. Si une révolte éclatait, que deviendrions-nous avec des gardes qui méconnaissent leurs devoirs et trahissent leurs chefs ? La question est importante, et j'espère que les autorités y accorderont leur meilleure attention."

"Une heure après l'évasion des trois détenus, un des gardes congédiés demanda ironiquement au domestique du directeur de la prison, s'il avait vu les balayeurs, c'est-à-dire les trois évadés."

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

ST-HENRI. — Vers trois heures, hier après-midi, un individu a été trouvé ivre sur le bord du canal. Arrêté et traduit ce matin en cour du recorder, il a été condamné à $1 ou 8 jours.

—Les contribuables de cette ville sont à signer une requête, priant M. le docteur Jos. Lanctôt de se présenter de nouveau comme candidat à la présidence de la commission scolaire. Malgré les ennuis que cette charge a causé à M. Lanctôt par le passé, les citoyens espèrent que l'ancien président dont on a eu qu'à se louer, sera réélu sans opposition.

—Les élections générales du Cercle St-Henri, auront lieu dimanche, le 4 juillet prochain, à 9 heures de l'avant-midi, dans la salle de l'hôtel de ville.

MAISONNEUVE. — Un homme et une femme, dont nous tairons les noms par respect pour leur famille, ont été arrêtés ce matin, pour ivresse et vagabondage dans un champ de la rue Lasalle. L'homme a été condamné à $5 ou 15 jours, et la femme à $3 ou 8 jours.

CHEMIN DE FER CONDAMNE

La cause de Gervais contre la compagnie du chemin de fer Atlantique et Nord-Ouest, a été maintenue au montant de $200.

La compagnie défenderesse, à St Jean, a empiété sur la rue bordant la propriété du demandeur, pour y construire sa voie, et il résulte une diminution, dans le prix de l'immeuble. Il n'y a pas de barrière qui sépare la voie ferrée de la maison du demandeur.

UN DIAMANT TENTATEUR

Vers 9 heures, hier soir, un nommé Barry est entré dans le restaurant Coleman, rue Craig, où se trouvait à ce moment, un homme âgé du nom de Henry Thomas. Ce dernier portait un diamant à sa cravate. Cela excita sans doute la cupidité de Barry, car il s'en empara. Le commis lui demanda de restituer l'épingle à son propriétaire. Barry le fit aussitôt, mais le diamant manquait. M. Thomas sortit pour appeler l'aide de la police, et pendant ce temps-là, Barry quitta l'établissement. Les assistants détectives Picard et Vaughan, avertis de ce qui venait de se passer, se mirent à la recherche de Barry, qui fut arrêté un peu plus tard à l'hôtel "Jubilee", rue St Gabriel. — Dans l'intervalle, le commis de "bar" chez Coleman, avait retrouvé le diamant sur le plancher, et l'a remis aux officiers de police.

LA BALEINE

Elle est rendue à l'île Marigo

On lui tire cinquante balles sans succès

La fameuse baleine qui est venue visiter nos parages s'est réfugiée, paraît-il, près de l'île Marigo, à un mille en bas de Longueuil. Deux chasseurs, MM. Jones et Thompson, l'ont aperçue, hier, prenant ses ébats à cet endroit. Ils ont tenté vainement à mettre fin à ses pérégrinations en lui tirant une cinquantaine de balles, mais sans aucun effet. Le grand cétacé n'en semblait aucunement troublé.

HABEAS CORPUS

Un père réclame son enfant qu'il avait donné en adoption

Ce matin, devant le juge Charland, s'est déroulé un petit drame de famille.

Un nommé Rozon qui avait donné son enfant en adoption à une dame Breton, réclame maintenant cet enfant.

Le père avait fait une convention avec la mère adoptive et son mari, de leur laisser l'enfant en autant qu'ils le traiteraient bien. M. Breton étant mort, M. Rozon se crut délié de sa parole et voulut ravoir son enfant.

Le juge lui a fait remarquer que la convention en question était nulle, qu'un père ne peut légalement se départir de sa puissance paternelle.

L'affaire est remise au 6 juillet, afin de permettre aux parties de s'entendre dans l'intervalle si possible.

NOTES DU HAVRE

Départ de la frégate "Talbot" ce matin

La profondeur de l'eau, à Sorel, était, hier, de 30 pieds et 10 pouces ; dans le port de Montréal elle était de 30 pieds et 7 pouces.

—Une foule nombreuse se tenait, hier soir, sur les quais pour examiner le nouveau steamer Milwaukee, de la compagnie Elder-Dempster. Ce navire, commandé par le capitaine Lagg, qui a été hier soir l'objet de sincères félicitations de la part de plusieurs citoyens de Montréal.

—L'Ottoman est arrivé de Liverpool. Un pilote branché l'a conduit de Québec à Montréal.

—Deux steamers de la compagnie Allan, le Brazilian et le Peruvian, ont quitté le port, ce matin, le premier pour Londres et le second pour Glasgow.

—Le Lake Huron, de la compagnie Beaver, en route pour Montréal, a été signalé, hier, à la Rivière Martin.

—Des ouvriers sont en ce moment occupés au chargement du Merrimac, qui quittera le port jeudi matin pour Bristol.

Pointe aux Pères, 29—Le Lake Huron est arrivé à 2.15 heures hier après-midi et continue sa route pour Montréal.

—Arrivage du Dunmore Head, aussi en route pour Montréal avec une cargaison prise à Belfast.

—M. John Torrance, agent de la compagnie Dominion. M. Allan, directeur de la compagnie de navigation Allan. MM. Reford et Cie., agents des compagnies Donaldson et Thomson, sont unanimes à blâmer les pilotes qui se sont mis en grève et à demander qu'ils soient punis. "Si, disent-ils, la commission du havre ne fait pas son devoir à ce sujet, nous ferons le nôtre. L'intention des pilotes était de paralyser le commerce pour arriver à leur but, quand ils étaient déjà suffisamment protégés. C'est criminel. Nous ne voulons pas cependant nous montrer plus sévères qu'il ne le faut à l'égard des pilotes, mais simplement leur faire infliger une légère punition pour leur faire comprendre leur erreur".

M. A. Racine et M. R. Bickerdike, membres de la commission du havre, ont parlé dans le même sens.

—Un nouveau bateau excursionniste sera mis en circulation entre Montréal et Trois-Rivières, jeudi prochain. C'est le vapeur "Ile Héron", qui a été réparé à neuf. M. Taschereau Beaudoin en est le capitaine.

—Une dépêche reçue aux bureaux de la compagnie Beaver, annonce que le Lake Huron qui est arrivé ce matin à Québec, sera ici à huit heures ce soir.

—La frégate anglaise "Talbot" est partie, ce matin, à neuf heures, sous le commandement du capitaine Gamble. Elle est conduite de Montréal à Québec par le pilote S. Perron. Avant le départ de la frégate, les "blue Jackets" ont poussé trois hourras pour les habitants de Montréal.

Le maire R. Wilson-Smith, le colonel Stevenson et le capitaine Howard, maître du havre, accompagnés de plusieurs citoyens, ont assisté au départ de la frégate. Le "Talbot" restera dans le port de Québec jusqu'au lendemain de la fête de la Puissance.

Jolie définition :
Demain. — L'excuse à notre paresse d'aujourd'hui.

LA GREVE DES PILOTES

Un arrangement sera effectué cet après-midi

LES CONDITIONS DE LA PAIX

Tous les pilotes seront probablement mis sur le tour de role

La grève des pilotes, selon toute probabilité, sera définitivement réglée cette après-midi. Ainsi l'espère du moins M. A. Racine, qui s'est, en chaque occasion, montré leur plus zélé défenseur. Les commissaires et les expéditeurs reconsidéreront à 3 heures les offres des grévistes, savoir, qu'une enquête ait lieu sur leurs rapports avec les débardeurs ; que tous leurs collègues destitués soient réintégrés et, en un mot, que remède soit apporté à leurs griefs. L'on sait, qu'à la suggestion de l'hon. François Langelier, sir L. H. Davies a consenti à relever l'interdiction des pilotes récalcitrants et a conseillé à la commission du havre de faire acte de clémence à leur égard. Les désirs du ministre de la marine sont que l'état existant avant la grève soit rétabli, c'est-à-dire que les résolutions des commissaires du havre à l'effet d'amender la charte du pilotage soient considérées comme non avenues. Mais telle n'est pas le sentiment de plusieurs commissaires et expéditeurs qui croient le moment opportun de faire un coup d'état en infligeant les châtiments les plus rigoureux aux coupables. Les expéditeurs ont tenu séance hier. Etaient présents, MM. John Torrance, D. A. P. Watt, Charles McLean, James Thorn, Henry Johnston, Robert Reford, D. Campbell, Murray, Kennedy, Hugh A. Allan, Thomas Harling et W. J. Nelson. Ils se sont spécialement occupés de récompenser ceux qui ont pris la place des grévistes durant la grève. Ils auront, cette après-midi, une conférence avec les membres de la commission du havre pour décider la meilleure ligne de conduite à prendre dans les circonstances

L'on croit que tous les pilotes seront, désormais mis sur le tour de rôle, ce qui aura pour effet de les soustraire à l'exploitation des agents de lignes dont ils se plaignent, et de leur permettre de gagner tous un revenu raisonnable. Les pilotes destitués seront probablement réintégrés.

EN VILLEGIATURE

M. le juge Loranger et sa famille sont partis pour leur résidence d'été, à Terrebonne.

INGENIEURS AMERICAINS

L'assemblée annuelle de la société des ingénieurs civils s'ouvre demain à Québec. Environ deux cents des membres de cette vaste association sont arrivés des Etats-Unis à Montréal, hier, en route pour la vieille capitale. Tous sont descendus au Windsor. La plupart sont accompagnés de leurs femmes. Ils se sont rendus ce matin aux usines hydrauliques de Lachine qu'ils ont inspectés avec beaucoup d'intérêt. Ils partent tous cette après-midi pour Québec.

GRANDE GREVE EN PERSPECTIVE

Pittsburg, 29 — Un journal local annonce, en dépit des dénégations de l'Association des Mineurs, que l'Union Nationale ordonnera une grève générale demain dans cinq Etats. Le nombre des grévistes serait de 125,000.

L'ECHEVIN SAVIGNAC EN VACANCES

L'échevin Savignac, représentant du quartier St Louis, entre en vacances aujourd'hui. Il partira ce soir pour Berthier où il entend rester deux mois.

L'ASILE SAINT-JEAN-DE-DIEU

Bénédiction solennelle de la pierre angulaire des nouveaux édifices

IMPOSANTE CEREMONIE

Une entreprise qui coutera plus d'un million

M. le chanoine Bourgeault, vicaire capitulaire, et administrateur de l'archidiocèse, a fait hier après-midi la bénédiction solennelle de la pierre angulaire des nouveaux édifices de St Jean de Dieu, Longue Pointe. Il était assisté de M. l'abbé Robillard, premier aumônier et de M. l'abbé Forbes, second aumônier de l'institution. Plusieurs représentants des communautés religieuses étaient présents, entre autres les RR. FF. Knapp et Bourque, de l'ordre des Dominicains. L'on remarquait en outre M. le curé Beicourt, de la Longue-Pointe ; M. l'abbé Elie Auclair, de St Jean-Baptiste de Montréal ; M. l'abbé O. D. Michon, chapelain de l'hospice Gamelin. Presque toutes les religieuses de l'asile ont pris part à la cérémonie. Se trouvaient du nombre, Mère Cécile, assistante générale de la maison-mère de la Providence ; la Mère Cuthbert, secrétaire générale de la même maison ; la Mère Charles, supérieure provinciale de la Providence ; la Sœur Madeleine, du Sacré-Coeur, supérieure locale de St Jean-de-Dieu.

Quelques centaines de patients et de patientes ont assisté avec beaucoup de recueillement à cette pieuse cérémonie. Une averse survenant vers les quatre heures, les a presque tous contraints de rentrer à l'asile, qui est distant de près d'un mille des nouveaux édifices en construction.

Le Rév. Frère Knapp, de l'ordre des Dominicains, a fait le sermon de circonstance et sut tirer de belles et éloquente pensées de cette coutume pieuse suivie par l'Eglise et qui consiste à appeler les bénédictions divines sur les nouveaux édifices. Cette allocution terminée, les membres du clergé et le choeur, dirigés par le Dr Prieur, l'un des médecins de l'asile, entonnèrent le chant de plusieurs hymnes.

C'était un joli spectacle. Tous les ouvriers, environ 300, étaient à leur poste dans l'attitude du recueillement. La foule n'était pas moins considérable au dehors des murs, pendant que le clergé officiait sur une plateforme dressée provisoirement au centre du mur de façade.

Le site sur lequel sont en constructions les nouveaux édifices, est un plateau, éloigné de quelques arpents du chemin de fer du Bout de l'Ile, et d'où la vue commande à une distance très lointaine. Aucune habitation aux alentours, si ce n'est celles du village, à un mille plus bas, mais une campagne riante et d'une luxuriante végétation. Jamais plus favorable endroit ne pouvait être choisi pour les fins auxquelles il a été destiné.

Les travaux en pierre, commencés au mois d'avril dernier, marchent rapidement sous la direction de MM. les entrepreneurs Amiot et Lemay ; les travaux en briques, sous la gouverne de MM. les entrepreneurs Pothier et Charpentier, sont également poussés avec célérité. Il n'y aura, cette année, de construit que l'édifice de l'administration, de la chapelle, de la cuisine, des pouvoirs et de l'infirmerie des Soeurs. Ce n'en est pas moins une entreprise gigantesque et qui coûtera plusieurs cent mille dollars. Les deux ailes destinées aux malades à la charge du gouvernement, et qui mesureront chacun environ 750 pieds de longueur, seront édifiés l'an prochain. L'on construira, en dernier ressort, les pavillons réservés aux malades soutenus aux frais et du gouvernement et des municipalités et de leurs familles. Tous ces pavillons seront échelonnés autour du corps principal de l'édifice et seront aménagés d'après les systèmes les plus modernes.

Un chemin de fer reliera l'hospice à la rive du fleuve ; le tracé en est déjà fait. L'on estime que le coût total des édifices s'élèvera à plus de $1,000,000.

Les vignettes que nous publions aujourd'hui sont une copie exacte des plans des bâtisses actuellement en construction. Ces plans nous ont été gracieusement fournis par M. Hypolite Bergeron, architecte. L'on ne peut à simple vue se faire une idée précise de ce que sera le nouvel hospice, mais il comprendra les différentes pièces suivantes. L'administration sera reliée à l'église par un corridor de 90 pieds, et à l'infirmerie des soeurs. De là, un nouveau corridor de 124 pieds de longueur conduira à la cuisine et au corps principal central. Ce corps comprendra la boulangerie, l'épicerie et sera relié à une aile attenante qui servira de glacière et de magasin aux provisions. Le département des légumes sera dans une autre aile attenante au corps principal du centre : La cuisine sera, d'autre part, reliée encore à la bâtisse des pouvoirs. La tour aura une dimension de 40 pieds de diamètre par 100 pieds de hauteur. La chaleur sera distribuée dans les différents pavillons au moyen de tuyaux encerclés dans des tunnels convergents. Attenant à la chambre des chaudières se trouvera celle du charbon, mesurant 240 pieds par 40, et pouvant contenir 5,000 tonnes. La tour contiendra à son sommet un réservoir d'une capacité de 100,000 gallons. La chambre des engins est en arrière ; de chaque côté, il y a les départements des menuisiers, des plombiers, des forgerons, etc. On traverse de cette pièce dans celle des Chaudières par un corridor de 32 x 24 pieds. Les pavillons seront au nombre de 18 environ. Les contrats de construction se divisent ainsi : Architecture, M. Hypolite Bergeron ; Maçonnerie, MM. Amiot et Lemay ; brique, MM. Pothier et Charpentier ; fer, Dominion Bridge Co. ; toit en tôle galvanisée, MM. Bourbonnière et Lapierre ; Ouvertures, MM. Baril et Paquette ; tuyaux calorifères, pas encore donné.

Voici les noms des personnes qui ont signé le registre qui contient le procès verbal de la cérémonie d'hier : G. Villeneuve, surintendant médical de l'asile ; E. J. Bourque, médecin en chef ; Hypolite Bergeron, architecte ; Frs X. Perrault, médecin de l'asile ; G. Legrand, Frère Dominicain ; E. Chagnon, médecin de l'asile ; J. A. Prieur, médecin de l'asile ; L. A. Amiot et Lemay, entrepreneurs ; Frère Louis Bourque, Dominicain ; J. E. Bourque, Frère Dominicain ; A. Knapp, Dominicain, Elie J. Auclair, prêtre, O. D. Michon, chapelain de l'hospice Gamelin, H. Lecourt, curé de la Longue-Pointe, Joseph H. Forbes, second aumônier de l'asile, Bruno Wilson, représentant de la "Presse" ; Pierre Zotique Guy, J. Robillard, premier aumônier de l'asile, et finalement M. le chanoine Bourgeault, vicaire capitulaire du diocèse.

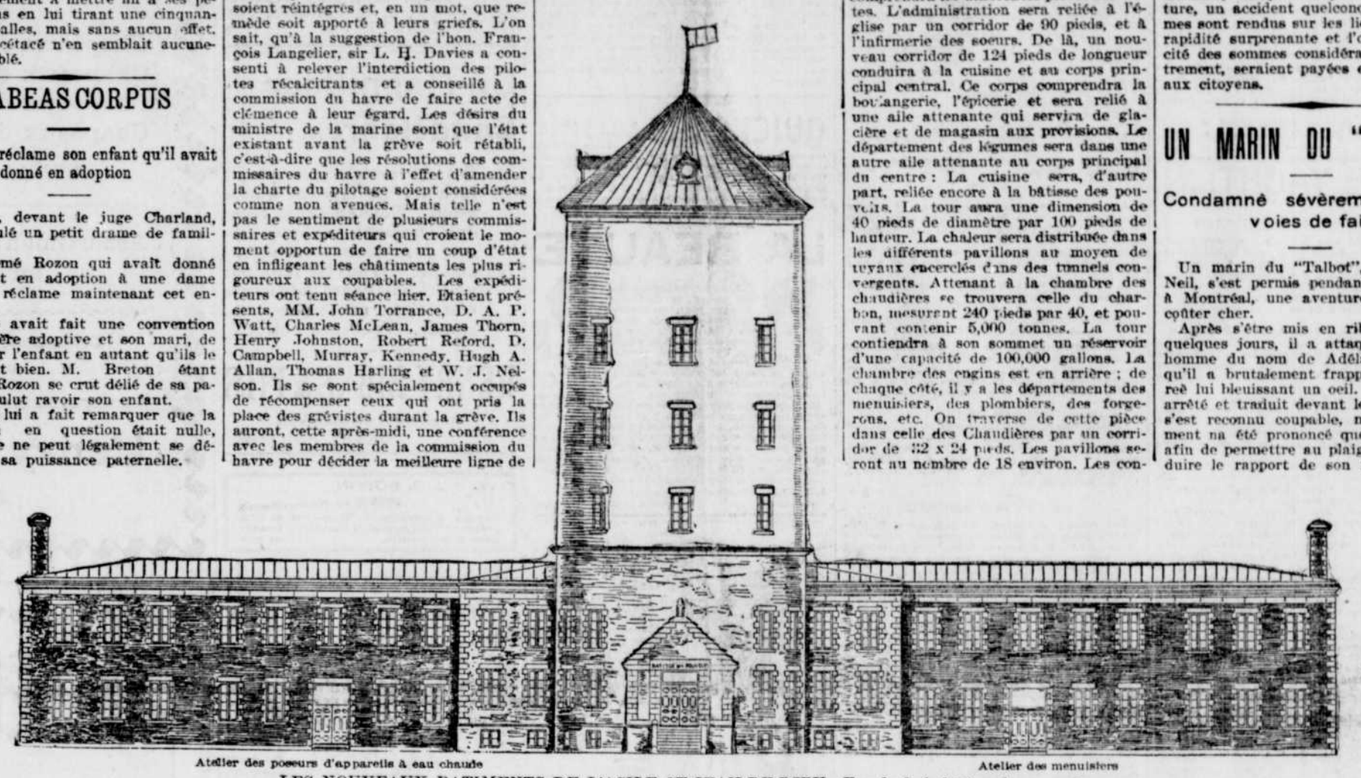

Atelier des poseurs d'appareils à eau chaude — Atelier des menuisiers

LES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'ASILE ST-JEAN-DE-DIEU—Façade de la bâtisse des pouvoirs.

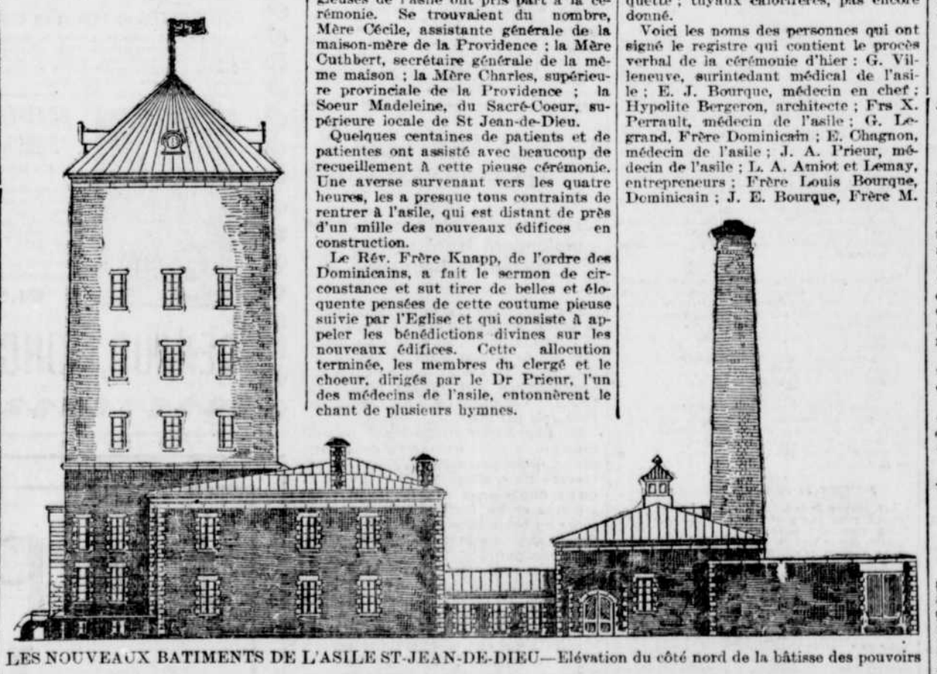

LES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'ASILE ST-JEAN-DE-DIEU—Elévation du côté nord de la bâtisse des pouvoirs

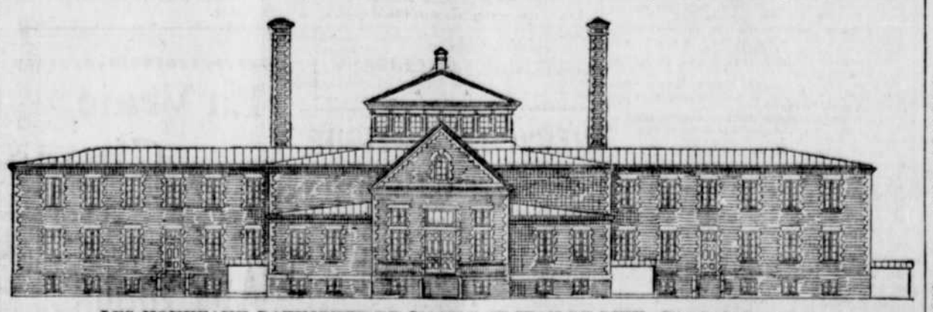

LES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'ASILE ST-JEAN-DE-DIEU—Façade de la cuisine

LES SESSIONS DE LA PAIX

En cour des sessions de la paix, ce matin, un nommé Frédérick Ward s'est avoué coupable d'avoir voulu attenter à ses jours en essayant de se couper la gorge à l'aide d'un rasoir. Le 20 dernier, recevra sa sentence mardi prochain.

—Henry Thorne s'avoue coupable d'avoir voulu frauder sa maîtresse de pension, une dame Hébert, de la rue Notre-Dame, en enlevant subrepticement ses effets de la maison, est coudamné à $5 d'amende et les frais.

La cause de Alfred Bryson, accusé d'avoir obtenu, sous de faux prétextes, une somme de $135 d'un nommé James Hugh Craig, en août dernier, ainsi que celle de Patrick Kelly qui aurait voulu frauder ses créanciers en détruisant certains livres de compte, sont toutes deux remises à mardi prochain. Dans les deux cas, les accusés, qui sont sous caution, protestent de leur innocence.

LE SYSTEME DE SAUVETAGE

Au département de l'aqueduc

Dimanche, un tuyau à l'eau crevait dans la cave de M. Carmel, à l'angle des rues Ste Thérèse et St Vincent. Immédiatement, l'alarme fut donnée aux ateliers de l'aqueduc, coin des rues Lagauchetière et St Charles-Borromée. Or, la voiture de sauvetage du département fut rendue sur les lieux en une minute et quarante sept secondes, de sorte que l'eau n'a pas eu le temps de faire beaucoup de dégats.

On voit par là, quels serviec importants peut rendre à la ville ce système de protection, inauguré par le surintendant actuel, M. Laforest. De cette manière, lorsqu'il se produit une rupture, un accident quelconque, les hommes sont rendus sur les lieux avec une rapidité surprenante et l'on évite à la cité des sommes considérables qui, autrement, seraient payées en dommages aux citoyens.

UN MARIN DU "TALBOT"

Condamné sévèrement pour voies de fait

Un marin du "Talbot", nommé O'Neil, s'est permis pendant son séjour à Montréal, une aventure qui va lui coûter cher.

Après s'être mis en ribotte, il y a quelques jours, il a attaqué un jeune homme du nom de Adélard Brodeur, qu'il a brutalement frappé à la figure lui bleuissant un oeil. O'Neil a été arrêté et traduit devant le recorder. Il s'est reconnu coupable, mais le jugement na été prononcé que hier matin, afin de permettre au plaignant de produire le rapport de son médecin, sur l'effet que pourrait avoir la blessure qu'il avait reçue.

Or, le médecin, ayant déclaré que les suites de ce coup, pourraient être graves, le recorder a condamner O'Neil au maximum de la peine pour les voies de fait simple, soit $20 d'amende. Le marin dut aussi payer les frais médicaux qui s'élèvent à $17.

SUR LE TRAMWAY

Arrestation difficile de deux hommes qu causaient du désordre

Vers midi trente, hier, la police a arrêté sur le Champ de Mars, deux hommes ivres, mais bien mis qui causaient du désordre dans un tramway. Le conducteur, en s'apercevant de l'état dans lequel étaient les deux hommes a voulu les faire descendre, mais ceux-ci ont refusé et l'ont frappé. Le constable Pettigrew est venu à l'aide du conducteur, puis trois autres constables, et finalement les deux hommes, qui résistaient de toutes leurs forces, ont été maîtrisés.

Pendant qu'on les conduisait au poste, l'un des prisonniers a renversé un enfant sur le sol et a marché sur lui.

Les deux hommes ont été enfermés dans les cellules du poste central. Ils ont comparu ce matin devant le recorder.

VILLE DE SAINT-PAUL

Un emprunt de $100,000

Il y a eu réunion du conseil municipal, hier soir, sous la présidence de M. le maire Godin. La question de l'emprunt a été mise à l'ordre du jour. L'offre de MM. D. M. et A. D. Brunet de 100½ a définitivement été accepté pour l'achat des débentures de la ville au montant de $100,000. Comme garantie de leur offre, MM. Brunet ont donné un chèque accepté de $2500.00.

—La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche dernier tel qu'annoncé. Malgré le vent violent et une température douteuse, les citoyens avaient décoré les maisons et les rues avec beaucoup de goût. Le reposoir, élevé chez M. le maire Godin était somptueusement décoré et tout à fait digne de la circonstance.

POINT DE DROIT

Il a été jugé par le juge Mathieu qu'une femme mariée, avec l'autorisation du juge, peut poursuivre pour diffamation de caractère, sans l'autorisation de son mari, dans la cause de dame Chapleau contre Lajeunesse.

LES ASSURANCES SUR LA VIE

Cas d'une déclaration valable

Le juge Mathieu a rendu jugement, ce matin, dans la cause suivante :

Bertrand vs. La Metropolitan Insurance Co.

En mai 1894, l'épouse du demandeur prit une assurance sur sa vie dans la Compagnie défenderesse. Le montant était de $500.

La compagnie, au décès de celle-ci, refusa de payer la somme au mari, prétendant que l'assurée n'avait pas déclaré, lors de son examen médical, qu'elle avait eu la maladie de Bright.

Il a été prouvé qu'on avait caché à la femme sa propre maladie et qu'elle était sous l'impression qu'elle avait eu une maladie de peu d'importance. De fait elle n'a pas succombé à cette maladie.

Il est bien vrai qu'à une question posée par le médecin, elle a répondu qu'elle n'avait pas été soignée par un médecin, mais on lui a posé en même temps une quantité de questions sur des maladies qu'elle ne connaissait pas et la défenderesse a répondu de bonne foi.

L'action du demandeur est maintenue.

ASSISES DE HULL

Patrick Cox et Larrin acquittés

Dépêche spéciale

Ottawa, 29 — Le vent est décidément aux acquittements, au présent terme de la cour criminelle à Hull. Hier soir encore, les 4 petits jurés, après avoir délibéré pendant vingt minutes, ont rapporté un verdict de non coupable, en faveur de Patrick Cox, du township de Mulberry, qui était accusé d'avoir tiré des coups de revolver sur un nommé Elie Charbonneau, avec l'intention de le tuer. Charbonneau cultivait la terre de Cox à loyer, et, le 7 novembre 1896, ce dernier se rendant au logis de son locataire lui demanda d'évacuer les lieux en le menaçant. La femme de Charbonneau dit à son mari de se défendre avec une hache, mais Cox dit : "J'ai des haches, moi aussi, et quelque chose de mieux", et tirant un revolver de sa poche, il le déchargea sur Charbonneau qu'il n'atteignit pas, cependant.

La défense, qui était conduite par M. J. M. McDougall, a prétendu que Cox ne voulait qu'effrayer Charbonneau et les jurés ont prononcé l'acquittement.

Larrin, qui a subi un deuxième procès, sous l'accusation de viol d'une enfant de huit ans, a été aussi acquitté. M. Arthur McMahon le défendait.

CATASTROPHE MARITIME

78 personnes noyées

Aden, 29 — Le steamer du gouvernement indien "Mayo" qui avait été envoyé à la recherche du steamer "Aden", parti de Yokohama le 24 avril, à destination de Londres, via Colombe et Aden, est revenu et rapporte que l'"Aden" a sombré au large de l'île de Socotia, à l'extrémité est de l'Afrique, le 9 juin au matin. L'"Aden" avait à son bord 34 passagers de la Chine et du Japon. L'équipage et la plupart des hommes qui étaient au nombre des passagers, ont sauté par dessus bord et se sont noyés. Huit femmes, huit enfants et deux officiers, ainsi que quelques matelots ont réussi à sauter dans une embarcation, mais ils ont disparu depuis lors. Le "Mayo" a sauvé 45 personnes. Le nombre des noyés et des disparus est de 78.

UN FAMEUX BRIGAND

Il est connu à Montréal

Hamilton Ont., 29 — Sam Lindsay, le fameux brigand qui a été arrêté à Montréal, il y a quelques jours, et amené ici pour subir son procès, a comparu encore une fois devant le juge Jelfs, ce matin, sous l'accusation de s'être esquivé du pénitencier de Kingston, en mars 1882. La Couronne a prouvé que Lindsay avait pillé le bureau de poste de West Flamboro et qu'il s'était sauvé pendant qu'il purgeait sa sentence de deux années et six mois au pénitencier de Kingston.

Les avocats de Lindsay disent que leur client doit retourner à Kingston finir sa peine et s'ils allèguent, en sa faveur, que le prisonnier s'est très honnêtement conduit à Montréal, comme la police peut le témoigner. Le juge s'est rendu à la demande des avocats désirant une semaine pour recueillir les preuves de ce fait.

SOCIETES COMMERCIALES

P. Giard et Cie. — Fabiola Giard, marchande de légumes.

Montreal Tailoring Co. — Samuel Brenner.

Charles Desmarteau. — Alexandre Desmarteau, comptable.

Beauvais Frères et Cie. — A. E. Beauvais, courtier.

Markel and Co. — J. L. Markel et Gerson Markel, agents à passagers.

LeBel et Charette. — Dissolution.

CESSEZ D'ETRE INQUIETS

Les entrepôts, voûtes de magasin et résidences privées devraient être assurés contre les pertes ou dommages dans la Dominion Burglary Guarantee Co., (l'assurance contre les vols). Le prix est insignifiant et ça vous exempte beaucoup d'anxiété. Envoyez une carte postale ou No 181 rue St Jacques, ou téléphonez 1234, et notre agent, M. C. O. Labelle, ira vous voir.

AU BOUT DE L'ILE

Parc Bout de l'Ile, la place en vogue par excellence. On ne s'y rend que par les tramways électriques de la ligne de ceinture. Service à toutes les douze minutes chaque après-midi. Prenez les tramways des rues Notre-Dame ou Ste-Catherine et transférez à l'avenue La-Salle, Maisonneuve. 194-6

PARC SOHMER

Réengagement des petits frères Rossows, les 2 petits nains. "Horace Barré", l'homme fort qui vient de terminer un brillant engagement avec le professeur Atila. Mlle Nuréal, chant excentrique parisien. "Abacco et Page", acrobates. Mlle "Kate Rose, contralto," "Louis Vérande". 198-2

SPORT

NOUVELLE VICTOIRE D'AVOCA

Jeux Athlétiques à St Hyacinthe

KISER VICTORIEUX DE BALD ET COOPER

L'équipe de Winnipeg fait un temps très rapide

LA BASEBALL AUX ETATS-UNIS

Dernières nouvelles du sport

LACROSSE

LA GRANDE PARTIE DE CORNWALL

La partie de tigue qui sera jouée à Cornwall le jour de la Confédération, entre les Shamrock et les Cornwall, devrait être l'une des plus vivement contestées de la saison, car, bien que la saison ne soit pas encore bien avancée, cette victoire aura une grande importance pour aider à gagner le titre de champion. Si les Shamrock, par une cause ou par une autre, soit par le manque d'énergie et d'enthousiasme des joueurs de la défense, soit par le défaut de vigueur du home, venaient à perdre cette partie, ils pourraient renoncer au titre de champion, car ce serait leur troisième défaite de la saison. Tous les amis et les partisans des Shamrock se rendront à Cornwall, le jour de la Confédération, pour assister à la bataille et dans l'espoir d'applaudir leurs amis vainqueurs. Ils iront là cependant avec la conviction d'assister à l'une des plus grandes luttes qui se soient jamais faites à Cornwall. Le résultat de la partie a aussi une immense importance pour les Cornwall. Les amis, les partisans des Shamrocks sont dans une grande excitation, mais ils ont cependant confiance que les athlètes coutumés de vert reviendront victorieux. Il est possible que Nick Wall, des jeunes Shamrock, paraisse, ce jour-là, dans la vieille équipe. Allan Cameron a finalement consenti à agir comme referee. On peut en conséquence s'attendre à un jeu franc et net, car Cameron n'est pas homme à se laisser jouer. William Pollock sera l'un des umpires, quant à l'autre, il n'a pas encore été choisi.

Il est possible qu'il y ait plusieurs changements dans l'équipe des Cornwall, avant le jour de la rencontre. Quelques-uns des joueurs parlent de se retirer et parmi les nouvelles figures qu'on pourra voir sur le champ sont celles de Dave Butler et Alfred Tobin, qui est arrivé de l'Université d'Ottawa. Butler est un bon joueur inside home, qui sait profiter de toutes ses chances. L'équipe a énormément pratiqué depuis quelque temps, sous l'oeil attentif de R. J. Gravely et elle est en superbe condition.

BASE BALL

LIGUE NATIONALE

Buffalo, 29 — Voici le résultat des parties jouées hier dans la Ligue Nationale :

	R.	H.	E.
A Philadelphie :			
Washington .....100210200—	6	13	1
Philadelphie .....41010001x—	7	16	3

Batteries — McJames et Maguire ; Wheeler et Clements

A New-York :			
New-York .....30001000x—	4	4	3
Baltimore .....200000000—	2	5	5

Batteries. — Rusie et Warner ; Nops, Pond et Bowerman.

A Boston :			
Boston .....400020003—	9	10	3
Brooklyn .....000001232—	8	14	1

Batteries — Lewis et Ganzel; Daub et Grim.

A Chicago :			
Chicago .....000000200—	2	7	2
Louisville .....020100013—	7	8	1

Batteries — Korwan et Kittridge ; Evans et Butler.

A Cleveland :			
Cleveland .....520000005—12		18	1
Pittsburg .....001100000—2		7	1

Batteries — Young et Criger ; Killen et Sugden.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Boston	38	14	730
Baltimore	35	16	686
Cincinnati	31	17	645
New-York	32	19	627
New-York	32	19	627
Brooklyn	26	26	500
Pittsburg	25	26	490
Cleveland	25	26	490
Philadelphie	26	29	472
Washington	21	30	411
Louisville	20	30	400
Chicago	19	33	365
Saint Louis	11	43	203

LIGUE DE L'EST

Buffalo, 29 — Voici le résultat des parties jouées hier par la Ligue de l'Est :

	R.	H.	E.
A Rochester :			
Rochester .....000010000—	1	10	3
Toronto .....10100210x—	5	12	1

Batteries — Gannon et McCauley ; Gaston et Casey.

A Springfield :			
Springfield .....055101100—13	15		3
Wilkesbarre .....010010001—	3	12	8

Batteries — Whitehill et Duncan ; Keenan et Diggins.

A Providence :			
Providence .....002241031—13	19		2
Scranton .....203010010—	7	14	3

Batteries—Braun et Dixon ; Harper et Gunson.

A Buffalo :			
Buffalo .....0012002001—	6	7	4
Syracuse .....2100029000—	5	7	.

Batteries — Brown, Gray et Zahner ; Wallis et Ryan.

POSITION DES CLUBS

Club.	Gag.	Per.	P. C.
Buffalo	34	16	680
Syracuse	31	19	620
Springfield	26	22	541
Scranton	23	22	511
Toronto	26	25	510
Providence	23	26	470
Rochester	19	32	370
Wilkesbarre	14	32	304

LE BICYCLE

KISER VICTORIEUX

LE BICYCLISTE DE DAYTON L'EMPORTE SUR BALD ET COOPER

Philadelphie, 29 — Environ 7,000 personnes ont assisté, samedi après-midi, aux courses de bicycles qui ont eu lieu au Philadelphia Ball Park. Le grand événement de l'après-midi a été la course pour une bourse de $1,000 entre Kiser, Bald et Cooper.

Jimmy Michaels, le fameux coureur, essaya de battre le record pour deux milles, mais, vu le mauvais entrainement du pacemaker, il ne put faire mieux que 4 minutes et 10 2-5 secondes. Les chutes furent nombreuses pendant l'après-midi; à peine se passait-il une épreuve sans qu'il tombât un ou plusieurs bicyclistes. Dans la fameuse course entre les trois célèbres coureurs, Earl Kiser gagna la première épreuve par environ six verges. Bald arriva second et il fut toujours en avant jusqu'au dernier tour, alors que Cooper dépassa ses deux compagnons, mais fut bientôt devancé par Kiser, qui se maintint à l'avant jusqu'à la fin.

Dans la seconde épreuve, Kiser prit le devant sur Bald et Cooper, mais ce dernier le suivit de près. Bald fit un effort pour dépasser Cooper, mais fut lancé à bas de sa machine. Kiser distança alors Cooper et il arriva dix verges avant lui.

EXCURSION DU CLUB STE ELISABETH

Les membres du club de bicycle Ste Elisabeth ,au nombre d'une cinquantaine, sont allés, dimanche, faire une excursion au Bout de l'Ile. Partis à deux heures, ils sont revenus vers huit heures, enchantés de leur voyage et se promettant bien d'y retourner à la prochaine occasion.

Les principaux officiers et membres du club qui ont organisé cette petite expédition sont : MM. J. H. Lemire, V. Archambault, J. T. Lebeau, Oscar Ménard, Eug. Larose, H. Lamarche, A. Papillon, etc.

LES GRANDES COURSES DE CHATHAM

La grande course de trois milles pour équipes de trois hommes, qui sera courue à Chatham, pour le trophée de Williams, Greene et Rome, évalué à $250, a attiré de plus nombreuses entrées de Canadiens qu'à aucune autre année. La course est pour des équipes de trois hommes et il n'y a pas moins de dix équipes qui ont fait leurs entrées, parmi lesquelles nous en remarquons des Wanderers, de Montréal; du club de bicycle de Toronto, du club de bicycle de Winnipeg, des Tourists, de Toronto; des Royal Canadians, Toronto; des Rambiers, Toronto; des Crescents, C. C., Hamilton et du club de bicycle Petrolia.

LA RAME

AQUATIQUE

L'EQUIPE DE WINNIPEG

Londres, 29 — Les quatre rameurs de Winnipeg ,à Henley ,ont réduit leurs pratiques à une heure par jour, qu'ils prennent chaque soir en faisant une course rapide.Ils ont maintenant presque le poids requis et ne considèrent pas qu'il soit sage ou nécessaire de faire beaucoup d'entraînement. Ils attendent l'arrivée du canot Waters, dont ils voudraient se servir demain soir. On porte beaucoup d'attention en ce moment aux Manitobains. Samedi, ils ont fait un essai dans un temps très rapide et de ce moment, les autres concurrents et leurs amis ont été dans l'inquiétude. Les rameurs de Winnipeg n'avaient parcouru que la moitié de la distance de celle que sera la course, mais leur temps, qui a été de 3.34, a causé beaucoup d'excitation ; les journaux sportiques considèrent l'équipe comme formidable.

Les hommes sont en bonne santé et il est probable qu'ils feront honneur au Canada.

LE YACHT

AVOCA GAGNE DE NOUVEAU

Samedi, a été une journée exceptionnelle pour les yachts de 20 pieds, car quelques-uns ont beaucoup souffert du fort vent d'ouest et trois d'entre eux ont été désemparés. Le Rogue a eu son mât brisé en trois endroits ; la Maida a eu son principal bout-dehors mis en pièce et la Millie a eu sa barre du gouvernail rompue.

Tous les yachts avaient pris deux ris ou davantage et en dépit de cela, on eût toutes les peines du monde à les empêcher de chavirer. Duggan réussit à se maintenir à la tête de la flotte et Davidson le suivit de près, avec le Glenowen et arriva second.

Voici quels étaient les concurrents :

Millie, au Rév. Hy Kittson ; Rogue, à M. M. Almon et Riddell ; Islander, à M. A. Hamilton ; Glenowen, à M. S. Davidson ; Maida, à M. H. B. Young ; Avoca, à M. G. H. Duggan.

Les courses deviennent plus populaires que jamais, à mesure qu'approche l'époque des courses pour une coupe. Un grand nombre de personnes s'étaient rendues sur la jetée pour avoir le spectacle des courses. Le signal préparatoire fut donné à 3.35 heures et le signal du départ 3.40.La Millie sembla d'abord mieux porter le vent et au départ, Pelletier lui fit prendre la tête. Venaient ensuite Islander, Maida, Avoca, Glenowen et Rogue. Mais la Millie n'avait fait que quelques verges lorsque sa barre de gouvernail se brisa et le yacht fut obligé de retourner à la jetée du mieux qu'il put. Pendant ce temps, la petite flotte subissait de rudes assauts et avait beaucoup de difficulté à se maintenir. Pelletier fit quelques réparations sommaires et repartit. Duggan avait alors pris le devant et marchait avec une extrême rapidité. Glenowen venait après lui, suivi lui-même par Islander.Rogue et Millie. Maida eut le malheur de voir son principal bout-dehors se briser et dût se retirer. Le retour fut assez facile et les hommes d'équipage purent se reposer un peu, ce dont ils avaient grand besoin. Les navires volaient au fil de l'eau lorsqu'ils franchirent la marque. Davidson faisait très bien et n'arriva que 30 secondes après Duggan, à la fin de la première ronde. Voici le résultat de cette première épreuve :

Avoca	4.19.45
Glenowen	4.20.15
Islander	4.24.25
Rogue	4.28.50
Millie	4.35.40

Le vent augmenta alors de violence et le fleuve était très menaçant. Les courses se continuèrent néanmoins et la seconde épreuve donna le résultat suivant :

Avoca	5.00.27
Glenowen	5.01.15
Islander	5.10.35
Rogue	6.08.20
Millie	5.30.40

Millie se retira à la fin de cette course, car elle était en très mauvais état. Les autres yachts se plongèrent encore une fois au milieu des vagues. Rogue eût alors son mât brisé en morceaux. Cela ne laissait plus que trois navires dans la course et ils arrivèrent dans l'ordre suivant :

Avoca	5.38.05
Glenowen	5.41.50
Islander	5.53.02

La position des yachts ,quant au nombre de points est maintenant comme suit :

Avoca ,101; Glenowen, 77; Rogue, 73; Islander, 68; Maida, 44; Millie, 36; Viola, 9.

Il y avait trois concurrents dans la course des yachts de 15 pieds, Titania, Anita et Viva. Titania arriva premier, Anita second et Viva troisième. Les temps obtenus sont les suivants :

	Départ	1ère épr.	2e épr.
Titania	3.45	4.32.45	5.18.40
Anita	3.45	4.42.40	5.31.15
Viva	3.45	4.52.05	5.45.40

Il y aura une assemblée générale des membres du club, le 7 juillet, aux quartiers du club, afin de faire certains amendements aux règlements en vigueur.

COURSES A GLASGOW

Glasgow, 29 — Aux régates Rothsay, le nouveau yacht Bona ,appartenant au duc d'Abbruzzi, neveu du roi d'Italie, qui est maintenant aux Etats-Unis, a pris part aux courses des navires de la seconde classe. Le Carina est arrivé premier ; Isolde deuxième, et Bona, troisième.

LA GRANDE EXCURSION DE LA A. O. U. W., A ST HYACINTHE

Voici le programme des amusements de l'après-midi, à la grande excursion de la A. O. U. W., jeudi prochain, à St Hyacinthe, à l'occasion du jour de la Confédération.

Course de garçons de 8 ans et au-dessous, 50 verges. — 6 prix.

Course de filles de 8 ans et au-dessous, 50 verges, 6 prix.

Course de garçons de 12 ans et au-dessous,75 verges 4 prix.

Course de filles, de 12 ans et au-dessous, 75 verges, 4 prix.

Course de garçons, de 15 ans et au-dessous, 100 verges, 4 prix.

Course de filles de 15 ans et au-dessous, 100 verges, 4 prix.

Course de 100 verges, ouverte à tous, 1er prix, médaille en or; 2e prix, médaille en argent; 3e prix, un parapluie de soie.

Courses pour dames, 100 verges, 4 beaux prix.

Course de ¼ de mille, ouverte à tous : 1er prix, médaille en or; 2e prix, médaille en argent ; 3e prix, un parapluie de soie.

Course pour hommes mariés, qui sont membres de la A. O. U. W., âgés de 40 ans ou au-dessus ,100 verges, 6 beaux prix.

Course pour femmes des membres, 75 verges, 10 beaux prix.

Course d'un demi mille, ouverte à tous : 1er prix, médaille en or ; 2e prix, médaille en argent; 3e prix, parapluie de soie.

Course pour hommes mariés, membres de la société, qui ne sont âgés de plus de 40 ans, 100 verges, 6 beaux prix.

Course pour membres non mariés, 120 verges, 4 prix.

Course pour gros hommes gras, devant peser 200 livres ou plus, 100 verges, 3 prix.

Course d'un mille, ouverte à tous, 1er, médaille en or; 2e, médaille en argent ; 3e, parapluie de soie.

Course de consolation, 100 verges, 4 beaux prix.

Après les courses, les Indépendants,de Montréal, rencontreront les Granites, de St Hyacinthe, dans une partie de baseball, qui promet d'être très chaudement contestée.

Le comité est composé comme suit :

Comité des insignes — Cha Faucher, président ; Hughes et J. Murphy.

Comité d'imprimerie — Thos Larkin, président; Thos Brady et H. R. Carlton.

Comité des rafraîchissements — J. Beresford, président; Thos Calahan, H. A. Hill, J. Roach et J. Hamilton.

Comité de réception — Maitres ouvriers des loges inférieures.

Comité des finances — A. Niven, président ; Thos Pearson.

Comité de transportation — A. Niven, président; H. R. Charlton et A. Desilets.

Comité des amusements—R. Lynch, président; M. Tennenbaum, Jas. Ramsay, J. Murphy, S. Marrette, P. O'Reilly, C. Rodier, Thos Hogg, A. G. Yon, J. C. Landry, G. Mayburg, J. A. Perrier, W. McClurg, J. Armstrong, W. Duggan, J. Hughes, C. P. Godwin, J. B. Lalonde et C. Terroux, N. J. McClurg, jr, secrétaire.

Quartiers généraux des comités. — Hôtel Windsor, St Hyacinthe.

Le prix du passage, aller et retour, n'est que de 75 cents. Enfants, 40 cents.

Les trains partiront de la gare Bonaventure à 8.50 heures a.m. et à 1 heure p.m.

LE JOUR DE LA CONFEDERATION A VALLEYFIELD

L'Association Athlétique d'Amateurs de Valleyfield a l'intention de célébrer la fête de la Confédération, jeudi, en y tenant des jeux athlétiques. En voici le programme :

Programme de l'avant-midi :

Course en chaloupe à voile, 5 milles, 1er prix, coupe en argent; 2e prix, une belle pipe.

Course en chaloupe à quatre rames, un mille et retour, 2 beaux prix.

Course en chaloupe à deux rames, un demi mille et retour, 1er prix, chaîne de montre en or; 2e prix, une paire de bretelles.

Course en chaloupe, homme et femme, un demi mille et retour, 1er prix, album pour photographies ; 2e prix, bouteille de parfum.

Course en cuvettes, 25 verges, 1er prix, un chapeau; 2e prix, un mouchoir.

Course à la nage, garçons de 14 ans et au-dessous, 50 verges, 1er prix, album pour photographies; 2e prix, un beau canif.

Course à la nage, 100 verges, ouvert à tous, 2 beaux prix.

Programme de l'après-midi :

Partie de crosse entre Le National, de Montréal, et les Valleyfield, à trois heures.

Course d'un mille, en bicycle, ouvert à tous, 1er prix, lampe pour bicycle ; 2e prix, sac de fleur.

Course de 100 verges, à pied, ouverte à tous, 1er prix, un parapluie de soie ; 2e prix, une belle horloge ; 3e prix, une boîte de savon.

Course en bicycle, pour novices, ouverte, 3 prix.

Course de 50 verges ,à pied, pour garçons de 14 ans et au-dessous, 3 prix.

Course de 50 verges, à pied, pour filles, de 14 ans et au-dessous, trois beaux prix.

Course pour gros hommes gras ,150 verges, 2 prix.

Course pour femmes mariées, 50 verges, 2 prix.

Course d'un mille, en bicycle, pour résidents de Valleyfield seulement, 2 prix.

Programme de la soirée :

Trois beaux prix seront donnés pour le bateau qui sera le mieux illuminé.

NOTES DE BASEBALL

CRISTAL vs MILITAIRES

Ces deux clubs ont joué, dimanche dernier, une brillante partie de baseball.

Les Militaires se proposaient de prendre une éclatante revanche sur les Cristal, mais ils durent encore une fois succomber aux forces supérieures de ces derniers.

Les deux clubs jouèrent un jeu très vif et très animé, et à la neuvième inning,ils étaient égaux en points, le score étant de 8 à 8. On joua alors une autre inning pendant laquelle les Cristal firent 7 points et les Militaires 5.

Voici le score par inning :

Cristal, 0100010837—18.

Militaires, 0240110023—13.

Position des joueurs des Cristal :

McCready, c.; Rochon, p.; Belcourt, 1 b. ; Fournier, 2 b.; Lapointe, 3 b.; Thivierge, s.s.; Bélanger, c. f.; Beaupré, l. f.; Delorme, r. f.; Umpire, L. Désy.

Le club Cristal lance un défi au Trappeur, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, le 4 juillet prochain ,sur la ferme Logan.

Pour toutes informations, s'adresser à J. H. Fournier, No 70 Montcalm, entre 7 et 8 heures p.m.

Si ce défi n'est pas accepté, les Cristal réclameront la victoire.

INDEPENDANTS DE STE CUNEGONDE vs LA REINE, DE ST JOSEPH

Les Indépendants, de Ste Cunégonde, ont joué hier leur première partie de baseball, avec le club La Reine, et ce n'est qu'après dix longues innings que la victoire est restée aux Indépendants par un score de 17 à 18.

Score par inning :

La Reine, 3015203300—17.

Indépendants, 3270121101.—18.

Umpire, Jos. Cardinal.

Position des joueurs des Indépendants : Vézina, c.; Legault, p.; Wattier, 1 b.; Thibert, 2 b.; Beaudry, s. s.; Dugenais, 3 b.; Bézier, r. f.; J. Larivière, c. f.; Hébert, l. f.

JOCKEY vs BALMORAL

Les Jockey jr lancent un défi au club Balmoral, pour une partie de baseball qui serait jouée jeudi, à 2 heures p.m., sur le terrain des jockeys. Si le défi n'est pas accepté, les Jockeys jr réclameront la victoire.

Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine J. Marleau, marché St Antoine, entre 4 et 5 heures ou au secrétaire, B. Leclerc, 133 rue Delisle.

Une grande partie de baseball a été jouée, dimanche dernier, entre les Electric, de Valleyfield, et les St Timothée, sur le grand et magnifique terrain de ces derniers.

Après un jeu vif et animé, la partie resta aux Electric, par un score de 14 contre 7.

L'assistance était nombreuse et enthousiaste.

Les Granites,après avoir battu le club Farnham, par un score de 18 à 7, ont remporté dimanche une nouvelle victoire. Cette fois, la rencontre a eu lieu avec les Lachine. Voici le score par inning :

Lachine, 0000002200—5.

Granites, 14222000x—11.

Batteries, Lachine : Thomas et Furlong, p., et Robert Seal, c.

Granites — Champagne et Foley.

MASCOTTE vs HOCHELAGA

Une grande partie de baseball a été jouée, dimanche ,entre les clubs Mascotte et Hochelaga, qui a résulté en une victoire pour les Mascotte.

Voici le score par inning :

Mascotte, 2122211413—17.

Hochelaga, 0302202111—11.

Voici les noms des joueurs : Alphonse Thomas, p.; G. Bonhomie, 1 b.; P. Viau, p.; Siméon Loyer, c.; Collet, 2 b.; St Jean, 3 b.; J. Francoeur, s.s.; O. Marcotte, capitaine ; Monier, c. f.; Foucher, r. f.

Pour toutes informations, s'adresser au gérant, G. Monier, 1050 St Dominique.

ORLEANS vs VICTORIA

Les Orléans, de Maisonneuve, lancent un défi au deuxième neuf des Victoria, d'Hochelaga, pour une partie de baseball qui serait jouée le 4 juillet, à deux heures précises, sur le terrain des Orléans. Si le défi n'est pas accepté, les Orléans réclameront la victoire.

Pour plus amples informations, s'adresser à Henri Limoges, No 45 rue Orléans.

Batterie, H. Dumbrill, P. Smith ; capitaine, H. Limoges.

Tandis que les Longueuil subissaient une défaite à St Jean, dimanche après-midi, les jeunes Longueuil prenaient leur revanche à Longueuil, en remportant une grande victoire sur le club Canadien.

Batteries — Lamarre, Cusson, Paquette, Brazeau. Score.

Jeunes Longueuil. 15004180x—19.

Canadiens, 01180l000—11.

Umpire, H. St Pierre.

Le club Grand Tronc lance un défi au Fullum, pour une partie de baseball, qui serait jouée sur le terrain du Grand Tronc, jeudi après-midi. Pour toute autre information, s'adresser à Arthur Biron, 418 Charlevoix, Pointe St Charles.

JOCKEY Jr vs JEUNES LIBERAL

Les Jockey jr lancent un défi au club jeune libéral, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche après-midi, 4 juillet, à 2.30 heures, sur le terrain des Jockeys jr. Si le club jeune Libéral n'accepte pas ce défi, les Jockeys jr réclameront la victoire. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine G. Marleau, marché St Antoine, entre 4 et 5 heures p.m., ou au secrétaire, J. B. Leclerc, 133 Delisle.

Le club La Reine lance un défi au Montcalm, pour une partie de baseball, qui serait jouée dimanche, le 4 courant, à 1½ heure précise. Si ce défi n'est pas accepté, le club La Reine réclamera la victoire.

Pour toutes informations, s'adresser à Joseph Thérien, 336 rue Richmond, entre 7 et 8 heures.

SG. DERBY vs STAR

Les Sg. Derby lancent un défi au Star, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, à 2.30 heures, sur leur terrain, rue St Ambroise, en face de la rue Ste Marguerite.

Les Gloria, de St Jean-Baptiste, lancent un défi aux Montcalm, pour une partie de baseball, qui serait jouée sur le terrain des Montcalm, dimanche après-midi, à 1.30 heure. Si les Montcalm n'acceptent pas le défi, les Gloria réclameront la victoire. Pour toutes informations, s'adresser à Edward Guénette, 953 rue St Dominique.

NERVEUX. FATIGUE, FAIBLE

C'est le cas de milliers de personnes. Elles sont abattues et tristes, ne peuvent dormir, n'ont pas d'appétit sont sans énergie ni ambition. C'est la salsepareille de Hood qu'il faut à ces malades ; elle leur donnera un sang riche et pur, guérira la névrose, stimulera l'appetit, tonifiera et renforcera l'estomac et donnera une nouvelle vie en augmentant la vigueur de tous les organes du corps. La Salsepareille de Hood guérit les humeurs scrofuleuses, clous, boutons et toutes irruptions cutanées causées par un sang impur. Elle fortifie le système contre les effets de la chaleur.

La Salsepareille de **HOOD**

est le meilleur—de fait le seul véritable purificateur du sang. Vendue par tous les pharmaciens, $1 la bouteille, 6 bouteilles pour $5.

LES PILULES de HOOD

sont les meilleures à prendre après les repas ; elles aident la digestion. 25c. 182-mje-h-n

(No 1)

UN GRAND DORMEUR

Il dort depuis trois ans

HMasen, Mich., 28 — Les médecins de cette localité sont embarrassés et intrigués au plus haut point du cas d'un fermier nommé C. Hall, lequel demeure à deux milles environ au nord-ouest de Danville et, chose étrange, ne cesse de dormir depuis près de trois ans. Hall ne s'éveille que lorsqu'on veut bien lui donner de la nourriture ou quelque médicament ; encore ne demeure-t-il éveillé, malgré les moyens extraordinaires qu'on emploie, que quelques minutes seulement. Il ne s'éveille jamais de lui-même et si personne ne le réveillait de temps à autre il dormirait probablement toute sa vie sans interruption.

Le comble de l'infortune :
Avoir des dettes criardes et une femme.... aussi.

DE L'AGONIE A LA JOIE

Les souffrances atroces causées par le rhumatisme aigu soulagées par le remède de l'Amérique du Sud contre le rhumatisme après avoir perdu tout espoir = Mme Ferris, épouse d'un manufacturier bien connu de Glencoe, raconte joyeusement le recit de sa guérison.

" Je souffris beaucoup de rhumatisme, à la cheville du pied, pendant des années, et je souffrais tellement quelquefois que je ne pouvais pas marcher. J'essayai tous les remèdes connus et je reçus les soins des meilleurs médecins, pendant des années, sans obtenir de soulagement. Bien que je n'eusse plus aucune confiance dans les remèdes, je résolus d'essayer le remède de l'Amérique du Sud contre le rhumatisme. J'en achetai une bouteille. La première dose m'apporta du soulagement et deux bouteilles firent disparaître pour toujours toutes douleurs. Je me ferai toujours un véritable plaisir de recommander ce grand remède. En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame ; J. G. Laviolette, 1605 rue Notre-Dame. w

QUICKCURE a obtenu tant de succès partout et en toutes circonstances dans la guérison du mal de dents, que des milliers de personnes s'en servent maintenant contre les douleurs de toutes sortes, même contre le rhumatisme et la goutte. 29,1,3—w

LA BEAUTE

Les dames dans le monde entier se déclarent chaque jour, reconnaissantes des grands résultats obtenus par l'usage des Gaufres Arseniques du Dr Campbell, pour le teint et le Savon arsenical du Dr Fould, les seules véritables préparations dans tout l'univers pour embellir le teint, garanties parfaitement inoffensives. Elles font disparaître d'une manière permanente toutes les taches qui se trouvent sur la figure, tels que boutons, taches de rousseur, vers, boutons à têtes noires, teint roussâtre, hulleux, hâle, tan et Peczema. Gaufres par la poste, 50c et $1 la boîte. Six grosses boîtes $5. Savon, 50c le morceau. Adressez toutes les commandes à H. B. FOULD, 144 rue Yonge, To.

En vente chez les pharmaciens partout.

LYMAN, SONS & CO., agents en gros.
80—m nx 384 rue St Paul, Montréal

NOUVELLE VIE

" Une Brosse en caoutchouc pour la peau est le meilleur article après la masseuse. En se frottant lapeau et le cou deux fois par jour on obtient le même résultat qu'avec une masseuse. Elle n'irrite pas la peau comme c'est le cas pour la brosse de soies ; elle exerce une action bienfaisante sur toutes les parties de la chair et stimule les nerfs ; elle fait disparaître cet air de contrainte et de lassitude provenant de la fatigue de certains muscles et du manque d'exercice des autres."
—N. Y. World.

BROSSES en CAOUTCHOUC de BAILEY POUR LE TEINT

En vente chez les marchands ou envoyées par la poste, sur réception du prix.

Brosses à cheveux, en caoutchouc, pour le Bain, avec manche, de Bailey	$1.50
Brosses en Caoutchouc, pour le teint, de Bailey	50c
Grandes Brosses de toilette, en Caoutchouc, avec manche, de Bailey	50c
Petites Brosses de toilette, en Caoutchouc, avec manche, de Bailey	25c
Savon Coral, pour le Teint	25c

LEEMING, MILES & CO.,
Agents, 53 Rue St Sulpice, Montréal
159—m—n—k

PRENEZ SOIN DES PERSONNES AGEES

Le Céleri Composé de Paine prolongera leurs années et les rendra heureuses

Les personnes âgées peuvent avoir la santé, le bonheur et le contentement si elles obtiennent ce dont elles ont le plus besoin durant leurs années de déclin. Cette grande et bonne oeuvre est accomplie en leur faisant prendre le Céleri Composé de Paine deux ou trois fois par jour.

Ce magnifique et fortifiant remède conserve la force aux nerfs, donne une bonne digestion, nettoie le cerveau et procure un sommeil paisible. Une fois qu'ils ont obtenu ces résultats, les hommes et les femmes âgés sont toujours en parfaite santé et peuvent rendre de grands services à ceux chez qui ils demeurent.

Aidez de suite les vieilles gens, donnez-leur plus de santé et d'attention que dans le passé ; achetez-leur du Céleri Composé de Paine s'ils sont faibles et malades. Rappelez-vous que ces vieilles gens ont déjà été vos protecteurs et gardiens ; ils ont partagé vos joies et vos chagrins ; ils ont eu soin de vous pendant votre jeunesse lorsque vous étiez malades.

Faites maintenant quelque chose pour ces vieilles personnes avant que la mort vienne les enlever. Rendez-les derniers jours de leur vie heureux. Vous pouvez les rendre heureux en leur faisant prendre du Céleri Composé de Paine. k

La Vraie Chose

Durant ces jours chauds. Rien de plus divertissant et de plus rafraîchissant qu'un plongeon et une nage dans la belle eau cristalline,

Aux Bains Laurentiens

ANGLE DES RUES
CRAIG et BEAUDRY

Jours des dames, le lundi matin et le mercredi après-midi.

Il vous faudra Tôt ou tard cesser de faire usage des thés de Chine et du Japon coloriés et falsifiés. Pourquoi pas maintenant ?

"SALADA"

THE DE CEYLAN

Est le produit pur du pays où l'on cultive le meilleur thé de l'univers.
En paquets de plomb cachetés seulement. Jamais vendu en caisses.
Chez tous les épiciers, partout—25c, 40c, 50c, 60c.

Colonial House...

PLACE PHILIPPE

33⅓ %

D'escompte sur la balance des Chapeaux garnis

Chapeaux de $5.00.....pour $3.33
Chapeaux de $6.50.....pour $4.34
Chapeaux de $7.25.....pour $4.84
Chapeaux de $10.00.....pour $6.67

MOINS 5 POUR CENT AU COMPTANT.

Assortiment complet de BLOUSES en mousseline et en soie.

Commandes par la malle promptement et soigneusement exécutées.

Henry Morgan & Co

MONTREAL mjs

Un Magnifique Candélabre...

Est un article qui paraît bien sur n'importe quelle table. Nous en avons reçu, dernièrement, quelques magnifiques dessins en argent plaqué. Ils ont été faits par un des meilleurs fabricants d'articles artistiques du monde. Venez les voir.

HENRY BIRKS & FILS

Marchands de Diamants
CARRE PHILIPPE

J. B. BOIVIN,
1578 Rue Notre-Dame
Fabrication et Réparation de tous genres d'Horlogerie et de Lunetterie compliquées et de précision. 212—m v—n

UN FEU AVANTAGEUX

Pour les personnes qui Meublent leurs Maisons

Ce feu vous fera épargner beaucoup d'argent, si vous avez besoin de meubles. Les chances que cette vente vous offre devraient vous porter à acheter les meubles dont vous avez besoin et dont vous chercher à vous passer. Nous avons fait des arrangements complets avec les compagnies d'assurance et nous offrons maintenant la balance de notre stock — partiellement endommagé et non endommagé — en vente à un escompte de

20 A 50 POUR CENT

Il faut tout vendre. C'est une bonne occasion qui vous est offerte de meubler votre résidence de campagne. Venez le plus tôt possible. Voici quelques échantillons des prix qui devraient faire plaisir à ceux qui ont besoin de meubles.

COUCHETTES en FER et en CUIVRE

Juste ce qu'il vous faut pour la chambre des étrangers de votre résidence d'été. Toutes formes et grandeurs. Couchettes en fer complètes avec sommiers élastiques, depuis $4.50. Couchettes en cuivre, 20 et 25 pour cent d'escompte.

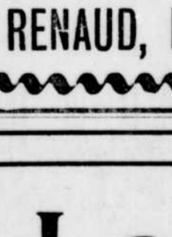

CHAISES et BERCEUSES

EN ROTIN

Juste ce qu'il vous faut pour vous mettre à l'aise et confortable, durant l'été. Nous en avons un gros assortiment valant de $8.50 à $9.50, que nous vendrons à

$4.50

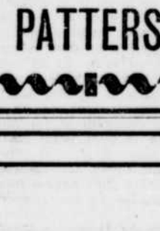

CHAISES et BERCEUSES

Siège Savetier

C'est une vraie belle chaise, faite de trois différentes sortes de bois, avec siège savetier. Nous sommes certains de nous en défaire à

$2.00 et $2.50 chacune

PUPITRES

Ces jolis pupitres en chêne poli à vendre à exactement moitié prix :

$4.00 et $5.00 chacun

RENAUD, KING & PATTERSON, Magasin de Meubles Artistiques
652 Rue Craig.

La Première ..Impression

Est toujours la meilleure—Créez-en une bonne vis-à-vis de vos clients—Ils jugent de votre commerce par votre carte d'affaires, vos entêtes de lettres, factures, enveloppes, etc.—Nous pouvons vous aider, nous avons l'expérience—nous savons le genre d'impression qui convient à votre genre de commerce.—Notre matériel perfectionné nous permet de mettre à exécution tout ce que nous voulons faire pour vous. Nous travaillons bien et nous livrons promptement. Demandez-nous ou écrivez pour avoir nos prix.—TELEPHONE 1656. . . . . .

La Compagnie d'Imprimerie Et de Publication de Montréal,

42 PLACE JACQUES-CARTIER

DEPECHES ETRANGERES

LE TARIF DES ETATS-UNIS

Washington, 29—Le Sénat a fait beaucoup de travail, hier, sur le bill du tarif. Il a disposé des clauses relatives aux peaux vertes, qui ont soulevé une longue discussion. Il a été enfin décidé d'imposer sur ces peaux un droit de 20 pour cent "ad valorem" au lieu de 1½ pour cent par livre tel qu'il avait été suggéré par le comité des finances.

Quant à la clause relative au minerai de fer il y a un droit de 40 cents par tonne sur le minerai de fer, y compris le minerai de première qualité et le résidu provenant de pyrites brûlées.

M. Allen a présenté de nouveaux amendements qui ont aussi été acceptés, ajoutant à la première clause du paragraphe déjà mentionnée : minerai de magnésie, $1 par tonne.

M. Allisen a proposé un amendement au paragraphe se rapportant au bétail, qui se lit comme suit : En bas d'un an, $2 par tête ; sur tout autre bétail, si la valeur n'excède pas $14, $3.50 par tête. S'il a une valeur de pas plus de $25, 30 pour cent. Cet amendement a aussi été accepté.

LE COLONEL PRIOR

Londres, 29—Le colonel Prior, M. P., qui a été dangereusement malade, au St-Thomas Home, ici, d'un érysipèle à la tête est aujourd'hui beaucoup mieux. Cette maladie avait été causée par un accident arrivé au colonel à Montréal. Sir William McCormick, un médecin éminent, appelé auprès du malade, le déclara en pleine convalescence.

SINISTRE MARITIME

St-Pétersbourg, 29—On rapporte que le Gangoot, l'un des meilleurs vaisseaux en fer de la marine impériale de la Russie, s'est échoué sur un récif, durant une tempête, hier et a coulé presque immédiatement. On croit, cependant, que l'équipage a été sauvé.

NOUVEAU MASSACRE

Brisbane, Terre de la Reine, 29—Un autre parti d'Européens vient encore d'être massacré dans la Nouvelle Guinée. Aucun détails de la tragédie ne sont cependant encore arrivés ici.

LA GUERRE GRECO-TURQUE

Athènes, 29 — L'armée turque actuellement en Epire, ayant occupé plusieurs positions dominant Agrapha, positions qui couperaient la retraite des Grecs dans le cas où les hostilités recommenceraient, le gouvernement grec a décidé de faire occuper Karpenisi par des forces nombreuses.

DANS L'ILE DE CRETE

La Canée, 29 — Douze cents musulmans armés sont sortis de la Canée l'autre soir ; ils ont traversé le cordon militaire et surpris les insurgés à Kanlikastelli, à trois heures de marche de la ville. Il y eut alors un combat acharné dans lequel treize musulmans ont été tués et douze blessés. Les habitants chrétiens de la région se préparent à faire une attaque par terre ou par mer.

D'après les derniers avis, un grand nombre de chrétiens et de Turcs ont été tués dans différents engagements qui ont eu lieu avant le combat de Kanlikastelli. La plus grande agitation règne dans tout le district. Ces troubles ont été occasionnés par des réfugiés musulmans qui voulaient faire paître leurs bestiaux dans les limites de la zone neutre.

LES MARINES DE GUERRE

Londres, 29 — M. W. Laird Clowes, expert en constructions navales, a dit, après avoir inspecté les lignes immenses des navires de guerre anglais et étrangers à Spithead : "On ne saurait dire que les Anglais n'ont rien à apprendre des marines étrangères ou des navires étrangers actuellement ici. Les Français, les Russes, les Américains et les Allemands ont envoyé à Spithead leur plus nouveau, et quelques-uns, leur meilleur navire de guerre ; on espère que les officiers et les constructeurs anglais sauront profiter de cette occasion pour visiter et étudier le "Pothuau", le "Rossia", le "Brooklyn" et le "Wien". Le "Rossia" est pourvu de trois hélices, son appareil de chauffe est construit de façon à pouvoir brûler du pétrole ou du charbon. La Grande-Bretagne n'a pas de grand navire dans ces conditions.

"Le "Wien" m'a semblé le type de navire de guerre moderne. Nous n'avons pas actuellement de petits navires en construction et nous n'en gardons pas à Spithead. Nous préférons les grands navires de guerre coûtant un million de livres sterling chacun. Je crois que, bien que l'on doive faire une part pour les grands navires de guerre, il y a et il y aura toujours une part aussi pour les petits.

" Un autre type excellent de petit navire de guerre est le "Evertsen". Ce navire ne peut emporter qu'une quantité limitée de charbon, aussi on l'emploi seulement près de la base des opérations navales. Ce serait un adversaire redoutable pour beaucoup de navires actuels, dont les dimensions seraient deux fois les siennes et auraient coûté trois fois plus cher.

" Le croiseur cuirassé français "Pothuau" attire l'attention sur beaucoup de points. C'est, jusqu'à présent, le plus laid des navires de guerre à Spithead ; mais il s'en faut de beaucoup que ce soit le moins formidable.

" L'Allemagne n'a pas envoyé son plus nouveau ni son meilleur navire de guerre ; c'est le vieux " Koenig-Wilhelm", construit à Blackwall, sur la Tamise, il y a vingt-neuf ans, qui a représenté la marine allemande à la revue navale. Mais ce navire, quoique vieux, est loin d'être sans valeur.

"Il n'y a certainement ici aucun autre navire qui présente plus de sujets instructifs ; les Allemands l'ont pourvu de nouvelles machines et d'un nouvel armement ; ils nous ont montré en cela, d'une façon avantageuse, ce que nous devons faire avec des vieux cuirassés contemporains du "Koenig-Wilhelm."

LES EVENEMENTS A CUBA

La Havane, 29 — Les insurgés ont fait sauter à la dynamite un train de voyageurs entre San Miguel et Campo Florido. La locomotive et deux wagons ont déraillé ; le mécanicien et le chauffeur ont été blessés.

Une bande d'insurgés est entrée dans le village de Calabazar, province de la Havane, et a pillé plusieurs magasins. Le général Weyler est arrivé à Manzanillo. La pluie continue à tomber en abondance dans l'intérieur de l'île.

Madrid, 29 — Le manifeste de M. Sagasta, concernant la politique du parti libéral à l'égard de Cuba a été accueilli sans enthousiasme.

CONTRE LES JUIFS

Londres, 29 — Le "Daily Chronicle" publiait hier, non sans quelque réserve, une lettre de Téhéran, capitale de la Perse, rapportant que les juifs deviennent l'objet d'une violente persécution. D'après le correspondant du " Daily Chronicle", un parti de musulmans fanatiques aurait attaqué les quartiers juifs de la ville et aurait voulu en tuer les habitants, à moins que ceux-ci ne voulussent embrasser l'islamisme. Le gouvernement a envoyé des détachements pour calmer l'émeute, mais les musulmans ont repoussé les soldats du gouvernement.

VOYAGE DE NOCES MOUVEMENTE

Chattanooga, Tenn., 29 — On vient de célébrer ici un curieux mariage. William Robertson a épousé une des jolies filles de Hill City, banlieue de Chattanooga. La cérémonie eut lieu dans la nacelle d'un ballon et au moment où l'officiant prononçait les paroles sacramentelles, unissant à jamais l'homme et la femme, on coupa les cordes, et l'heureux couple partit pour un voyage de noce dans les nuages. Mais comme une bonne brise soufflait, l'aérostat fut poussé vers la rivière Tennessee : et au moment où le ballon passait au-dessus de cette rivière, la mariée fut effrayée et prise de vertige, si bien qu'elle se jeta par dessus bord, d'une hauteur de 100 pieds. Elle tomba dans l'eau et fut vite secourue par des personnes qui se promenaient dans des bateaux. L'époux, privé aussi subitement de sa tendre moitié, prépara son parachute et alla retrouver sa femme. Le soir, mari et femme étaient bien portants et donnaient une gentille réception.

L'AMIE DE L'ASSASSIN DURRANT

San Francisco, 29 — S'il faut en croire les journaux de San Francisco, Théodore Durrant, le condamné à mort qui lutte avec tant d'énergie pour échapper à la potence, serait aidé pécuniairement par une jeune héritière, Mlle Grace Holland, qu'on avait déjà remarquée au tribunal et à la prison pendant le procès de l'assassin de Blanche Lamont et de Minnie Williams. Mlle Holland ne se cache pas, du reste, d'assister Durrant de ses deniers, et le mois dernier encore elle a versé une somme de $1,000 à ses avocats pour leurs honoraires. A un reporter qui l'interrogeait à ce sujet, Mlle Holland a dit :

"Il est ridicule de prétendre que je suis amoureuse de Théodore Durrant ou d'insinuer que l'intérêt que je lui porte est dicté par un tendre sentiment. Je veux qu'on sache bien que je n'ai aucune affection pour ce jeune homme. Je crois qu'il est innocent des crimes horribles dont on l'accuse et, dans cette croyance, j'ai essayé de lui venir en aide. Je sais que, dans ce monde, il n'y a pas autant d'humanité qu'il devrait y en avoir, que les gens ne tendent pas volontiers une main secourable à autrui, et que les femmes ne sont pas aussi bonnes qu'elles pourraient l'être. Elles ne prennent pas à coeur les malheurs et les peines des autres, elles ne les aident pas et ne les consolent pas comme des femmes véritablement dignes de ce nom devraient le faire. Je ne dirai pas si j'ai, oui ou non, connu Durrant avant les assassinats ; cela ne regarde personne. Il y a des gens qui prétendent que nous nous sommes rencontrés pendant l'exposition d'hiver ; c'est possible, mais à ceux qui veulent le savoir de le chercher eux-mêmes et de s'en assurer."

CINQUANTE ANS DE SILENCE

Lewiston, 29 — Une femme qui reste volontairement pendant cinquante ans sans ouvrir la bouche, sans dire un seul mot, est une chose tellement extraordinaire qu'elle paraîtra sans doute invraisemblable. Tel est pourtant le cas de Mlle Experience Guilford, une vieille fille d'East Bluehill (Maine), dont tous les journaux de la région s'occupent avec un vif intérêt. En 1847, Mlle Experience, qui avait alors 19 ans, s'était prise d'une belle passion pour le maître d'école du village, un nommé Simpson et lui avait donné la préférence sur tous ceux qui lui faisaient la cour. Le mariage avait été fixé au 18 juin et tout était prêt pour la cérémonie quand, quelques jours avant, un des amoureux éconduits a répandu des bruits fâcheux qui sont arrivés aux oreilles de la jeune fille et de ses parents. Ceux-ci ont décidé que le mariage ne pouvait pas avoir lieu et ont congédié Simpson. Mlle Expérience a eu beau crier, pleurer, supplier, rien n'y a fait. Alors, dans un moment de dépit, elle s'est écriée : "Si je n'épouse pas cet homme, je jure de ne plus dire un mot, devrais-je vivre cinquante ans."

Elle a tenu parole. Après la mort de ses parents, elle est allée vivre avec un de ses frères qui était marié ; quand celui-ci a disparu, elle a habité chez une de ses soeurs, et lorsque celle-ci est morte à son tour, elle est allée retrouver un autre de ses frères qui loge au milieu des bois, dans une maison isolée, et dont elle tient encore aujourd'hui le ménage. Pendant cinquante ans, en vaquant à ses diverses occupations, elle n'a pas prononcé une parole et jamais elle n'a donné à entendre par un signe ou un geste qu'elle regrettait son étrange résolution.

Il y a quelques jours expirait la période de silence que Mlle Experience s'était imposée. Plusieurs parents et de nombreux amis s'étaient donné rendez-vous chez la vieille pour être là au moment où elle serait déliée de son serment. Après le déjeuner, Mlle Experience est passée dans sa chambre et s'est habillée avec les vêtements qu'elle n'avait pas portés depuis un demi-siècle. Puis revenant dans la salle où était réunie la société, elle a fait une profonde révérence, a souri et a ouvert la bouche pour parler. Mais il lui a été impossible d'articuler un mot ; malgré des efforts considérables, rien ne sortait ; les muscles de la gorge étaient paralysés, les cordes vocales atrophiées par le manque d'usage pendant une aussi longue période. Voyant qu'elle ne pouvait pas parler, Mlle Experience s'est mise au lit et a envoyé chercher un médecin à Bangor. Celui-ci n'a pas pu lui rendre la parole et lui a conseillé d'aller se faire soigner à l'hôpital, à Boston. C'est le parti que prendra la muette malgré elle dès qu'elle sera assez forte pour supporter le voyage.

ATTENTAT ANARCHISTE

Paris, 29 — Vers trois heures, hier matin, un vase de fer rempli de poudre explosive a été trouvé près de la statue de Strasbourg, sur la Place de la Concorde. On suppose que c'est un nouvel attentat des anarchistes, destiné à faire sauter cette statue.

VOLEURS SCIENTIFIQUES

Cleveland, Ohio, 29 — Le vol et le pillage se perfectionnent comme toutes les autres industries. Des voleurs ont, hier, tenté de vider le coffre-fort de la banque de Chagrin Falls d'après les derniers procédés. Ils sont entrés dans la banque de Rogers and Sons, de bonne heure dans la soirée, ayant préalablement attaché un fil métallique au fil électrique de la voie des tramways. Ce fil communiquait au coffre-fort et un autre fut attaché aux rails puis ensuite mis en communication avec la banque. Au bout de ces deux fils on plaça des points de carbone. Avec ces deux points de carbone on parvint à faire une lumière électrique qui permit de chercher la combinaison fermant le coffre-fort. La tentative allait réussir lorsque vers minuit le courant fut interrompu par l'arrêt des dynamos des tramways qui cessent alors de marcher.

LA MISSION DE Mgr MERRY DEL VAL

On lit dans le "Rossaire", sous la signature du R. P. Gonthier :

" La mission de Son Excellence Mgr Merry del Val au Canada, se poursuit toujours sans incident spécialement notable : certains esprits en augurent beaucoup de bien, d'autres, plus pessimistes, lui prédisent un insuccès. La faute en ce cas n'en serait, ni au distingué prélat que le Saint-Siège a investi de cette haute et délicate mission, ni sans aucun doute au Souverain Pontife lui-même.

" Le Pape ne négocie point toujours pour réussir ; il négocie parfois pour remplir un devoir et se rendre le témoignage qu'il a tenté même l'impossible, dans l'intérêt des âmes. Pour lui, l'insuccès n'est jamais complet, lorsque le devoir est rempli.

" Dans le cas présent, la mission de Son Excellence peut ne pas réaliser ce que le Saint-Siège aurait désiré ; elle aura pourtant son incontestable utilité. Rome sera renseignée par le secrétaire d'Etat, comme elle l'est depuis longtemps par la S. C. de la Propagande et l'action souveraine du S. Père sera plus facile, plus prompte, partant plus efficace au moment opportun.

" Pour nous, il ne nous appartient de déterminer ni quelle doit être l'action du S. Siège, ni à quel moment elle interviendra : nous n'avons, comme tous les fidèles qu'à prier Dieu d'éclairer ceux qui ont la charge de nos âmes, et d'inspirer à tous nos pères cet esprit d'humilité et d'obéissance qui unit tout le troupeau à l'unique pasteur."

A STE-ADELE

Un petit garçon, âgé de trois ans, fils du Dr W. Grignon, de Ste Adèle, est tombé dans un bassin d'eau de l'aqueduc, d'une profondeur de cinq pieds.—Mme Médard Dufour, en passant près du bassin, entendit du bruit mais n'en fit pas de cas et continua sa route. Cependant, un pressentiment lui fit rebrousser son chemin et en remarquant une petite brouette près du bassin, elle soupçonna un accident, puis hâta le pas. Elle aperçut aussitôt une petite main hors de l'eau fortement crispée à une barre de fer, le reste du corps était tout immergé. Elle retira le pauvre enfant inanimé puis l'apporta à sa mère dont les cris de détresse et d'effroi attirèrent les voisins. Les bons soins ramenèrent heureusement l'enfant à la vie.

UNE MEDAILLE

Mademoiselle Jennie Riley, pianiste bien connue, est revenue de Burlington, Vt., où elle a représenté la succursale montréalaise de l'Association de Protection des Femmes (Women's Relief Corps), à la convention de cette société. Mlle Riley a été nommée pianiste de la convention. A la fin de l'assemblée, le grand secrétaire lui a présenté une médaille d'argent oxydé. La médaille porte le mot "Vermont" et le ruban porte les initiales de l'association. C'est la première fois qu'une médaille de ce genre est présentée.

MORT DANS UN CHAMP

Un des fils de M. J. Bte Fortier, de Laterrière, du Lac St-Jean, est mort subitement. On l'a trouvé mort dans un des champs où il était allé chercher les animaux. Le défunt était âgé d'environ trente ans. Le coroner a tenu une enquête.

DANS LES BOIS FRANCS

On écrit de Ham-Nord que M. Pierre Labrecque et sa fille, mademoiselle Rebecca, sont revenus ces jours-ci de Lewiston, Me., où ils s'étaient rendus pour dire adieu à la Révérende soeur Eulalie, du couvent des Dames de Sion, qui vient de s'embarquer pour San José de Costa-Rica, Amérique Centrale, où la communauté a une mission. Soeur Eulalie portait dans le monde le nom de Cléa Labrecque et était la fille de M. Pierre Labrecque, ci-devant de Ste Sophie d'Halifax.

—Une jeune enfant de M. Joseph Laliberté s'est affreusement brûlée en tombant dans un seau d'eau bouillante. On espère cependant la sauver.

Simcoe, Ont., 29 — Un nommé James May s'est évadé de la prison de cette ville samedi soir. Cinquante hommes sont à sa poursuite.

UN MERVEILLEUX REMEDE

BEECHAM'S PILLS

Pour les excès de bile et les désordres des nerfs, tels que vents et couleurs dans l'estomac, le mal de tête, le vertige, encombrement et gonflement après les repas, engourdissement et étourdissement, frissons, rougeur subite et sensation de chaleur, perte d'appétit, respiration difficile, constipation, pustules sur la peau, sommeil agité, cauchemars et toutes les sensations nerveuses et de tremblement, etc. La première dose donnera du soulagement en vingt minutes ; ce n'est pas là un conte. Chaque personne affligée est vivement invitée à essayer une boîte de ces pilules et elle reconnaîtra qu'elles

Valent une guinée la boîte.

LES PILULES DE BEECHAM, prises suivant la direction, ramèneront rapidement les femmes à la santé, elles enlèvent rapidement toutes les irrégularités et obstructions du système.

Pour un estomac faible, une digestion difficile, un foie dérangé,

elles agissent comme par magie, quelques doses produiront des merveilles sur les organes vitaux, ranforçant le système musculaire, ramenant les constitutions ruinées, revivant l'appétit et faisant renaître avec, le stimulant de la santé, toute l'énergie physique du corps humain. Elles sont spécialement en renommée pour chasser les fièvres dans les climats chauds. Ce sont là des faits admis par des milliers de personnes de toutes les classes de la société et l'une des meilleures garanties aux personnes nerveuses et débiles, est que les PILULES BEECHAM SE VENDENT PLUS QU'AUCUNE AUTRE MEDECINE PATENTEE DE L'UNIVERS

Preparées seulement par

THOMAS BEECHAM

ST HELENS, ANGLETERRE

Chez tous les Pharmaciens.

mjs—p—w—29—h

UN HOMME EN MORCEAUX

Affaire mystérieuse à New-York

New-York, 29 — Des gamins ont trouvé, samedi, dans la rivière East, près de la 11le rue, les bras, les épaules et la partie supérieure de la poitrine d'un homme paraissant avoir été très vigoureux.

Dimanche dernier, le tronc du même homme fut trouvé dans la rivière Harlem, à huit milles de l'endroit où l'on avait ramassé les autres dépouilles, samedi. Tous ces morceaux de chair sont enveloppés de la même manière dans des linges huilés attachés avec des ficelles. On n'a pu encore trouver la tête. Le corps semble avoir été frappé trois fois dans la région du coeur avec un instrument contondant, et une fois dans le dos.

Le coroner a tenu une enquête, mais toutes les recherches n'ont abouti à rien. Tout New-York parle aujourd'hui de ce mystère. Ces trouvailles rappellent les histoires extraordinaires et merveilleuses de Guy deMaupassant ou d'Edgar Poë.

PARC SOHMER

Le programme de cette semaine n'en cède en rien, à ceux qui l'ont précédés. Notre public amateur de jolie musique et de bonnes représentations, ne saurait trop encourager ce lieu populaire d'amusement, surtout depuis que la température semble vouloir se montrer plus clémente. Hier soir, ainsi que dimanche après-midi et soir, le grand pavillon était rempli de personnes qui sont venues applaudir les artistes qui figurent au programme.

Les gérants du parc ont décidé avec raison, de réengager pour une autre semaine, les deux fameux nains, les frères Rossow. Tous ceux qui ont vu ces petits bonshommes à l'oeuvre, surtout dans leur dernier acte, la partie de boxe, ne demandent pas mieux que d'y retourner.

On a aussi fait un bon choix en retenant les services de mademoiselle Catherine Rose, dont la voix de contralto d'un timbre des plus purs, a su lui gagner une foule d'admirateurs. Hier soir, ses deux morceaux, "Answer" et "Sally in our alley", ont été rendus avec beaucoup de brio. Sa dernière chansonnette a surtout été fort applaudie.

Louis Vérande prend mieux que jamais. Il a un répertoire complètement nouveau cette semaine. Une de ses meilleures chansons comiques, intitulée "Le marchand de soufflets", soulève l'auditoire.

Un des contrastes les plus grands avec les nains, est M. Horace Barré qui est en bonne voie de devenir un émule dangereux pour Louis Cyr. M. Barré fait des tours de force réellement prodigieux. La représentation se termine par les jeux des acrobates comiques Abacco et Page. Ces derniers ne sont pas la moindre attraction du programme cette semaine. Leurs culbutes et jeux sont d'une souplesse étonnante. Il y aura sans doute foule tous les soirs.

LE ROSAIRE

Voici le sommaire du dernier numéro du "Rosaire" publié par les RR. PP. Dominicains, de St Hyacinthe :

Gravures : Ste Madeleine, La Visitation ; la force du Rosaire, R. P. Feuillette ; le dernier pardon, lord Byron ; la vie d'une mère de famille (Ste Anne) R. P. V. Delau ; Ste Madeleine, R. P. Lacordaire ; une Sainte amitié, R. P. Joyau ; la Visitation, R. P. Quincenet ; le carême du T. R. P. Ollivier ; Chronique.

Le Remède du Dr Chase Contre le Catarrhe

GUÉRIT les rhumes de cerveau en dix minutes.
GUÉRIT un catarrhe qui commence en un à trois jours.
GUÉRIT le catarrhe chronique, les fièvres lentes et les fièvres roses.
Complet avec souffleur gratuit.

Vendu par tous les Marchands.

Prix 25 Cents. (2) 55—n—v

PEINTUREZ votre BUGGY

Avec un dollar vous achetez assez de peinture "Island City"

Qui donne un lustre aux voitures, mélangée, prête pour l'usage, pour peinturer un vieux buggy et le mettre comme un neuf. Le vernis n'est pas nécessaire. Cependant, une couche de vernis "Island City" durable et qui a du corps lui fera conserver son lustre plus longtemps.

P. D. DODS & CO.
Fabricants
Montréal, et 100 rue Bay, Toronto.

A. V. ROY
Ingénieur des Arts et Manufactures
(Ecole Centrale de Paris)
Membre de la Société des Ingénieurs Civils de France.
TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUCS, PONTS, INSTALLATIONS D'USINES, BREVETS D'INVENTIONS, EXPERTISES.
Consultations Techniques.
Spécialité de questions minières et d'Exploitations Métallurgiques.
(Chambres 5 et 6)
Tél. Bell 2487. 16 RUE ST-JACQUES
169—mjs—n

Aux Femmes Malades

Votre docteur a-t-il failli de vous guérir ? Je suis une Sage Femme d'expérience, et je connais un Traitement Domestique qui ne peut manquer de vous guérir. J'enverrai GRATIS privément tous les conseils et descriptions sur réception de l'adresse, accompagnée d'un timbre-poste. Les femmes qui ont besoin d'assistance sont celles que je veux atteindre, et j'adopte ce moyen, parce que je puis expliquer parfaitement, par lettre, l'efficacité de mes remèdes. Mad. E. DUBOIS, 878 Rue St. Paul, Montréal.

TRAGEDIE AU TEXAS

A coups de revolver

Dallas, Texas, 29 — Une terrible tragédie s'est déroulée, hier, à l'église méthodiste de Pleasant Valley, comté de Dallas, North Texas.

Les Corrisson et les Jones sont des planteurs très puissants dans cette partie du Texas. Leurs fermes étaient voisines et les meilleurs sentiments n'avaient cessé de régner entre les deux familles. Auguste Carrisson était marié et avait une fille de 16 ans, nommée Lois. Les frères Jones étaient célibataires. Frank Jones poursuivait depuis plus d'une année la fille de Corrisson de ses assiduités. Dernièrement, la jeune fille lui reprocha d'avoir perdu son avenir en lui promettant de l'épouser. Le père jura alors de tuer Frank Jones et il mit son projet à exécution hier, pendant le service religieux. Au moment où le prédicant commençait son sermon Corrison sortit de l'église et s'arrêtant sur le perron il sortit un revolver et tira plusieurs coups vers les Jones, qui répondirent à l'attaque. — Lorsque le feu cessa, Augusta Corrisson et Frank Jones gisaient inanimés sur le sol et Thomas Jones était étendu dans une mare de sang, respirant à peine. On croit que ce dernier succombera à ses blessures.

CANTONS DE L'EST

On mande de Stanstead que jeudi soir, la foudre est tombée devant le magasin de M. H. A. Channell. La maison de M. F. Courteau a été très endommagée et plusieurs lumières électriques se sont éteintes. Une dame qui s trouvait dans la rue a été renversée sans connaissance et l'on a dû la transporter à son domicile.

—Des malfaiteurs ont visité le village de Knowlton dernièrement. Ils sont entrés dans les magasins de MM. Israël England et fils, J. C. Pettes et F. P. Williams, où ils n'ont pu, cependant, enlever que de petites sommes laissées dans les tiroirs.

Port Burwell, Ont., 28 — Le magasin de Emery Pousel et Cie a été visité par des voleurs, la nuit dernière. Ils ont ouvert le coffre-fort à l'aide d'un explosif et se sont emparé d'une vingtaine de piastres.

Je Guéris la Varicocèle

et tous les effets des abus et excès.
Sans opération.
Sans compressions.
Sans empêcher le malade de travailler.
Sans danger possible.
Sans lotion ni remèdes.
Simplement par l'électricité galvanique. C'est le remède de la nature. Vous mettez ma batterie électrique pour le corps, sous forme de ceinture, en vous couchant, et le doux et amusant courant traverse les veines engorgées, durant la nuit, et fait disparaître la maladie, et guérit en quelques semaines. Mon pamphlet "Trois Classes d'Hommes" contient un traité illustré de cette maladie, et toutes les personnes qui en sont atteintes devraient le lire. Envoyé gratis sur demande. DR. SANDEN, 156 rue St Jacques, Montréal. Heures de bureau, de 9 à 6 heures. Dimanche, de 11 à 1.
149—n—w—qh (3)

Une belle Montre finie en or

Grandeur pour Dames ou Messieurs, pour $6.00.

avec véritable mouvement américain monté sur diamants.

Nous enverrons, à n'importe quelle adresse, une de ces montres bien finies et garanties durer au moins 5 ans. Vous aurez le privilège de l'EXAMINER AVANT DE LA PAYER, et si elle ne vous donne pas ENTIERE SATISFACTION, vous nous la renverrez à nos frais. Elle est aussi bonne que CELLES VENDUES de $10.00 à $12.00. Nous sommes certains que votre montre nous en fera vendre plusieurs autres, si vous la montrez et la louangez à vos amis, ce qui nous permettra de continuer à les vendre à bon marché. Nous vous donnerons toutes les preuves voulues de notre habileté et de l'intention de nous conformer à notre GARANTIE ECRITE, qui accompagne chaque montre. Nous les expédions directement de la fabrique et nous vous épargnons tous les profits des intermédiaires. En donnant votre commande donnez-nous une idée du boîtier que vous préférez, ouvert et découvert, et nous essaierons de vous plaire.

INTERNATIONAL IMPORTING CO
P.O., Box 572, Montreal
151—mjs—n

Rose's (West India) Lime Juice

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

Plus sain
Et moins couteux
Que les citrons

Agents pour le Canada
Law, Young & Cie
MONTREAL.
mjs—n

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties chatres de la chevelure deviennt nt reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 82—mjs—n

Elle peut n'avoir pas réussi, jusqu'à présent, à se faire de bons gâteaux à déjeuner, en se servant de poudres de qualité inférieure. Mais maintenant elle déclare qu'elle peut faire mieux, car elle a appris que pour réussir à faire de bonnes pâtisseries, il fallait faire usage de la véritable

...Poudre à Pâtisserie...

" THE COOK'S FRIEND."
gh

Qu'est-ce que le CASTORIA

Le Castoria est le remède du Dr Samuel Pitcher pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique. Il remplace avec succès les calmants, les pastilles, les sirops et l'huile de ricin. Il est agréable et garanti par l'usage qu'en ont fait depuis trente ans des millions de mères. Le Castoria détruit les vers et calme la fièvre. Le Castoria prévient les vomissements de lait caillé ou aigri, il guérit la diarrhée et les coliques sèches. Le Castoria apaise les maux de dents, guérit la constipation et les flatuosités. Le Castoria facilite l'assimilation de la nourriture, règle l'estomac et les intestins, procure un sommeil naturel et bienfaisant. Le Castoria est la panacée des enfants, — l'ami des mamans.

Le CASTORIA.

"Le Castoria est un remède excellent pour les enfants. Les mamans n'en ont toujours vanté les bons effets sur leurs bébés."
DR. G. C. OSGOOD,
Lowell, Mass.

"Le Castoria est le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. J'espère que le jour n'est pas loin où les mamans, ne consultant que le réel intérêt de leurs enfants, emploieront le Castoria au lieu de toutes ces drogues charlatanesques qui détruisent leurs chers bébés, en leur introduisant par la gorge de l'opium, de la morphine, des sirops calmants et autres drogues pernicieuses qui les envoient prématurément à la tombe."
DR. J. F. KINCHELOE,
Conway, Ark.

Le CASTORIA.

"Le Castoria convient si bien aux enfants que je le recommande comme supérieur à tout autre remède connu de moi."
H. A. ARCHER, M. D.,
111, So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

"Nos médecins du service des enfants ont vanté les résultats du Castoria dans leur clientèle du dehors, et, bien que nous n'ayions parmi nos remèdes médicaux que ce qui est désigné comme drogues réglementaires, nous confessons volontiers que les mérites du Castoria lui ont valu notre approbation."
UNITED HOSPITAL AND DISPENSARY
Boston, Mass.

The Centaur Company, 77, Murray Street, New York City.

188—ms—YouW—n

UNE SPLENDIDE PERSPECTIVE

Pour une vigoureuse campagne d'été—nous suggère de faire un autre effort final afin d'écouler tout ce qui nous reste de notre stock du commencement du printemps.

LES REDUCTIONS DE PRIX

Seront à l'ordre du jour — des réductions modérées dans quelques lignes, de grosses réductions dans d'autres — suivant les qualités des différents lots que nous avons en mains. Nous nous proposons de vendre les items mentionnés dans cette annonce comme échantillons seulement — pour illustrer d'une manière claire et concise comment nous nous proposons de réduire les prix ; mais il y aura plusieurs bons marchés également importants que nous ne pouvons pas mentionner dans l'espace limité d'une annonce de journal.

Si vous cherchez des bons marchés, venez chez Kennedy. Nous ne vous avons jamais désappointés et vous ne le serez pas maintenant : : : : : : : : : : : : :

LOT 1

Habillements très choisis pour hommes — faits du plus beau tricot importé de l'ouest d'Angleterre et de cheviottes écossaises importées, chic nouveaux effets, en bleu, noir et gris. Le fini et l'ajustement sont tout à fait aussi bons que meilleurs habillements que les marchands-tailleurs vendent $25.00. Nous commençons aujourd'hui à vendre ces magnifiques habillements à seulement $10.50

LOT 2

Trois cents habillements pour hommes, en chic patrons de bruyère, effets bruns, gris et bleus, aussi en serges anglaises unies, strictement dans les derniers goûts ; ce sont des vêtements qui peuvent être portés en été sans vestes ; aussi plusieurs lignes de tricots unis foncés et cheviottes, garanties strictement tout laine et cousus de soie qui a été éprouvée. Chaque habillement vaut certainement $12 et $14. Nous commençons à les vendre cette semaine à seulement.. $8.50

LOT 3

Habillements en tweeds écossais strictement tout laine, pour hommes. Plusieurs beaux patrons en nuances pâles et foncées, aussi en serge tricot noir uni et bleu, doubles de drap italien extra forts, excessivement bien faits et durables, certainement meilleurs que les habillements vendus dans les autres magasins $9.00. Nous commençons aujourd'hui à vendre ces splendides habillements à seulement $6.50

Nous Ecoulons.....

Tous nos

VETEMENTS DE PETITS GARCONS

Tous nos nouveaux habillements populaires du commencement du printemps seront maintenant vendus à

Moitié Prix

Pratiquement parlant.

J. G. KENNEDY & CIE

LES DRAPIERS A UN SEUL PRIX

31 RUE ST-LAURENT

Le Secret d'avoir un Beau Teint par un moyen naturel

Avoir un beau teint voilà ce que recherchent avec raisons d'ailleurs, toutes les jeunes filles, les jeunes femmes, et même les femmes d'âge mûr. Pour obtenir ce résultat on a recours à toutes sortes de procédés factices, les fards, les poudres, et comme résultats on arrive à s'abîmer à tout jamais l'épiderme. Un beau teint est le résultat d'une bonne santé, d'un sang riche et généreux. Le

VIN St MICHEL

ce Tonique Reconstituant, Stimulant et Nutritif contient tous les éléments nécessaires à la production d'un sang riche et généreux, il donne à la peau une teinte rosée, les lèvres se colorent, les yeux s'animent, enfin, le visage prend cet éclat radieux, cette expression sereine, cet air de santé qui vous charme et vous captive.

TUTTI FRUTTI D'ADAMS

FACILITE LA DIGESTION

Quelques marchands essaient de faire passer des imitations dans le but de faire de plus gros profits. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti Frutti," soit sur chaque paquet à 5c. Conservez les coupons pour obtenir les livres les plus nouveaux et prix. 51—n

PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DE "LA PRESSE"

No. 2 29 Juin 1897.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne - - { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 26 JUIN 1897

LUNDI	52,172
MARDI	FETE
MERCREDI	52,654
JEUDI	52,513
VENDREDI	53,081
SAMEDI	63,266
TOTAL	273,686

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE

26 JUIN 1897

54,737

MONTREAL, 29 JUIN 1897.

LE DISCOURS DE M. TARTE

C'est de celui de samedi dont nous voulons parler ; de celui que l'hon. ministre des travaux publics a prononcé pour défendre le coup du Drummond et surtout pour attaquer tous ceux qui se sont opposés à la perpétration de ce job fantastique.

Ce discours, véritable harangue de husting, ne contient pas un fait qui ne soit contraire à la vérité.

Nous laisserons de côté toute la phraséologie verbeuse et personnelle du ministre, pour ne relever que les parties de son discours consacrées aux choses sérieuses.

LA GARANTIE DES 8 MILLIONS

C'est sur l'Atlantique et Lac Supérieur, — à tout seigneur, tout honneur, — que le ministre a tout d'abord déversé sa bile, en disant :

" Armstrong n'ayant pu nous contraindre à accepter son projet, a été trouver le gouvernement Flynn, à Québec, et a obtenu une garantie de 8 millions de piastres, pour soutenir le projet que j'ai devant moi. En d'autres mots, le crédit de la province de Québec a été engagé pour 8 millions de dollars en faveur d'un des extravagants projets de M. Armstrong."

Il n'y a pas un mot de vrai dans cette déclaration, et nul ne le sait mieux que l'hon. ministre des travaux publics.

Dans l'arrangement intervenu entre le gouvernement Flynn et le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, représenté par son président, l'hon. R. Thibaudeau, le crédit de la province de Québec n'a pas été engagé pour un centin. Le gouvernement, en vertu des lois existantes, s'est tout simplement engagé à garantir l'intérêt de 4 p. c. pendant vingt ans, sur les obligations de cette ligne, du jour où la compagnie aura effectué, entre les mains du trésorier de la province, une somme jugée nécessaire ou suffisante pour payer cet intérêt."

En quoi le crédit de la province de Québec est-il affecté par cette transaction ? Pas de dépôt, pas de garantie ! La province n'agit, en cette occurence, qu'à titre de fidéi-commissaire, recevant en dépôt une somme qu'elle distribue dans des conditions arrêtées, prévues.

Ce système n'est pas nouveau. Il a du bon en ce qu'il inspire confiance aux capitalistes qui savent que le gouvernement détient dans ses caisses de quoi payer les intérêts pendant vingt ans, c'est-à-dire pendant la période critique que tout chemin de fer traverse.

Le gouvernement Flynn a été battu ; c'est un vaincu ; on ne doit pas plus frapper un gouvernement tombé, qu'un homme qui est à terre et ont ne doit pas surtout se servir, contre lui, d'armes déloyales.

Avant le 11 mai et sur les hustings la déclaration de l'honorable ministre des travaux publics était de bonne guerre ; mais, répétée, affirmée en Chambre, consignée dans les rapports parlementaires elle constitue une vilennie et porte atteinte à la dignité du Parlement.

Un ministre peut se tromper mais il n'a pas le droit surtout pour pallier ses erreurs ou ses turpitudes, de déconsidérer ses adversaires en les accusant devant tout le pays de fautes qu'ils n'ont jamais commises.

LE CHEMIN DE LA RIVE SUD

Après avoir attaqué l'Atlantique et Lac Superieur encore plus pour atteindre l'hon. R. Thibaudeau, et M. R. Préfontaine — que la "Patrie" traitait encore de faiseurs, samedi dernier, et qu'elle qualifiait dans son numéro d'hier d'hommes compromis — l'hon. ministre des travaux publics s'en est pris au chemin de fer de la rive Sud, mieux connu sous le nom du Montréal et Sorel.

M. Tarte a été moins violent, moins positif et moins agressif en parlant de cette voie ; il sait qu'en elle il a un adversaire offrant moins de prise à l'attaque, et placé dans des conditions qui font découvrir toutes les pustules de l'horrible Drummond.

Le seul argument que M. Tarte a avancé contre le Montréal et Sorel, c'est qu'il aurait entraîné la construction du pont de Longueuil ou un arrangement avec le Grand Tronc portant seulement sur l'usage du Pont Victoria, arrangement que le Grand Tronc n'aurait jamais voulu faire.

Si le gouvernement avait dit au Grand Tronc : "Nous voulons faire passer les trains de l'Intercolonial sur le pont Victoria, à un taux de péage juste et raisonnable et ce n'est qu'à cette condition que nous contribuerons à son élargissement pour la somme de $300,000," croit-on que le Grand Tronc aurait refusé ?

Croit-on même que le Grand Tronc refuserait de laisser passer les trains de l'Intercolonial passant par la rive Sud pour la même somme de $40,000 qu'il demande pour les trains venant par le Drummond ?

Evidemment non. Cette somme de $40,000 représentant les quatre cinquièmes de l'intérêt du coût de l'élargissement du pont.

Le Grand Tronc enfin ne doit pas oublier que le pont Victoria doit quatre millions de piastres au pays, sans compter les intérêts dûs depuis plus d'un quart de siècle.

Pour mieux tuer le chemin de fer de la rive Sud, M. Tarte a raconté une longue histoire à laquelle il a mêlé le nom de M. Armstrong, alors que la compagnie du chemin de la rive Sud n'a absolument rien eu à faire avec le cauchemar du ministre des travaux publics.

La rive Sud a été sacrifiée par M. Tarte ; ses intérêts ont été livrés au Drummond par le ministre qui avait le devoir de les défendre. Le coup du Drummond a été fait en cachette, tenu enfoui dans le portefeuille jusqu'aux derniers jours de la session, justement pour empêcher le chemin de la rive Sud d'entrer en concurrence avec le Drummond.

* * *

Laissant de côté le chemin présidé par l'honorable R. Thibaudeau, que M. Tarte poursuit d'une haine féroce, il restait encore devant le gouvernement deux chemins, le Drummond et la rive Sud.

Le gouvernement a-t-il demandé une soumission quelconque au chemin de la rive Sud ? s'est-il enquis des conditions dans lesquelles il serait prêt à vendre ou à louer sa ligne achevée ? Non. Il n'a vu, il n'a voulu voir que le Drummond, le Drummond de l'ami Grenshields qui avait rendu des services ; à qui ? Car enfin le chemin de la rive Sud appartient à des libéraux qui eux aussi ont rendu des services ; à des libéraux qui pendant vingt ans, ont payé de leur bourse et de leur personne dans les luttes du parti. Les sacrifices faits par ces vieux libéraux n'auraient certainement pas été jugés moins grands et moins dignes de récompense que ceux que s'est imposés l'ami Greenshields par un libéral de moins fraiche date que l'honorable M. Tarte et plus au courant que lui, par conséquent, de l'histoire du parti libéral de 1878 à 1896.

Nous pourrions continuer longtemps encore à disséquer le discours de l'hon. M. Tarte et montrer tout ce qu'il contient de faussetés, de mensonges et de calomnies.

Nous aurions fait ce travail, tout répugnant qu'il soit de remuer la vase, même avec la perche de dix pieds dont parle le ministre, si les lettres de l'hon. M. Thibaudeau et de M. Armstrong, que nous publions dans notre bulletin politique, ne rendaient ce travail inutile.

Reste l'achat de la "Patrie" ; nous en causerons un autre jour : il faut savoir limiter ses plaisirs.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 29 juin.

L'atmosphère politique est plus embrouillée que jamais et les perspectives de prorogations se perdent dans les brouillards de l'incertitude. La nomination d'un comité d'enquête par le sénat ajoute un nouvel élément d'indécision. Le comité se met à l'oeuvre ce matin, et va certainement essayer d'expédier les choses, mais une enquête est toujours entourée de mystères et il est impossible de dire quand celle-ci finira. Ce qui paraît évident, c'est que la chambre va s'ajourner en attendant que le sénat ait fini son enquête. Le travail de la chambre étant terminé, il n'y a plus besoin de la conserver en séance et nos députés vont prendre une petite vacance en attendant la prorogation.

Tout le monde se demande, naturellement, ce qui va sortir de l'enquête et quelles cartes les sénateurs ont entre les mains. Naturellement, ils sont très discrets et il est difficile de percer leur discrétion. Il est évident qu'ils n'auront pas de peine à établir que la compagnie du Drummond a remis à différentes reprises entre les mains de courtiers, des options sur son chemin pour des prix variant de $5,000 par mille, à $400,000 pour le tout.

La différence entre ce prix et les deux millions que le gouvernement entend payer explique amplement la générosité de M. Greenshields et fait comprendre comment il se trouvait avoir par hasard, de l'argent du parti dans sa poche pour acheter la "Patrie", en faveur des fils de M. Tarte.

Dans tous les cas, le Sénat est assurément décidé à faire une enquête sérieuse qui éclaircira certainement tous les points que le gouvernement obscurcit à plaisir.

Pendant ce temps, les ministres errent comme des âmes en peine se demandant quel sera leur sort.

Nous sommes loin de la belle assurance qui régnait à l'ouverture de la session lorsque l'on affirmait que tout serait fini le 3 juin.

Il y a déjà des gens qui parlent de faire revenir sir Wilfrid Laurier et le voyage de M. Tarte paraît compromis.

La session finit piteusement et cette fin est d'un triste augure pour le règne libéral ; cependant, les gens qui dirigent les affaires ne peuvent s'en prendre qu'à eux. On leur a crié casse-cou au début de la session, lorsqu'ils ont annoncé le "Coup du Drummond", mais ils se sont crus assez forts pour en imposer au sentiment public.

Ils se sont trompés.

Jamais le gouvernement libéral n'a été aussi faible qu'aujourd'hui.

* * *

Je vous envoie ci-après les incidents intéressants de la séance d'aujourd'hui aux deux Chambres.

Tout roule sur le "Coup du Drummond", le sujet qui occupe tous les esprits.

* * *

A la Chambre des Communes :

Lorsqu'après avoir passé en concurrence un grand nombre d'articles du bill des subsides, on est arivée au crédit de l'Intercolonial ($157,500) pour 9 mois d'essai, M. Foster attira l'attention du gouvernement sur le fait que le gouverneur-général avait signé le crédit pour l'arrangement temporaire avec le Grand Tronc et le chemin de fer du comté de Drummond avant que le Sénat eut rejeté le bill primitif.

M. Fielding répondit que le crédit avait été préparé sans tenir compte de la décision probable du Sénat et aurait été présenté même si le Sénat avait passé le bill. Le crédit, dit-il, avait été omis du reste des estimés par simple inadvertance.

M. Foster répliqua avec un sourire significatif que le second mouvement était le meilleur. Mais le ministre des finances veut-il dire que si le bill avait passé le gouvernement aurait fait voter le crédit tous les ans pendant 99 ans ?

M. Fielding ne répondit pas à cette question,mais il répéta que le crédit temporaire pour 9 mois n'avait rien à voir avec le vote du Sénat.

M. Wallace prit alors la parole pour discuter les termes de l'arrangement, mais la partie la plus curieuse de son discours est celle dans laquelle il a eu une prise violente avec M. Tarte.

M. Wallace dit :—Le ministre des travaux publics est en relations financières avec le promoteur de ce projet ; des chèques ont été obtenus de lui pour payer ce qu'il devait. Il l'a admis lui-même.

M. Tarte (irrité)—Je n'ai pas admis cela ; ce n'est pas vrai. Si l'hon. député veut aller un peu plus loin et dire que j'ai des intérêts financiers en commun avec M. Greenshields, s'il veut avoir le courage de demander une enquête, je m'engage au nom du gouvernement à l'accepter immédiatement.

M. Wallace—Je ne pense pas que personne s'effraie de la pétarade de l'hon. ministre. Il dit que si j'avais le courage de mes opinions je lui ferais face. Je ne crois pas que personne ait jamais pu me faire le reproche de n'avoir pas le courage de mes convictions. Jamais je n'ai fui devant une poursuite.

M. Tarte—Moi non plus !

M. Wallace—Il a commencé une poursuite dans la province de Québec et le jour fixé pour le procès, il était à des centaines de lieues de là.

M. Tarte—Ce que dit l'hon. député n'est pas exact.

L'orateur fait remarquer que M. Tarte a nié.

M. Wallace. — L'assertion que j'ai faite et que je ne retire pas, est que le jour où la poursuite prise par M. Tarte devait venir devant le tribunal, ce monsieur n'était pas dans la province de Québec, pour la simple raison qu'il ne désirait pas que l'affaire marchât.

L'orateur demande encore à M. Wallace de s'en tenir à la discussion du crédit de l'Intercolonial.

M. Wallace déclare qu'il est parfaitement dans l'ordre. M. Tarte cherche à détourner l'attention. Je ne veux pas, dit-il, préjuger de l'enquête que doit tenir l'autre chambre, bien qu'il paraisse probable que l'on va découvrir un autre scandale de la Baie des Chaleurs, sinon pire.

Tout le monde sait que les parts de cette compagnie ont été divisées et que la valeur de $100 chacune, est montée à $500, depuis que la compagnie va réaliser $1,600,000, sur la transaction. Quant à lui, il s'oppose entièrement à la transaction et il sait que le pays s'y oppose.

L'ajournement de six heures, jeta un peu de calme sur cette tourmente et le Dr Sproule reprit le sujet dans un discours plus calme, dont voici deux points importants, à l'égard de la stupéfiante déclaration de M. Fielding, que le crédit était signé depuis longtemps et destiné aux neuf premiers mois qu'e le contrat aurait eu à courir.

D'abord, dit M. Sproule, cette explication est boiteuse. S'il est vrai que le crédit était destiné à payer les premiers mois d'exécution du contrat jusqu'à la clôture de l'année fiscale, il eut fallu mettre huit mois, car le bail ne devait commencer que le 1er novembre, et du 1er novembre au 30 juin, il n'y a que huit mois à courir et non pas neuf.

Ensuite, s'il est vrai que le crédit eut été demandé pour neuf mois d'exécution du contrat de 99 ans, avec achat, le gouvernement n'a pas le droit de se servir de la signature du gouverneur-général, pour neuf mois d'une entreprise absolument différente.

De deux choses l'une, où le gouvernement a trompé la Chambre où il a trompé le gouverneur.

Qu'il choisisse.

M. McLean, député de York East, propriétaire du "World" de Toronto, qui s'était d'abord déclaré en faveur de l'arrangement avec le Drummond et dont la "Patrie" avait publié les articles à son de trompe, combat aujourd'hui l'arrangement bâtard et, prenant en considération toute la politique du chemin de fer du gouvernement adverse aux voeux de la population, il retire son appui au projet.

Cette dernière déclaration qui a fait effet a clos la discussion sur cette question.

* * *

Au Sénat :

Après que le Sénat eût passé le Bill de la Montreal and Southern Counties Ry Co., le sénateur Miller a repris le débat sur sa motion pour la nomination d'un comité spécial d'enquête dans le "Coup du Drummond." Il dit qu'il avait consenti à un ajournement samedi à la demande de Sir Oliver Mowat, mais que les événements survenus depuis l'obligeaient à persister dans sa motion dans l'intérêt du pays et il demande que l'enquête se fasse immédiatement.

Sir Mackenzie Bowell dit que Sir Oliver Mowat avait exprimé samedi le désir du gouvernement de remettre la question jusqu'à la prochaine session et qu'il était disposé à être de son avis; mais après ce qui s'est passé en Chambre des Communes et ce qui s'est dit dans la presse, le besoin d'une enquête se fait absolument sentir.

Il cite le "Montreal Herald" qui, dit-il, est la propriété d'une des personnes les plus intéressées dans le chemin de fer du Drummond, et le "Toronto Globe" qui ont déclaré que le Sénat ne pousserait pas l'enquête, parce qu'elle pourrait avoir pour effet d'impliquer les membres du parti conservateur. Sir Mackenzie Bowell déclare qu'il est certain que tout le Sénat serait heureux d'apprendre qu'il ne s'est passé rien de répréhensible dans l'emploi des fonds. Si des membres du parti conservateur sont impliqués, le plus tôt ils seront chassés de la vie publique, le mieux ce sera pour le pays et pour le parti auquel ils appartiennent. Il est inutile pour la presse libérale de lancer ces menaces dans l'espoir d'intimider le Sénat. Le "Globe" l'a aussi accusé, dit-il, d'agir sous les ordres de Sir Charles Tupper de M. Foster et de M. Haggart.

Sir Mackenzie Bowell nie formellement qu'il ait un chef dans la chambre des communes, encore moins "l'honorable député qui dirige aujourd'hui l'opposition. "Je désire qu'il soit bien compris que tout ce que je fais en cette circonstance n'a d'autre origine et d'autre but que l'intérêt public tel que je le conçois."

Sir Oliver Mowat déclara alors que si l'opposition était décidée à pousser cette motion, il ne la combatterait pas. Il se contenta de demander l'adjonction du nom de M. David Mills à la tête du comité.

L'honorable sénateur Scott est opposé à l'enquête et demande que le selence se fasse autour des articles de journaux. En tout cas, il demande que l'enquête ait tout le temps de se faire sérieusement.

Le sénateur Mills revient sur la question constitutionnelle et réaffirme que l'enquête doit prendre naissance aux Communes.

Le sénateur Power a fait un discours remarquable et extraordinaire surtout par le vénin qu'il contient "in Canda" contre une personne qui ne peut être autre que le ministre des travaux publics. Il constate que les relations entre le sénat et la chambre des communes sont actuellement très tendues. La précipitation a fait commettre des erreurs de part et d'autre. Le sénat agit dans les limites de son droit en faisant une enquête, mais il eut préféré voir les communes prendre l'initiative. Le sénat était disposé samedi, à remettre l'enquête à la prochaine session. Ce changement d'opinion survenu provient de ce qui s'est dit en chambre et de ce qui s'est publié dans le "Globe". Le "Globe" n'a jamais été tendre pour le sénat et n'a jamais manqué une occasion de l'attaquer. Il ne fait que continuer son ancienne politique. D'ailleurs le "Globe" ne prétend pas être l'organe du gouvernement, et il ne croit pas que le gouvernement puisse être tenu responsable des opinions émises par le "Globe". Il regrette que le sénat ait changé d'avis depuis samedi.

Cependant, si l'enquête doit avoir lieu immédiatement, elle doit être complète. Il a entendu dire qu'un homme public très haut placé, qui sera un des témoins les plus importants de l'enquête, était sur le point de prendre le bateau pour l'Europe. Il espère que ce n'est pas le cas, mais cela montre la nécessité d'agir promptement pour que ces personnes ne puissent pas se mettre hors de la portée du mandat d'amener de l'orateur.

Le sénateur Primrose repousse l'accusation que l'enquête soit une pêche à la preuve ou une exploitation politique. Tout le pays est sous l'impression que cette affaire du Drummond est véreuse. De plus il regrette d'apprendre que le feu survenu aux bureaux de la compagnie, ait détruit les livres.

Le sénateur Cox suggère d'en finir, puisque l'enquête doit avoir lieu.

La motion dont je donne le texte plus loin, est alors adoptée à l'unanimité.

Le comité d'enquête a décidé avant l'ajournement, de se réunir ce matin, à 10 heures, au comité des chemins de fer, pour s'organiser.

* * *

Voici la motion nommant le comité d'enquête.

Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Miller, qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire une enquête sur l'emploi des subventions accordées par le Parlement du Canada à la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, dans la province de Québec ; sur la situation financière actuelle de la dite compagnie ; sur ses dettes de tout genre échues ou à échoir ; sur la classe et la condition du dit chemin de fer ; aussi sur son matériel d'exploitation et sur tout ce qui peut avoir rapport à ces sujets, ainsi que sur toutes autres choses ayant trait au dit chemin de fer ; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à faire rapport de temps à autre, et qu'il soit composé des honorables sir Mackenzie Bowell, Ferguson, Power, Scott, Macdonald, I. P.-E. ; McInnes, New-Westminster ; de Boucherville, Primrose, Cox, Clemow, Landry, Prowse, Wood, Thibaudeau, de la Vallières ; et du proposant. — Honorable M. Miller.

Le Sénat a ajouté les noms de MM. Mills, McCallum et le comité se trouve ainsi composé.

Conservateurs : Sir Mackenzie Bowell, Ferguson, Macdonald, de Boucherville, Primrose, Clemow, Landry, Prowse, Wood, Miller, McCallum. —11.

Libéraux. — MM. Power, Scott, McInnes, Cox, Thibaudeau, Mills. — 6.

* * *

M. Powell a fait la réponse que voici aux protestations d'honnêteté de M. Tarte, aux objurgations qu'il adresse à ses adversaires pour leur reprocher de ne pas porter des accusations directes contre lui :

"Je n'entrerai pas dans la discussion des questions que soulève le ministre des travaux publics. Je puis sympathiser avec un homme qui s'irrite de voir insinuer contre lui des accusations sans que l'on ose l'attaquer en face ; mais je dirai à l'hon. député qu'il avait devant lui un champ libre et où le favoritisme est inconnu pour établir son innocence au sujet des accusations politiques qui sont lancées contre lui. Avant qu'il exerce ses forces de déclamation dont il donne le si puissant échantillon en Chambre, il serait tout aussi bon pour lui de faire juger les questions pendantes dans la poursuite en diffamation qui traîne devant la Cour d'Assises de Montréal et où devrait se prouver son innocence. Tandis qu'il n'aura pas le courage de le faire, pour ma part, je n'attacherai pas grand poids à ses protestations de vertu".

* * *

Voici la liste des nouveaux employés de douane nommés dans la province de Québec, du 1er juillet 1896 au 22 avril 1897 :

Louis Bazinet, percepteur, Joliette, $200 par an.

J. B. Richard, percepteur, Sherbrooke, $1,200 par an.

E. O. Lemieux, sous-percepteur, Beauce, $300 par an.

F. X. St-Michel, sous-collecteur, St-Jérôme, $300 par an.

C. Beausoleil, officier de surveillance, Montréal, $1.50 par jour.

L. Dionne, officier de surveillance, St-Thomas de Montmagny, $50 par mois.

D. Fortin, assistant-officier de surveillance, Montréal, $1.50 par jour.

J. B. Martineau, messager, Montréal, $1.50 par jour.

S. A. Brodeur, sous-percepteur, Valleyfield, $500 par année.

* * *

Les gens d'Ottawa ne doutent de rien.

Le gouvernement avait illuminé les bâtisses parlementaires pour la fête du 22, le jubilé.

Ils ont réclamé l'illumination pour le 23 juin, anniversaire de l'avènement des libéraux.

Puis ils ont demandé le 24 pour la St-Jean-Baptiste.

Plus tard ils ont insisté qu'il serait bon de les conserver pour le 1er juillet, fête de la Confédération.

Maintenant, ils demandent qu'on les maintienne en place pour jusqu'à l'exposition.

Et après.

Ottawa ne se contente pas du titre de Washington du Nord, elle aspire à celui de Ville Lumière.

Mais c'est Baptiste qui paie ces grandeoles-là.

Ne serait-il pas temps d'éteindre les lampions ?

PASCAL.

—Pour les conditions morbides, prenez les Pilules de Beecham. 9

INSTITUT KNEIPP DE MONTREAL

No 2082, rue Ste-Catherine (près de la rue Bleury)

Traitements par l'eau froide pour la guérison des maladies chroniques les plus invétérées.

La "Cure d'Eau Kneipp si bien connue par les innombrables guérisons qu'elle a opérées dans le monde entier, est particulièrement avantageuse, pendant la saison des vacances, aux enfants et aux grandes personnes dont les forces et le système nerveux sont épuisés par les études. C'est le plus sûr moyen de guérir la maladie, de rétablir les forces physiques, et la vigueur intellectuelle, et d'affermir l'état de santé.

Ce traitement, aidé d'un régime alimentaire approprié, vaut mieux que tous les voyages de santé et les longs séjours aux bords de la mer, d'où l'on revient le plus souvent plus malade qu'avant. 26,29,3

LE TEINT DIT TOUT

Quand vous voyez une personne dont le teint est couleur safran vous pouvez être certain que la constipation existe chez cette personne. Ce teint jaunâtre provient des impuretés dans le système que la nature n'a pu faire disparaître, à cause de la constipation et qui ont été absorbées par le système. Les tablettes purgatives du Dr Coderre donnent un teint clair et empêchent d'autres maladies de ce genre d'exister en faisant disparaître la cause, savoir, la constipation. — 25 cents.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame — Le plus grand Magasin de Montréal — 29 Juin

AVIS PUBLIC—Jeudi le 1er Juillet, étant la fête de la Confédération, les magasins de la compagnie seront fermés.

Articles nécessaires pour les Vacances

Vêtements de Petits Garçons pour les vacances

Il faut que les petits garçons les aient pour la Fête de la Confédération ; ils sont légers, frais, confortables, et ce sont les moins chers de la ville.

Corsages de chemises pour petits garçons, 23c.

Blouses pour petits garçons, 40c.

Blouses de fantaisie pour petits garçons, 45c.

Blouses blanches pour petits garçons, 65c.

Habits de toile pour petits garçons, 95c.

Habillements Galatea pour petits garçons, 1.10.

Habillements en toile pour petits garçons, 1.15.

Habillements en tweed pour petits garçons, 1.35.

Habillements Crash pour petits garçons, 1.45.

Chapeaux de paille pour petits garçons, 15c.

Casques pour jeu de Polo pour petits garçons, 10c.

Souliers de courses pour petits garçons, 38c.

Ceintures pour petits garçons, 8½c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Jupes de robes pour dames

Pour répondre aux demandes des dames qui vont à la campagne le jour de la Fête de la Confédération, nous ferons demain une offre exceptionnelle en fait de jupes de robes.

120 jupes de robes en drill américain, à la mode, en bleu marin, façon gris et beige drab, etc., très bien faites et taillées avec traîne complète, prix régulier $1.55 mercredi 95c.

215 jupes de robes en cordé Russel noir, dans les derniers goûts, traîne complète et bordées de velours, valant $1.65. Prix de mercredi 95c.

175 jupes de robes en serge cheviotte noire pour dames, un vêtement modèle, taillées dans les derniers goûts, ordinairement vendues à $3.25. Prix de mercredi $2.30.

190 jupes de robes en satin fleuri noir à la mode, taillées dans les derniers goûts et bordées de velours pour dames, valeur régulière $4.25. Prix de mercredi $2.95.

Offert Gratuitement

Demain, avec chaque vêtement pour petits garçons, hommes ou adolescents, vendu à $2.00 ou plus, nous offrirons un magnifique couteau de poche "Universal".

L'Article Favori des Petits Garçons

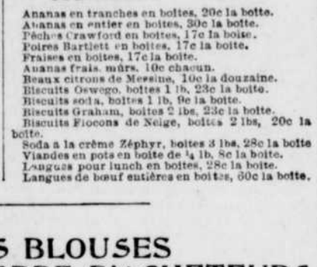

Un couteau de poche est l'article que les petits garçons aiment le mieux ; avec les couteaux que nous offrons ils peuvent presque tout faire.

Le Universal

Le couteau de poche "Universal," tout en ayant deux lames à aussi un tire-bouchon, un appareil pour couper et tailler les vitres et un appareil pour couper le bout des cigares ; avec un de ces couteaux un petit garçon peut commencer à travailler à son compte comme vitrier.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Approvisionnements pour la Fête de la Confédération et pour Fique-niques. Prix bons pour mercredi seulement.

Ananas en tranches en boîtes, 20c la boîte.
Ananas en entier en boîtes, 30c la boîte.
Pêches Crawford en boîtes, 17c la boîte.
Poires Bartlett en boîtes, 17c la boîte.
Fraises en boîtes, 17c la boîte.
Ananas frais, mûrs, 10c chacun.
Beaux citrons de Messine, 10c la douzaine.
Biscuits Oswego, boîtes 1 lb, 23c la boîte.
Biscuits soda, boîtes 1 lb, 9c la boîte.
Biscuits Graham, boîtes 2 lbs, 23c la boîte.
Biscuits Flocons de Neige, boîtes 2 lbs, 20c la boîte.
Soda à la crème Zéphyr, boîtes 3 lbs, 28c la boîte
Viandes en pots en boîte de ¼ lb, 8c la boîte.
Longues pour lunch en boîtes, 28c la boîte.
Langues de bœuf entières en boîtes, 30c la boîte.

DEPARTEMENT DES BLOUSES ENCOMBRE D'ACHETEURS

Le département des blouses était encombré d'acheteurs, hier. Si nous en jugeons par le nombre de personnes qui étaient rendues à 9 hrs a.m., nous vendrons plus de blouses aujourd'hui que jamais auparavant. Même offre demain.

QUATRE MILLE BLOUSES POUR DAMES

Achetées des célèbres Fabricants

THE ALLEN MANUFACTURING CO., TORONTO.

Prix régulier $1.15
Notre Prix 69c

—LES—

BLOUSES

De Dames

Les moins chères de l'univers

Mercredi....

69c

....Chacune

Prix régulier

$1.15

C'est le résultat d'un immense achat de cinq mille blouses en mousseline de première classe pour dames, fait au comptant des célèbres fabricants bien connus, The Allen Manufacturing Co., de Toronto.

Chaque blouse est très bien taillée, manches très à la mode, bien faite de riche mousseline américaine de splendide qualité, en beaux patrons et nuances délicates de rose, bleu, vert, etc., aussi en beaux effets noirs et blancs, aussi collet qu'on met et qu'on ôte à volonté, yoke ou dessus avec gallon à la ceinture qu'on peut serrer à volonté et beaux boutons en métal ; nous avons ces blouses dans toutes les grandeurs suivantes : 32, 34, 36, 38 et 40 pouces, mesure du buste.

Chaque dame devrait acheter au moins une douzaine de ces blouses ; nous n'en avons jamais eu une ligne aussi choisie à offrir et nous n'en aurons peut-être jamais de nouveau.

Veuillez ne pas oublier que le prix régulier de ces blouses à Montréal serait de $1.25. Nous en avons nous-mêmes des centaines à $1.15, mais notre prix pendant trois jours ne sera que 69c chacune.

☞ Ecrivez pour le Catalogue d'été.—Les commandes par la malle sont soigneusement exécutées

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 192 à 194 rue St Jacques

5c FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION 5c

Manufacturé par F. N. Casson & Cie., Montréal. Afin d'éviter les contrefaçons, chaque cigare est imprimé "SOHMER" comme sur cette vignette.

74—nr

EMBROCATION IMPERIALE.

GUÉRIT RADICALEMENT RHUMATISMES. LUMBAGO. RHUMES. FOULURES. PLAIES. ROIDEURS. ETC.

Préparée seulement par "Imperial Embrocation Co." Boite B. P. 516, Montréal. Prix 25c. En vente chez tous les pharmaciens.

19,22,24,26,29,1,3,6,8,10,13,15,17

..LE CORSET 1897.

LE SEUL CORSET Incassable à la taille.

(No 3)

R. & O. Navigation Co. — Excursions LE JOUR DE LA FETE DE LA CONFEDERATION

Des billets seront vendus le 30 juin et le 1er juillet, bons pour revenir le 2 de juillet

AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE

Bons pour aller le 29 juin et pour revenir le 2 juillet au prix d'un billet et un tiers.

LIGNE DE QUEBEC

Départ les jours de semaine à 7 hrs p. m., les dimanches à 3 p.m. Grand orchestre à bord.

LIGNE DE L'OUEST

Départ les jours de semaine, à 10 a.m.

LIGNE DU SAGUENAY

Départ de Québec pour le Saguenay, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 8 a. m.

Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser à

H. FOSTER CHAFFEE,
Agent des passagers de la ville,
128 Rue St Jacques,
En face du Bureau de Poste.
Téléphone 1731. 140—s

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETE du DOMINION

Des billets de retour de première classe seront vendus au prix d'un

BILLET SIMPLE

Le 30 Juin et le 1er Juillet 1897

Bons pour revenir pas plus tard que le 2 juillet 1897 et aux mêmes dates au prix d'un

BILLET ET UN TIERS

Bons pour revenir pas plus tard que le 5 juillet 1897.

Excursions le Jour de la Fête du Dominion.

Le Club de Crosse Shamrock à Cornwall et retour—Train spécial à 10 a.m. ; pour revenir partira de Cornwall à 7p.m. $1.25
St Anthony C. Y. M. Society à Iberville et retour—Trains spéciaux à 9.30 a.m. et 1.35 p.m., pour revenir départ d'Iberville à 6 p.m. 0.60
Cour Ste Marie, C. O. F., au Pare Otterburn et retour—Trains spéciaux à 9.45 a.m. et 1.30 p.m., pour revenir départ du Parc à 6 p.m. 0.60
Clan Maclennan No 46 à Ormstown et retour—Train spécial à 8.30 a.m., pour revenir départ d'Ormstown à 5.00 p.m. 0.80
Les Oddfellows à Highgate Springs et retour—Un train spécial partira à 9 a.m. pour revenir à 5.30 p.m. 1.00
St Gabriel T. A. & B. Society, à Burlington et retour—Train spécial à 8.15 a.m., pour revenir le bateau quittera Burlington à 5.00 p.m. 1.35
Royal Arcanum, Laurentian Council à Ausable Chasm et retour ; un train spécial 8.10 a.m. pour revenir, départ de Ausable Chasm à 4.30 p.m. 1.50
A. O. U. W. à Ste Hyacinthe et retour, trains spéciaux à 8.50 a.m. et 1 p.m. pour revenir, départ de St Hyacinthe à 6 p.m. 0.75
Ste Anne et retour par bateau 0.80
Lachine et retour par bateau 0.50

Assemblée de la C. W. A. à Chatham, Ont.

Pour l'assemblée ci-dessus, des billets aller et retour seront vendus à des prix réduits.

De Kingston et de toutes les gares à l'ouest de Kingston, les billets bons pour partir le 30 juin et le 1er juillet.

De toutes gares à l'est de Kingston, les billets bons pour partir les 29 et 30 juin et le 1er juillet. Tous les billets bons pour revenir jusqu'au 5 juillet 1897 (départ de Chatham).

Aux concurrents, taux et limite de temps spéciaux.

Pour informations complètes sur les prix, etc., s'adresser à n'importe quel agent du Grand-Tronc.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 Rue St Jacques
ou à la Gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

Fête de la Confédération

Des billets d'aller et retour de première classe seront émis au prix d'un passage.
Bons pour aller le 30 juin et le 1er juillet.
Bons pour revenir jusqu'au 2 de juillet, 1897.

— Et au prix —

D'UN BILLET ET UN TIERS

Bons pour aller le 30 juin et le 1er juillet, et bons pour revenir jusqu'au 5 juillet, 1897.

LE 1er JUILLET

Des convois Suburbains circuleront

— COMME SUIT —

De la gare Windsor pour Dorval, Valois, Lakeside, Pointe-Claire, Beaconsfield, Beaurepaire, Ste-Anne, Vaudreuil, Hudson, Rigaud et Pointe Fortune à 1.30 p.m. Le convoi régulier devant partir à 5.15 p.m. le même jour, sera discontinué.

Ste Anne et retour..... 80c

Hudson et retour..... $1.

Bons pour aller par convoi et pour revenir par bateau.

ASSEMBLEE C. W. A. A CHATHAM, ONT.

— 1er et 2 JUILLET —

Prix de Montréal à Chatham et retour..... $10.45

Billets bons pour aller les 29 et 30 juin et le 1er juillet ; bons pour revenir, partant de Chatham pas plus tard que le 5 juillet, 1897.

Nouvelle Route pour Sources Caledonia

Service direct pour Portland et Old Orchard

Des chars-salon partent de Montréal (gare Windsor) à 9.00 hrs a.m., tous les jours, excepté les dimanches, pour Portland et Old Orchard.

Des chars-dortoir partent de la gare Windsor à 8.20 hrs p.m., tous les jours, pour Portland et Old Orchard.

ST. ANDREWS, N. B.

Service direct avec chars-dortoir

Chaque vendredi jusqu'à 3 de septembre inclusivement, un char-dortoir de première classe partira de Montréal (gare Windsor) pour St Andrews, N.B., sur le convoi express de St Jean et Halifax à 7.50 p.m. Pour revenir, il partira de St-Andrews le lundi suivant, arrivant à Montréal, mardi, à 8.30 hrs

SUR LA MONTAGNE

Grande fête champêtre donnée aux officiers du " Talbot "

Un lunch magnifique sous le pavillon d'observation

Le maire Wilson-Smith, comme chacun se plaît à le reconnaître, ne fait pas les choses à demi, lorsqu'il s'agit de faire honneur à la ville, et de donner une haute idée de son hospitalité, aux étrangers de distinction qui visitent nos bords. C'est ce qu'il a fait, hier encore, en donnant aux officiers du croiseur "Talbot" une fête champêtre qui a éclipsé toutes celles qui ont eu lieu jusqu'ici. Après la magnifique parade qui a eu lieu sur le Champ de Mars, dans la matinée, une quarantaine de carrosses partaient de l'hôtel de ville et emmenaient les invités au parc de la montagne. On en comptait une couple de cents, comprenant des membres de la magistrature, du Conseil Législatif et du commerce, outre quelques militaires de haut grade. S. H. le maire Wilson-Smith ayant à ses côtés le commandant du "Talbot", avait pris les devants.

Parmi les échevins présents, nous avons remarqué MM. Stevenson, Savignac, Grothé, Prénoveau, Marsolais, Jacques, Renault, Sadler, Conaughton et Costigan, qui ont dignement fait les honneurs de la maison. On voyait encore l'hon. M. Rolland, l'hon. M. T. Berthiaume, le juge Davidson, M. Donald MacMaster, C. R., MM. L. E. Morin, sr., commissaire du hâvre, L. H. Boisseau, Royal, de la "Minerve", M. Réné Beauset, et nombre d'autres. Ce dernier s'est dévoué, avec une bonne volonté charmante, s'est multiplié pour procurer à chacun tout le confort possible et voir à ce que personne ne fut oublié.

Un lunch froid, magnifique, préparé par les cordons bleus de M. Joyce, dont l'éloge n'est plus à faire, attendait les invités sur la plateforme couverte qui domine toute la ville et offre comme on sait le plus beau panorama qu'il soit possible de voir.

Les hôtes de la circonstance ont été émerveillés du coup d'oeil superbe qui s'offrait à leurs regards.

Ils avaient à leurs pieds la ville, avec sa forêt de dômes, de clochers, de tourelles ; le grand fleuve dont les eaux paraissent immobiles, et des îles nombreuses paraissaient autant de corbeilles flottantes de verdure ; les champs et les bois verdoyants des campagnes de la rive sud.

Le long de la route ombreuse qui mène au sommet du parc, ils n'avaient pu retenir, non plus, à maintes reprises, des cris d'admiration devant les tableaux enchanteurs, les scènes ravissantes qui se déroulaient sous leurs yeux des hauteurs où ils se trouvaient. Après le repas,auquel chacun fit honneur avec un entrain charmant, malgré une abondante averse qui est tombée, le maire proposa la santé de la Reine, et la musique de la police joua le "God save the Queen."

Le second toast fut porté au commandant du "Talbot" et à ses officiers. Après un fort joli discours du maire, M. Royal dit quelques mots en français, et l'hon. juge Davidson ainsi que M. D. MacMaster ajoutèrent des observations qui furent très applaudies.

La santé du maire et du conseil fut accueillie avec enthousiasme ; elle fut proposée par le capitaine Gamble. Prirent la parole, S. H. le maire Wilson-Smith, l'échevin Stevenson et l'échevin Savignac, qui parla en français et quelques autres invités. Il va sans dire que l'on chanta plusieurs fois le refrain devenu populaire "For he is a jolly good fellow". Au retour de la montagne, les invités se rendirent à la station de pompe du carré Chaboillez où l'échevin Stevenson fit exécuter aux pompiers les mouvements de sortie lors d'une alarme de feu. Notre habile chef Benoit, le capitaine Brière, M. Beaulieu et les hommes du poste furent chaudement félicités sur leur habileté et leurs succès. Il était cinq heures et demie lorsque les voitures reprirent le chemin de la ville, et ramenèrent les hôtes du conseil enchantés de la réception dont ils avaient été l'objet.

ACADEMIE DE Mlle CRONIN

Distribution des prix

La distribution des prix qui a eu lieu ces jours derniers, à l'excellente académie de Mademoiselle A. L. Cronin, 259 rue St Antoine, a donné lieu à une sympathique manifestation envers l'habile et zélée directrice de cette institution.

Plus de cent prix ont été distribués aux élèves, qui ont montré, durant l'année scolaire, de remarquables dispositions. Dans la liste de ceux dont les mérites viennent d'être ainsi publiquement reconnus, nous voyons les noms de plusieurs jeunes garçons et fillettes de nationalité canadienne-française. L'anglais et le français sont enseignés à cette académie.

Outre les récompenses accordées aux élèves sous formes de livres, par Mlle Cronin, il faut aussi mentionner plusieurs médailles d'or et d'argent données aux plus méritantes, comme suit :

Médaille d'or à Mlle F. Stafford, pour gymnastique et ouvrages d'aiguille ;

Médaille d'or, Mlle G. Phelan, gymnastique et travaux d'aiguilles.

Médaille d'or à Mlles Yvonne Leblanc, D. Brennan, et L. Leaderout, toutes trois comme prix de gymnastique.

Des médailles d'or comme prix pour la musique, ont été accordées à Mlles Laura Dane, Dora Ritchie. Bella Penny, et des médailles d'argent à Mlles Dora Rosenthal et L. Ritchie.

Des médailles d'argent ont aussi été remportées par Mlles Nora Stafford, Mary F. Cobrick et Nellie Carrick.

Les institutrices qui se sont si généreusement dévouées à l'enseignement des élèves de l'académie de Mlle Cronin, n'ont pas été oubliées dans cette distribution d'honneur si bien méritée. Outre les éloges publics que l'on a fait d'elles, elles ont reçu une magnifique plume en or, comme souvenir, don de M. Murphy.

Le couronnement de cette fête a été la présentation par M. Murphy, d'une magnifique médaille d'or, offerte par sir Adolphe Chapleau, à l'académie de Mlle Cronin. Elle porte d'un côté le nom du lieutenant gouverneur de la province, et de l'autre : "A l'académie de Mlle Oronin, 1897."

—Ne prenez rien "d'aussi bon" ; exigez qu'on vous donne la Salsepareille de Hood. (8)

—On demande votre nom et votre adresse afin de vous envoyer gratuitement notre livre " Le Guide des Inventeurs." Adressez Marion et Marion, 185 rue St Jacques, Montréal. n

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

ILLINOIS

CHICAGO. — La St Jean-Baptiste a été célébrée avec éclat ici.

Brièvement nous dirons que la parade du matin était des mieux réussie ; les journaux anglais de la ville plaçaient le nombre des participants à au-delà de 3,000. Les décorations sur le parcours de la procession étaient magnifiques, l'église était décorée aux couleurs françaises et américaines.

Les cérémonies à l'église Notre-Dame de Chicago ont été des plus imposantes ; l'église était bondée de monde ; le chant et la musique à la hauteur de la circonstance ; les décorations grandioses.

Une foule nombreuse se pressait dans l'après-midi, dans la vaste salle des séances de l'Apolla Hall ; la réunion patriotique a eu un brillant succès, le programme était des mieux choisis et on ne peut mieux rempli ; les orateurs et les artistes musiciens qui ont prit part à cette réunion, méritent les éloges et les félicitations de tous.

Les réjouissances nationales au parc Oswald, sous le patronage de la société St Jean-Baptiste de Chicago, ont eu un plein succès. Le temps était magnifique et il y avait foule. Là aussi nos orateurs se sont distingués et les différents amusements et plaisirs ont été bien goûtés de tous.

Le concert du soir à 7.30 heures, dans la salle des concerts de l'Apollo Hall, a été un beau succès ; il y avait foule, le programme a été fort applaudi et les orateurs bien appréciés.

Le bal qui a eu lieu le soir, a été l'évènement de la soirée ; l'assistance était nombreuses, les toilettes riches et de bon goût, les décorations de la salle magnifiques, la musique excellente. Le bal a été un beau succès.

La fête si bien commencée par la parade et la cérémonie religieuse du matin, a été dignement couronnée par un somptueux banquet auquel ont pris place 300 convives. La salle du banquet était magnifiquement décorée ; le menu était délicieux et choisi. Le banquet était présidé par le président du comité général de la célébration, M. Z. P. Brosseau et à la table d'honneur on remarquait les RR. PP. Magnan, de Muskegon, Mich., N. N. Poulin, de Saginaw, Mich., A. L. Bergeron, de Notre-Dame de Chicago et plusieurs autres prêtres de la ville et des environs, les orateurs et de nombreux invités.—Les santés furent proposées par M. W. H. Savary, de Kankakee, Ill., et répondues avec beaucoup de tact et d'à-propos, par M. Paul W. Linebarger, Z. de St Aubin, Ellie Vézina et Théo. Proulx, et par MM. le député Dominique Monet, Daniel. Bergevin, le Rév. P. Magnan et de M. Eugène Jacquet, qui remplaçait le consul de France.

MAINE

LEWISTON. — "La Mascotte", ce charmant opéra comique d'Audran, a été joué à l'Opéra House mardi et jeudi soir. Le succès artistique a été on ne peut mieux aux deux soirs ; mais le succès financier a été nul. Ce sera juste pour couvrir les dépenses. Les premiers rôles tenus par MM. Chabot, Morneau, Richard, Mlle Therrien et Mme Cardinal, ont été admirablement rendus. Les deux charmantes actrices ont reçu le premier soir chacun un superbe bouquet de la part de chaleureux admirateurs de leurs talents. M. Willie Richard, a fait un délicieux Pippo et comme toujours son jeu et son chant ont soulevé les applaudissements. M. Chabot et M. Morneau ont été insurpassables comme comédiens. Les autres rôles de moindre importance, tenus par MM. Nadeau, Nolin, Côté et Parent, et Mlles Perron, Dumais, Ouellet et Laberge, ont aussi été rendus d'une manière très agréable. Les choeurs se sont bien acquittés de leur tâche.

—Le 24 courant, l'Institut Jacques-Cartier a célébré ses noces d'argent en même temps que la St Jean-Baptiste.

Voici le programme :

Le matin, à 7 heures 30, messe basse à l'église St Pierre, à laquelle ont assisté l'Institut Jacques-Cartier, en corps avec fanfare,et les autres sociétés locales.

Le cortège s'est formé sur la terrasse Franklin. Après diner, jeux, courses de chevaux, courses en bicycles, amusements variés et discours par différents orateurs.

L'après-midi, discours patriotiques, courses, musique.

La procession, très imposante, était composée comme suit :

Première division. — Peloton de police ; Le drapeau américain ; Le commissaire ordonnateur en chef ; Fanfare Brigade ; Les compagnies militaires.

Deuxième division — —Le commissaire-ordonnateur, fanfare St-Dominique, l'Institut Jacques-Cartier, fanfare Painchaud, de Biddeford, Société St-Jean-Baptiste, de Biddeford ; Union St-Joseph de Biddeford ; Institut Canadien-français, Biddeford ; fanfare de Waterville ; Société St-Jean-Baptiste, Waterville ; Union Lafayette, de Waterville ; Société des Hiberniens.

Troisième division — Commissaire-ordonnateur ; fanfare Cadet ; Union St-Joseph ; Association St-Dominique ; fanfare St-Jean-Baptiste, Brunswick ; Société St-Jean-Baptiste, Brunswick ; Club Musical Littéraire, chars allégoriques, fanfare d'Augusta, Société St-Jean-Baptiste d'Augusta, fanfare Lafayette de Lisbon, Société St-Jean-Baptiste de Lisbon, Cercle Papineau, Cavalcade et char allégorique représentant la Liberté, chars allégoriques.

Quatrième division — Commissaire-ordonnateur, département du feu, club des bicyclistes, chars allégoriques, St-Jean-Baptiste.

Cinquième division — Commissaire-ordonnateur, le maire, le conseil municipal, le clergé, les invités.

Les commissaires-ordonnateurs étaient MM. N. Richard, A. Richard, A. Tremblay, F. X. Patry, A. Reny fils, Pierre Provost, C. Cloutier, W. Martel, N. Garneau, E. Fortier, O. Leblond.

Comité d'organisation et de réception —Jos. Voyer, président ; Nap. L'Heureux, vice-président ; J.-Bte Cassista, sec.-archiviste ; F. X. Patry, assistant ; Arthur Tremblay, secrétaire-correspondant ; J. H. Reny, assistant ; Elzéar Thibault, trésorier-; Nap. Dutil, A. Tardif, O. Fortier, Alfred Beauchêne, Jos. Lévesque, Emile Dionne, Edmond Croteau, Mesmin Grenier, A. Reny fils, et tous les anciens présidents de la Société et les membres honoraires du comité d'organisation : L'hon. Dr L. J. Martel, l'hon. J. E. Cloutier, MM. Z. Blouin, Arthur T. Reny, Sabin Vincent et Isaac N. Leclair.

WATERVILLE — Deux jeunes garçons du nom de Philippe Chavagnel et Alfred Lachance, âgés respectivement de 17 et 15 ans, comparaissaient mardi l'avant-midi, devant le juge Shaw, de la cour municipale de cette ville, sous l'accusation de vol avec effraction dans le "Florence Fruit Store," rue Main, tenu par B. Roy. Ils furent trouvés coupables et condamnés à subir leurs procès devant la cour supérieure en septembre prochain.

—Un étranger, supposé être sous l'influence de la boisson, ayant voulu prendre le train hier soir, est tombé et a été frappé à la tête, s'infligeant une horrible blessure. Ce n'est que grâce à un M. Crosby qui l'a enlsi à temps que le malheureux n'a pas été broyé sous les chars. Il est sous les soins du Dr Thayer.

—Les sociétés St-Jean-Baptiste et Union Lafayette ont assisté à la fête nationale célébrée à Lewiston, Me.

—La question de l'hôtel de ville qui a été entendue devant la cour d'appel continue à agiter les esprits. Tout le monde attend avec anxiété le jugement, espérant qu'il sera favorable à une entreprise aussi importante pour notre ville.

—La construction en perspective à Waterville du chemin de fer Wiscasset agite les esprits.

—On entend parler beaucoup de rapatriement, mais chose drôle, aucun des agents nommés par le gouvernement du Canada ne s'avance dans nos environs. Ne serait-il pas avantageux pour le gouvernement de nommer quelqu'un ici pour s'occuper de la chose.

MASSACHUSETTS

WARE. — La société St Jean-Baptiste a donné un souper aux fraises, à la salle de Ville, vendredi dernier, après quoi, il y a eu danse. Notre populaire marchand, M. P. O. L'Heureux et mademoiselle L. Labossière, ont eu l'honneur d'ouvrir la grande marche. La danse s'est prolongée jusqu'au matin. La soirée a été un succès sous tous les rapports.

—Dimanche dernier, a eu lieu la première communion des enfants ; près de 80 se sont approchés de la Sainte Table. Dans l'après-midi, ils ont été reçus du Saint Scapulaire.

—Mercredi prochain, aura lieu l'examen à notre couvent. Monseigneur de Springfield avec plusieurs autres invités, y seront présents. Nous sommes heureux de constater que les classes du couvent, sous les soins des Révérendes soeurs de Ste Anne, de Lacune, peuvent avantageusement rivaliser avec les classes de nos écoles publiques.

—Le 1er juillet, un concert sera donné à la salle de Ville, par 12 aveugles de Hartford, et c'est pour une bonne oeuvre. Nul doute qu'il y aura foule. Les recettes seront destinées à aider à bâtir un hospice.

—Les membres du conseil de Ware viennent de passer un contrat avec Ed. P. Morse, pour prendre sur sa terre, durant l'espace de 15 ans, à raison de 8c la tonne, toutes la pierre dont on pourra avoir besoin pour macadamiser quelques rues de notre village et le chemin qui conduit à Gilbertville, distance de 4 milles.

—Madame M. Dallaire est décédée samedi matin, le soir du même jour, son corps partait par le Boston et Maine RR. pour St Denis de Richelieu, où il sera inhumé.

—Frédéric Jacques est le champion de Ware et des environs pour le jeu de dames. Il n'a pas encore trouvé son maître. Avis à ceux que veulent se mesurer avec lui.

SALMON FALLS. — Dimanche, dans la nuit, des voleurs,restés jusqu'ici inconnus, ont défoncé le restaurant de M. L. Guilmet et ont enlevé pour une valeur de $75 à $80 en tabac, cigares, pipes, couteaux, ciseaux. Une certaine quantité des marchandises volées a été retrouvée dans le bois de Rollinsford, mais M. Guilmet dit n'en avoir recouvré qu'un tiers à peu près. Pareil vol a eu lieu l'hiver dernier à la même place pour un montant à peu près égal.

NEW-HAMPSHIRE

NASHUA. — Le 28 ont eu lieu dans le soubassement de l'église St Louis de Gonzague les exercices de fin d'année de l'école des Frères et du couvent de la paroisse. Les garçons nous ont donné un très joli programme.

L'après-midi je me suis rendu à la séance des jeunes filles, mais... ?

Il est malheureux de constater le désordre qui règne si souvent dans nos auditoires canadiens.

N'ayant pas eu la chance d'une première place, je n'ai rien vu, rien entendu et par conséquent je ne puis rien dire. Je le regrette d'autant plus qu'on dit que le programme renfermait de très jolies choses.

MANCHESTER. — Joseph St Jean, âgé de 35 ans, résident à East Manchester, homme de cheval bien connu, a tiré sur Adélard Simard, jeune homme de la même localité et suivant la même carrière que St Jean. Cette scène, qui a produit la plus grande excitation, s'est passée dimanche soir, à 10 heures, rue Lowell, près de l'église Grace.

Rendu au coin de la rue Pine, St Jean rencontra Simard qui lui souhaita le bonsoir. St Jean sortit alors un revolver de sa poche et fit feu sur Simard. Celui-ci sauta sur son agresseur et lui arracha l'arme. Mais St Jean sauta sur Simard et parvint à lui enlever le revolver. Mme Simard qui était avec son mari essaya aussi d'arracher l'arme à St Jean qui la repoussa sans connaissance. Simard se prit alors à courir et finit par échapper aux balles de St Jean qui fut en ce moment arrêté par le constable John F. Welsh.

St Jean s'est laissé paisiblement conduire au poste où il a déclaré vouloir tuer Simard parce qu'il lui avait volé son meilleur cheval trotteur et qu'il l'avait remplacé par une "rogne".

Mme St Jean a voulu faire sortir son mari de prison par un cautionnement, mais la loi ne permet pas de laisser sortir un prisonnier coupable de tentative de meurtre.

Hier matin, le Dr Carpenter et le Dr Fréchette ont déclaré que St-Jean était irresponsable de ses actes et qu'on devait au plus tôt le faire interner dans une maison de santé, St-Jean aurait passé la nuit d'hier à l'asile Concord si M. Simard ne s'y fut opposé, disant que St-Jean méritait le pénitencier et non pas l'asile. M. Simard a requis les soins de l'avocat John C'Neil pour convaincre le tribunal de la culpabilité de St-Jean, et celui-ci a retenu les services des avocats Denis O'Connor et M. J. Dryscoll. Le docteur Fréchette dit que depuis six mois St-Jean est obsédé de transes à cause de ses chevaux. Il prétend qu'on le jalouse et qu'on veut lui empoisonner ses meilleurs chevaux. Il dit que Simard a voulu faire mourir 'Little Jack" et que c'est pour cette raison qu'il a voulu l'assassiner.

RHODE-ISLAND

WOONSOCKET — Un incendie s'est déclaré samedi matin de bonne heure à la maison de pension Social.

Mme A. Boudreau s'éveilla vers 3 heures et découvrit le feu. Elle éveilla les habitants de la maison et le propriétaire de la pension, M. B. E. Lacroix, alla donner l'alarme à l'avertisseur No 32. Les pompiers furent bientôt maîtres de l'incendie.

Le feu s'était déclaré au premier étage, le long de la cheminée, en arrière du bâtiment, et avait atteint jusqu'au troisième étage en rampant le long de la cheminée. Les dommages n'atteindront pas $50. Il n'y a de dommages qu'à la bâtisse, qui appartient à la Social Mfg Co. et qui est complètement assurée.

Dans le soubassement du bâtiment se trouve la Social Hand Laundry et la fournaise de cette buanderie a été chauffée jusqu'à dix heures hier soir.On croit que la cheminée aura été surchauffée par un feu trop violent dans la fournaise.

—Dimanche matin, à sept heures, à l'église Ste Anne, environ deux cent quinze enfants, se sont approchés, pour la première fois à la table du banquet divin.

De beaux cantiques ont été préparés pour cette circonstance. Il y a eu sermon avant et après la communion, par le Rév. P. Archambault, dominicain.—Dans l'après-midi, à deux heures, le programme suivant fut exécuté :

Chant du cantique "J'engageai ma promesse au baptême."

Rénovation des promesses du baptême par les enfants de la première communion.

Réception du scapulaire du Mont-Carmel.

Bénédiction des objets de piété.

Distribution des souvenirs de première communion.

Consécration à la Ste-Vierge.

Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Chant du cantique "Jour heureux, jour de vrai bonheur."

—Un fait des plus remarquables pour l'année scolaire qui vient de se terminer au couvent de l'avenue Gaulin, est certainement la fondation d'un régiment de cadets.

Ce sont les Soeurs qui ont entrepris la fondation de ce régiment et qui ont donné à ces recrues de dix ans les premières notions militaires. Elles ont ensuite obtenu les services du major Paul St Jacques, commandant du premier Bataillon Canadien-Français du Rhode-Island, et le major a réussi en peu de temps à former un régiment de première classe.

Les commandements sont donnés en français et le drapeau adopté par ce régiment, est le drapeau français.

Les soldats portent le costume des zouaves ; habillement gris à galons rouges, casquette prise et culottes bouffantes. Le capitaine du régiment est M. Alexandre Valois ; le tambour major, Léon Leblanc, et le porte drapeau, Albert Debroise.

—Le club de charité St Joseph a joué le "Duel à Poudre", comédie en trois actes, à la salle Patenaude, de Manville, lundi soir.

—M. Joseph Fleurant, employé chez M. Geo. Hétu, marchand de foin de la rue Clinton, a été jeté en bas de sa voiture, samedi matin, sur la place de la Gare, son cheval ayant pris la fuite. Il s'est infligé de légères blessures au genou gauche. Une roue de la voiture s'est brisée contre le trottoir de la rue Clinton.

—Vendredi après-midi, M. Isaac Boutet, employé comme mécanicien à la City Iron Foundry, rue Pond, à l'encoignure de la rue Snow, s'est fait écraser l'index de la main droite d'une manière si sérieuse que le Dr J. H. Boucher a été obligé de faire l'amputation de la première phalange.

—La cour Fidélité, F. d'A., a élu jeudi les officiers suivants : chef de forêt, J. B. Bonin ; sous-chef, W. J. Smith ; secrétaire archiviste, J. J. Byrne ; forestier sénd, P. J. Roddy ; forestier cadet, Michael McGauley ; bedeau sénd, John Wilson ; bedeau cadet, P. F. McGrath.

—C'est le 6 juillet prochain que le Cercle Joséphine des Compagnons de la Forêt sera institué. La cérémonie sera présidée par le député suprême de l'ordre pour le Rhode-Island, M. J. N. McNeillis, de Riverpoint. Le Dr Legris, de Centreville et plusieurs dames canadiennes du Cercle de Riverpoint, y assisteront.

MANVILLE — Le bataillon canadien français du Rhode-Island s'est assemblé, jeudi, à 2 heures p. m., dans la salle de la compagnie B. M. l'abbé Métivier était présent, ainsi que les présidents et vice-présidents des sociétés canadiennes de Manville. Le major Paul St-Jacques a présidé et prononcé un magnifique discours patriotique.

On a voté à l'unanimité de choisir un chapelain pour le bataillon et M. l'abbé Métivier a été élu à cette office. Il a prononcé un discours des plus éloquents et accepté la charge qu'on voulait bien lui offrir.

On a décidé aussi d'avoir une fanfare alliée au bataillon, et le major a chargé le sergent-major J. B. Guillotte, le capitaine J. M. Lavallée et le capitaine F. X. Robert, de s'aboucher avec les membres de la fanfare canadienne de Manville, à ce sujet. Il est probable que cette fanfare acceptera.

A la fin de l'assemblée on a servi des rafraîchissements et des discours patriotiques ont été prononcés par le capitaine Robert et les présidents du Cercle St-Joseph, de la Société St-Jean-Baptiste et du Cercle Jacques-Cartier.

NEW-YORK

COHOES. — Le département du feu de cette ville a fait l'acquisition de cinq chevaux. Quatre d'entre eux pèsent environ 1500 lbs chacun ; l'autre pèse 1100 lbs. Ce dernier sera pour le chef du département du feu et les quatre autres sont pour le service des pompes.

—Un nommé Frank Desjardins, fileur à la manufacture Tivoli, s'est fait prendre la main gauche dans une machine et a eu les doigts mutilés. Le docteur Witbeck lui a donné les soins requis.

—La Leversee Hose Co., est à faire de grands préparatifs pour la célébration du 4 de juillet, qui sera célébrée lundi, le 5 juillet prochain.

—Mercredi prochain le 2 juillet, il y aura une assemblée de la société St-Jean-Baptiste, de Cohoes, N. Y.

—Le Rév. Père Crevier, curé de Holyoke, Mass., a prononcé le sermon, jeudi dernier, à la messe qui a été chantée à l'occasion de la célébration de la société St Jean-Baptiste. Le Rév. Père a su ranimer les sentiments de patriotisme dans les coeurs de ses compatriotes, par ses belles paroles et sa noble élequence. A M. Crevier, nous devons les remerciements les plus sincères pour avoir su rehausser la fête dans un discours qui a été bien écouté de toute la population canadienne de cette ville.

—Pierre Marcoux et Gilbert Leblanc ont trop fêté la St Jean-Baptiste, jeudi dernier et ils en sont venus aux coups. Bientôt la police a pris soin d'eux et tous deux ont été conduits au poste de police de Lansingburgh. Leur procès aura lieu le 30 courant. Marcoux a mordu l'oreille de son adversaire.

—Le nommé Larose, qui a été victime d'un accident, mercredi soir, lorsque son cheval avait pris le mors aux dents, va beaucoup mieux et les médecins pensent pouvoir lui sauver la vie.

—Plusieurs étudiants de cette ville, qui suivent leurs cours dans les différents collèges du Canada, sont arrivés dans leur famille, pour y passer leurs vacances.

—Les cardeurs, à la manufacture de Brooks, se sont mis en grève, vendredi soir parce qu'un de leurs camarades avait été renvoyé.

UNE REPRESENTATION D'UN NOUVEAU GENRE

Les montréalais auront l'occasion d'assister pendant cinq soirs, à dater du six de juillet, sur les terrains de la M.A.A.A., à une représentation en plein air qui est tout à fait différente de toutes celles dont ils ont été témoins jusqu'à présent.

Des arrangements ont été pris pour faire venir la troupe de Hand et Teale, et nous pourrons assister à l'immense spectacle pyrotechnique militaire et historique, le Siège de Sébastopol : il y a des régiments complets de soldats, les décors sont somptueux, la musique est ravissante, les costumes sont tout à fait historiques ; effets électriques et prismatiques, choeur, artillerie, plusieurs spécialités d'un nouveau genre, nouvelles idées terpsichoréennes et des milliers de pièces pyrotechniquès uniques dans leur genre. Tout sera représenté dans ses moindres détails et on donnera à la représentation le même soin qui lui a fait obtenir un succès phénoménal dans toutes les autres grandes villes. Il y aura des représentations à Montréal pendant cinq soirs seulement et chaque représentation commencera à 8.15 heures.

Immédiatement après chaque représentation il y aura un feu d'artifice qui éclipsera tous ceux que nous avons vus jusqu'à présent.

—Les inventeurs qui désirent obtenir un brevet d'invention, peuvent s'adresser à F. Charles Laberge, ingénieur et expert, No 66 rue St Jacques. Examen gratis. 73-n

LE "TURRET BAY"

Sur les battures de Gentilly

LE CAPITAINE DU "CREEDMOOR" EN COUR DE POLICE

Autres nouvelles maritimes

Le steamer State of California, de la compagnie Allan, capitaine Moore, est arrivé hier, de Liverpool, avec des passagers et une cargaison de marchandises diverses. La traversée a été assez désagréable. Néanmoins, le jour des fêtes jubilaires, on a su passer le temps joyeusement.

L'"ILE HERON"

Un nouveau bateau excursionniste sera mis en circulation, entre Montréal et Trois-Rivières, jeudi prochain. C'est le vapeur "Ile Héron", qui a été réparé à neuf. M. Taschereau Beaudoin en est le capitaine.

LE "TURRET BAY"

Québec, 29 — Le "Turret Bay" est encore échoué sur les battures de Gentilly. Deux remorqueurs ont été employés hier, à le renflouer, mais sans succès.

L'"Eureka", l'un des deux remorqueurs employés à déchouer le "Turret Bay", s'est échoué à son tour au même endroit. Il n'y a rien de changé dans la condition du "Turret Bay".

Le "Lord Stanley" est parti à une heure cette après-midi, pour aller secourir ce steamer.

LE CAPITAINE DU " CREEDMOOR " EN COUR DE POLICE

William Kennedy, capitaine du "Creedmoor", de New-Brunswick, a comparu en cour de police, pour avoir négligé de faire certaines entrées dans le régistre, tel que cela est exigé par une loi passée en 1894, et aussi pour avoir fait sciemment de faux rapports. Ce livre des entrées contient les rapports touchant la conduite et le caractère des matelots. Il y est rapporté qu'un nommé Neil Martin, assistant maître d'équipage, s'est très bien conduit et que son caractère a été excellent durant le voyage, tandis que d'autres entrées pendant le même voyage, constatent que Martin avait été condamné pour ivresse et avait déserté à Hong Kong.

D'autres membres de l'équipage, deux Chinois, nommés Fat et Sew, avaient déserté et avaient été condamné pour ivresse, mais d'après le livre d'entrée, tous avaient un bon caractère.

La cour a condamné le capitaine à quarante louis et les frais.

NOUVELLES PAR CABLE

Moville, 29 — Arrivage du Parisian, de Montréal.

Glasgow, 29 — Départ du Pomeranian, pour Montréal.

Dundee, 29 — Départ de l'Escalona, pour Sydney, C. B.

MOUVEMENT DES VAPEURS OCEANIQUES

Arrivages

Vapeurs	A	De
Furnessia	Moville	New-York
Lake Huron	Pointe aux Pères	Liverpool
Parisian	Moville	Montréal
Ems	Gibraltar	New-York
Berlin	Southampton	New-York
Noordland	Anvers	New-York
Manitoba	New-York	Londres

PORT DE MONTREAL

Arrivages

Vapeur Merrimac, 2696, Murray, Bristol, 16 juin, Elder, Dempster et Cie., cargaison générale.

Goëlette Deerhill, 340, Burns, Barbades, 23 mai, Anderson, McKenzie et Cie., mélasse.

Barque Ocean, 492, Zakariasen, Barbades, 12 mai, Anderson, McKenzie et Cie., mélasse.

Vapeur State of California, 2637, Moore, Liverpool, 17 juin, H. et A. Allan, cargaison générale.

Vapeur Strathdee, 1709, Forsyth, Sydney, Kingman, Brown et Cie., charbon.

Vapeur Turret Court, 1197, Irvine, Sydney, Kingman, Brown et Cie., charbon.

Vapeur Bonavista, 837, Fraser, Sydney, Kingman, Brown et Cie., charbon.

Vapeur Turret Crown, 1142, Purvis, Sydney, Kingman, Brown et Cie., charbon.

Vapeur Ottoman, James, Liverpool, 17 juin, D. Torrance et Cie., cargaison générale.

Départ

Vapeur Brazilian, 1941, Whyte, Londres, H. et A. Allan, cargaison générale.

Vapeur Bonavista, 837, Fraser, St-Jean, Kingman, Brown et Cie., cargaison générale.

Vapeur Turret Court, 1197, Irvine, Sydney, Kingman, Brown et Cie., cargaison générale.

Vapeur Strathdee, 1709, Forsyth, Sydney, Kingman, Brown et Cie., lest.

Vapeur Talbot, 5600, Gamble, Québec, du gouvernement impérial.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Beechdene, 1586, Sandal, McLean, Kennedy et Cie.

State of California, 2637, Moore, H. et A. Allan.

Merrimac, 2696, Murray, Elder, Dempster et Cie.

Armenia, 3,500, Magin, J. Thom.

Ramore Head, 2913, Smith, McLean, Kenedy et Cie.

Devona, 2371, Tait, R. Reford et Cie.

Amarynthia, 2612, McNeil, R. Reford et Cie.

Milwaukee, 4755, Lugg, Elder, Dempster et Cie.

Strathgyle, 3284, Jones, McLean, Kennedy et Cie.

Turret Crown, 1142, Purvis, Kingman, Brown et Cie.

Ottoman, — James, D. Torrance et Cie.

BARQUES

Falmouth, 501, Harvey, Anderson, McKenzie et Cie.

Ocean, 492, Zarkariasen, Anderson, McKenzie et Cie.

Bengal, 712, Larsen, McLean, Kennedy et Cie.

GOELETTES

Deerhill, 340, Burns, Anderson, McKenzie et Cie.

Grace Rice, 145, Belliveau, Anderson, McKenzie et Cie.

Severn, 446, Langley, C. A. Boucher.

RAPPORTS DU GOLFE

Québec, 29—L'Islet—Clair ; vent nord-est. Arrivage du Stanley.

Rivière du Loup — Clair ; vent nord-est. Arrivage de deux steamers.

Pointe aux Pères — Nuageux ; vent ouest. Arrivage du Lake Huron. Départ du Parkmore et du Narino.

Matane — Clair ; vent ouest. Arrivage du Dunmore Head.

Cap Chatte—Clair ; vent ouest. Arrivage du Ganges.

Rivière Martin—Clair ; vent ouest. Arrivage du Glenlivet et du Tyr.

Cap Magdeleine—Clair ; vent nord-ouest. Départ du Menmon et du Cape Breton.

Cap Rosier — Nuageux ; vent nord-ouest.

Rive Nord—Clair ; vent ouest.

Cap Ray—Clair ; calme. Départ du Star.

ANNONCE DE

..JOHN MURPHY & CIE..

VENTE FIN DE MOIS

LUNDI, MARDI ET MERCREDI

Grands Avantages pour le Jour de la Confédération

MATINEES

25 douzaines de matinées en fine percale, couleurs et dessins assortis, avec collets et manchettes, prix spécial 39c.

Nouvelles matinées en mousseline rouge, collets séparés, 75c.

50 douzaines de corsages en mousseline de fantaisie percale, organdie, et batiste française, collets séparés, valeur de $1.25, pour 75c.

10 douzaines de blouses en broderie, rayés de fantaisie, valant $2.85, pour $1.75.

Pour Lundi, Mardi et Mercredi, nous avons rempli deux immenses tables de corsages de robes, dans les valeurs de $2.00, $2.25 et $2.50, à votre choix pour $1.50.

SPECIAL, COSTUMES

Costumes en " Duck " de fantaisie dans les couleurs bleu, drab, blanc, etc., valeurs de $4.50, pour $1.49 durant la vente.

PARASOLS

Un assortiment considérable de parasols en soie, à écouler à $1.00 chacun.
Une ligne spéciale de parasols en soie nuancée, à écouler à $1.85 chacun.
Parasols pour enfants, depuis 25c.

CHAPEAUX DE PAILLE

Assortiment considérable de chapeaux de paille.
Chapeaux de matelots, noirs, pour dames, prix réduits depuis 20c.
Chapeaux pour enfants, prix depuis 12½c.
Chapeaux pour hommes, prix depuis 40c.

GANTS GANTS

Gants en tissus de laine ou de soie, etc., dans toutes les couleurs et tous les genres, prix depuis 15c la paire.

Commandes de la campagne exécutées avec soin.

John Murphy & Cie

2343 rue Ste-Catherine, coin de la rue Metcalfe.

TELEPHONE 3833 127—a—E X CONDITIONS COMPTANT

Nous vous Cherchons

Pour vous habiller pour la fête de la Confédération. Si vous voulez avoirdes habillements d'été à excessivement bon marché, venez nous voir ce soir ou demain soir. Dans toutes les parties du magasin, nous avons des pantalons à des prix qui vous feront épargner de l'argent sur vos achats. Permettez-nous de bien vous habiller pour peu d'argent. Voici quelques-uns de nos prix. Lisez :

Habillements en serge, pour hommes, $3.50.
Habillements en tweed canadien, $4.25.
Habillements en cheviotte tout laine, $6.00.
Habillements en tweed léger pour l'été, $5.00.
Habillements de petits garçons, $1.00, $1.25, $2.00.
50 doz. d'Habillements Négligés, patrons assortis, 50c chacun.
45 douzaines de Chemises de rues, 50c chacune.
Sweaters bleus, blancs, tan et écarlates, pour hommes, 75c ch.
Bas d'été tan et noir pour hommes, 10c la paire.
Sous-vêtements en balbriggan, très nouveaux, pour hommes, 75c et $1 le complet.
Sous-vêtements en laine naturelle pâle, pour hommes, $1.25 le complet.
Habits d'été, juste ce qu'il faut, pour hommes, $1.25, $1.50, $2.
Notre magasin est celui où vont les gens qui veulent épargner de l'argent, quand ils ont besoin de vêtements et merceries.

COLE & THOMPSON

1850 RUE NOTRE-DAME

ANGLE DE LA RUE McGILL

UN PARRICIDE

Dans un moment de surexcitation nerveuse un fils tue son père

Combat terrible

Paris, 29 — Un drame s'est déroulé, vers neuf heures du matin, dans la maison qui porte le numéro 55 du boulevard Saint-Michel. Un fils a tué son père, dans des circonstances qui révèlent une véritable férocité. M. Julien Lemey est commis-greffier depuis vingt-sept ans, à la chambre des notaires. C'est un homme d'un carnctère doux et paisible. Il est âgé de soixante et un ans. Le matin, il était occupé à des travaux d'écriture, dans la pièce de son appartement qui lui sert de cabinet

PETITES ANNONCES

....TARIF....

Elèves demandés
Emploi demandé
Chambres à louer
Trouvé
— 20 mots pour 10 cts (½c par mot extra)

Situation vacante
Servante demandée
Maison à louer
A vendre
Propriété à louer
Perdu
— 25 mots pour 25 cts (1c par mot extra)

"Personnel", 2 cts par mot.

EMPLOI DEMANDE

BOULANGER—On trouvera deux boulanger qui iront travailler à la campagne comme à la ville, au No 29 rue St André. 196—6

COUTURIERE—Une couturière demande de l'ouvrage dans les familles privées. S'adresser 14 rue Sanguinet. 199—1

INSTITUTRICE— Institutrice expérimentée, mariée, sans enfant, diplômée école modèle, excellentes références, demande place. Ecrire S. B., "La Presse." 195—6

LAVAGE — On demande des lavages et repassages, 242 rue Maisonneuve, dans la cour. 197—3

ON DEMANDE des lavages de famille au No 323 rue St Timothé. 196—2

REPRESENTANT—Un homme actif connaissant bien la province de Québec, demande bonne représentation, salaire ou commission. Ecrire P. C. U., La Presse. 198—2

UNE DAME pouvant donner les meilleures références désirerait tenir maison pour un médecin ou autre. S'adresser par lettre à P. C. Z., bureau de La Presse. 199—3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des bonnes mains pour faire des overalls, et des smocks chez H. Shorey & Co., 1866 rue Notre-Dame. 198—3

ON DEMANDE une bonne modiste, au No 151 rue Berri. 198—3

ON DEMANDE quatre agents pour la plus récente association de dotation ; plans nouveaux et très libéraux ; gain assuré ; on peut faire facilement $25.00 par semaine. Références exigées.—La Légion Fraternelle, Standard Building, 157 rue St Jacques, Montréal. 198—3

ON DEMANDE une servante ; pas de lavage, pas d'enfants, au No 140 rue Berri. 198—2

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 46 rue St Denis. 199—1

ON DEMANDE un commis pharmacien ayant une à deux années d'expérience. S'adresser pharmacie Laporte, 1130 rue Ontario. 199—1

ON DEMANDE une française, cuisinières, servantes, ingénieurs, commis, mécaniciens, boulangers, jardiniers, comptables, épiciers, driver, gardiens, couple associé avec $100 ou $300. Bureau France-Canadien,523 rue Dorchester.199-1

ON DEMANDE un barbier ayant deux ou trois ans d'expérience au No 1320 rue Ste Catherine. 199—1

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine, au No 241 rue Sherbrooke, près Amherst. Le plus tôt sera le mieux. 199—1

ON DEMANDE immédiatement une servante au No 407 avenue Mont-Royal ; pas de lavage ni repassage. 199—2

ON DEMANDE un bon forgeron pour les voitures, au No 225 rue William. 158—63

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine pour une famille de trois personnes. S'adresser à 788 rue St Denis, de 10 heures a.m. jusqu'à 3 heures p.m. 192—n

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire des vêtements d'enfants; aussi des personnes pour faire des habits à la machine et pour tailler des habits ; emploi permanent et bons gages. S'adresser à la fabrique de E. A. Small et Cie, drapiers en gros. 196—6

ON DEMANDE une bonne cuisinière, bons gages ; aussi une fille habituée à servir la table et faire les chambres, 90 avenue Hôtel de Ville. 197—3

ON DEMANDE une bonne servante générale ou une jeune fille de 15 à 17 ans, pour prendre soin d'un bébé et se rendre utile, dans une petite famille, au No 2094 Notre-Dame. 199—1

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine. Bonnes références requises, No 200 rue St Hubert. 199—2

ON DEMANDE une servante générale au No 19 avenue de l'Hôtel de Ville. 199—1

ON DEMANDE des servantes générales au Vienna Café, Mme A. Lafond, propriétaire, 4 rue Danegana. 199—2

ON DEMANDE une servante, une personne âgée préférée. Pas de lavage ni repassage. Bons gages pour une bonne personne, 32 rue Napoléon, Ste Cunégonde. 199—4

ON DEMANDE une jeune fille propre pour un magasin de fruits et confiseries. Références de première classe exigées. Royal Fruit Store, angle des rues Bleury et Ste Catherine. 199—1

ON DEMANDE une jeune fille sachant l'anglais, le français et le typewriter, s'adresser au No 1560 rue Notre-Dame. 199—1

ON DEMANDE des filles de chambre et un garçon pour se rendre utile dans l'hôtel Western House, angle des rues St Paul et McGill. 199—1

ON DEMANDE des personnes pour faire de collets et manchettes à la machine ; aussi, des personnes d'expérience pour tourner les collets. The Standard Shirt Co., Ltd., 181 avenue DeLorimier. 172—12—m j s

LA PEPINIERE ancienne et bien connue Fronthill, offre aux agents, hommes ou femmes, des positions permanentes et à bons gages. Stone et Wellington, Toronto. 17,19,22,24,26,29

LES AGENTS qui nous écrivent, ce mois, peuvent se procurer un emploi permanent, pour vendre nos patates de semences et nos arbres qui sont levés au Canada. Salaire payé à la semaine. Pelham Nursery Co, Toronto, Ont. 174—n—m—j—s

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante bien recommandée, assez âgée, pour avoir soin d'un enfant. Se présenter au No 712 Cherrier ou 283 St Paul. 196—n

ON DEMANDE une servante au No 302 rue St Laurent, 198—2

ON DEMANDE de bonnes filles sachant conduire une machine à coudre dans les fourrures. S'adresser au No 94 rue St Pierre. 198—2

ON DEMANDE, pour un commerce de ferronnerie en gros, un comptable de premier ordre. Ecrire à P.C.T., La Presse, en mentionnant les références ainsi que salaire demandé. 198—2

ON DEMANDE une bonne servante au No 242 rue Cadieux. 198—2

ON DEMANDE un bon jardinier fleuriste pouvant prendre soin des chevaux. S'adresser à Thos F. G. Foisy, 214 avenue Papineau 198—2

ON DEMANDE un bon barbier, garçon préféré. Place permanente, au No 1095 rue St Jacques. 199—1

ON DEMANDE une bonne fille pour restaurant, gages $8.00 par mois. S'adresser 1324 Ste Catherine. 199—1

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante générale qui consentirait à aller à la campagne, ouvrage facile, bons gages, références requises. Se présenter au No 160 rue Mance. 199—1

ON DEMANDE deux vendeurs de machines à coudre, bons gages à des hommes compétents. The William Mfg Co., Ltd, 245 rue St-Laurent. 199—1

ON DEMANDE immédiatement une servante générale au No 317 rue St Laurent. 199—1

ON DEMANDE un cuisinier pour quelques jours, à bord du vapeur "Dama". Devra parler anglais. S'adresser aujourd'hui au quai du Laprairie. 199—1

ON DEMANDE une jeune fille pour prendre soin d'un bébé, 273 rue Montana. 199—1

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille au No 1096 rue St Denis. 199-1

ON DEMANDE au No 633 Hôtel de Ville, une servante sachant faire la cuisine. Pas de lavage ni repassage. 199—1

ON DEMANDE chef de cuisine de première classe, second et troisième pour grand hôtel. Propriétaires, hôteliers, marchands trouveront employés confiance, personnel complet pour hôtel. Servantes, cuisinières placées immédiatement. Bureau Continental, 556 Craig. Bureau spécial pour cuisiniers. 199—1

ON DEMANDE un bon cordonnier réparcur. S'adresser au No 315 rue Ste Catherine. Hochelaga. 199—1

ON DEMANDE des filles compétentes pour finir les habits, au No 367 rue St Jacques. 199—1

ON DEMANDE une fille de chambre avec bonnes recommandations, au No 141 rue Berri. 199—5

ON DEMANDE une fille pour faire l'ouvrage général du ménage ; famille de 2 personnes ; aussi une fille pour servir à un comptoir de lunch, 465 rue St Jacques. 199—1

ON DEMANDE des filles compétentes pour servir la table à l'hôtel Balmoral. S'adresser à la ménagère. 199—2

ON DEMANDE un garçon ayant quelque connaissance dans l'ouvrage de presses pour un atelier d'imprimerie. S'adresser à J. C. Wilson & Co., 700 rue Craig. 199—1

ON DEMANDE des cuisinières parisiennes de première classe, aussi des servantes générales et des bonnes d'enfants. Se présenter immédiatement au Bureau de Placement du haut de la ville, 2142 rue Ste Catherine. 199—1

ON DEMANDE une servante au No 346 Berri, (près de la rue Ontario.) 199—3

ON DEMANDE une cuisinière de première classe à l'hôtel Balmoral. S'adresser à la ménagère. 199—2

ON DEMANDE un commis d'épicerie, avec expérience, au No 187 rue Lagauchetière. 199—1

ON DEMANDE une cuisinière, bons gages, références requises. Se présenter de suite au No 4473 avenue Western, Westmount. 199—1

QUELQUES HOMMES compétents pour nommer et surveiller nos agents. Nous accorderons préférence à ceux ayant eu quelqu'expérience à cet ouvrage ; emploi permanent. Stone & Wellington, pépiniéristes, Toronto. 29,30,3

MAISONS A LOUER

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. 584 rue Amherst, un soubassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser a 590 Amherst. 133—n

A LOUER — Superbe cottage dans la fameuse presqu'île de Ste Agathe. Sera terminé le 1er juillet; le bois et la glace sont fournis. S'adresser à M. A. Raza, architecte, bâtisse du Montreal Street Ry, Montréal, ou à Ste Agathe, par lettre. 197—4

A LOUER — Logis de 4 et 7 appartements, w.c. S'adresser No 551 St André. 197—3

MAISON A LOUER — Bon marché. Un magnifique bas de maison, 8 appartements, meublé de première classe. 483 rue St Denis, en face du carré St Louis. S'adresser 213 rue St Paul. 195—6

CHAMBRES A LOUER

ON TROUVERA chambre et pension pour $2.50 par semaine au No 345 avenue Duluth. 197—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Jolies chambres meublées, au No 1784 rue Ste Catherine. 196—6

CHAMBRE A LOUER—Une très belle chambre confortable, pour un couple marié ou deux messieurs, avec pension de première classe. Prix modéré, au No 140 rue Berri. 191—10

CHAMBRE avec ou sans pension, dans une famille privée, au No 167 avenue de l'Hôtel de Ville. 196—3

CHAMBRES ET PENSION—Chambres doubles et simples, meublées de première classe, pour un couple ou deux messieurs et aussi pension de table, 94 St Denis. 197—5

CHAMBRE à louer, $3.00 par mois. Chambre et pension $4.00 par semaine. Pension de table, messieurs $2.00,dames $1.50, 55 ave Hôtel de Ville. 199—2

CHAMBRE à louer, chambre de devant, meublée, dans une famille privée, près du carré Viger, 37 rue St Hubert. 199—3

A VENDRE

A VENDRE—Une bonne petite épicerie non licencée, au No 921 rue Ste Catherine. 199—3

A VENDRE—Beau piano droit moderne, en parfait ordre, tapis et tabouret, $55 comptant, au No 448 avenue de l'Hôtel de Ville. 29,30,2,3

A VENDRE—10 orgues cabinet à moins que la moitié du prix du gros, pour écouler le stock, $3 par mois jusqu'a plein paiement si on le désire. Nordheimer, 213 rue St Jacques. 199—1

A VENDRE—Une ronde de lait, 30 à 35 gallons, voitures, chevaux, etc. S'adresser 141 rue Duvernay, Ste-Cunégonde. 198—6

A VENDRE—Chien "Collie" à vendre avec pedegree," au No 228 Craig. 199—1

A VENDRE, un auvent de 17½ pieds, bon marché. S'adresser No 1018 rue Ontario. 196—5

A VENDRE, une des plus belles salles à dîner sur la rue Ste Catherine, au centre des affaires. Une très bonne clientèle. Adresse: 1342 Ste Catherine. 199—1

A VENDRE — Restaurant, licence payée, coin de rues, $200 boissons, conditions : $400 comptant, balance facile. Plusieurs hôtels de différents prix, magasins cigares, bonbons, logis compris, de $80 à $500. Epiceries, maisons pension, étaux de boucher, propriétés, etc. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 199-1

A VENDRE — Restaurant, conditions faciles. S'adresser 81 rue Désery. 199—1

A VENDRE — Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE — Célèbre préparation pour tuer les punaises et les coquerelles, en boîte de 25, 50 cents et $1; argent remboursé si elle ne nettoie pas votre maison, au magasin de tabac, 71 rue St Laurent, Montréal. 196—24

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Soir, 429 rue St Laurent. 181—25

A VENDRE, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. des Marchands 231. 16-a

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St-Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Soir, 249 rue St-Laurent. 176—25

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE ou échanger, pour propriété de ville, une ferme de 400 acres, 300 en culture, une érablière de 1000 arbres, un verger de 150 beaux pommiers et beaucoup d'autres arbres fruitiers, maison en pierre et toutes les bâtisses nécessaires pour la ferme. S'adresser à L. T. Dorais, 207 St Jacques. 197—n

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété, un bon hôtel bien situé. S'adresser au No 3737 rue Notre-Dame, ville St Henri. 191—14

A VENDRE—Propriété, presque neuve, 8 logements, rapportant $700 de loyer par année. Prix $6,800. Hypothèque $3,700. S'adresser 313 rue Amherst. 199—2

A VENDRE—A Beaconsfield, une maison de 12 appartements, eau, b. et w.c., $3000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St Jacques. 199—2

A VENDRE—Rivière du Loup, en bas, une magnifique résidence avec grand terrain, coûtant $12,000, pour $4,250. Parfaite en tous rapports. P. E. Brown, 97 rue St Jacques. 199—2

A VENDRE plusieurs belles terres et pointes, sur les lacs St Louis et Deux-Montagnes. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 199—2

A VENDRE—Résidence seigneuriale à St-Eustache ; on échangerait pour propriété de ville. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 199—2

A VENDRE, île de 131 arpents, près de Ste-Anne. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 199—2

A VENDRE, à Ste-Anne, une maison de 9 appartements pour $2,000, dont $250 comptant. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 199—2

A VENDRE—Une propriété au Sault au Récollet, sur une superficie de 135 par 172, conditions faciles. S'adresser à J. Champoux, Sault au Récollet, près de l'hôtel Péloquin, ou 94 avenue Laval. 29, 3

A VENDRE—A Dorval, beau terrain, en face du fleuve, convenable pour l'érection de deux maisons. C'est une occasion rare qui vous est offerte, car nous vendrons bon marché à un prompt acquéreur. S'adresser par lettre a P. C. X., bureau de La Presse. 199—1

IL FAUT VENDRE immédiatement une belle petite propriété Nos 582 et 584 rue Sanguinet, entre les rues Roy et Duluth. Prix, $2,500, $1,500 peuvent rester sur la propriété à 6 pour cent. Desmarteau et Kenendy, 1598 rue Notre-Dame. 197—7

NOUS AVONS à vendre 3840 pieds de terrain sur la rue St Denis, près de la rue Rachel, que nous vendrons à un prompt acquéreur, pour 95 cents le pied ; $3,000 peuvent rester sur la propriété à 6 pour cent. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 197—7

PROPRIETE Nos 205 et 207 rue Poupart, prix $2,800, No 41 rue Bréboeuf, prix $3,000. Pour renseignements complets, s'adresser à Desmarteau et Kenendy, 1598 rue Notre-Dame. 197—7

UN PLACEMENT rapportant 10 pour cent. La propriété portant les Nos 631, 633, 635 et 637 rue Sanguinet, 4 logements. Loyer annuel à présent, 432. Cette propriété sera vendue à prompt acheteur, $4,300. L'évaluation municipale est de $4,500. $2,000 peuvent rester sur la propriété. Pour renseignements complets, s'adresser à Desmarteau et Kenendy, 1598 rue Notre-Dame. 197—7

PERDU

PERDU—Le 26 juin, un chien "bull dog" âgé de 3 mois, les 4 pattes blanches, le bout de la queue et le cou blancs, du nom de "Bull". Récompense promise en retour au No 86 rue Brebeuf. Quiconque le détiendra après cet avis, sera poursuivi. 198—2

PERDU—Un portefeuille, sur la ferme Logan, contenant $36.00, ainsi qu'une petite clef. Récompense en le rapportant à M. Oct. Magnan, L'Epiphanie, Que. 198—3

PERDU sur le chemin de Chambly, le 28 juin, une valise en toile noire, contenant un caoutchouc, un pantalon et une police d'assurance. Prière à la personne qui l'a trouvée d'écrire au No 109 rue Centre, Pointe St-Charles. Barrière et Railville. 195—2

PERDU — A la gare Dalhousie, dans la matinée du 28 courant, $35 en billets. Une récompense libérale sera remise à qui de droit en remettant cette somme au No 21 rue St Antoine, Montréal. 199—2

DIVERS

AVIS—La société qui a existé entre Jean-Baptiste Lasnier, senior, marchand de la ville de Lévis, et Jules, Lasdislas Lasnier, marchand de la ville de Longueuil, pour le commerce de cire, cierges et vins, sous le nom de J. Bte Lasnier & Fils, est dissoute depuis le premier jour du mois de mai 1897. Lévis 21 mai 1897. J. Bte Lasnier sr. 187—15

J'AI DES ACQUEREURS pour petites propriétés de ville. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 178—n

ON DEMANDE à acheter des certificats de dépôts de la Banque du Peuple. S'adresser à L. T. Dorais, 207 St-Jacques. 180—n

PENSION à Beauharnois, en face de l'aqueduc, bonne pension, grande chambre bien meublée, bain, piano, chaloupe. Conditions faciles, Mme Grenier. 8,12,15,19,22,26,29,3,6

NOS prix sont les plus bas, ...la qualité la meilleure.
BROSSES ET BALAIS
Envoyez chercher un catalogue illustré.
CHAS. BOECKH & FILS,
1 et 3 RUE DEBRESOLLES, Montréal.
Téléphone Bell 677. Tél. Marchands 677
136—ms n

Dr FRANCHERE
DENTISTE
Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés.
1094 RUE STE-CATHERINE,
156—n (Vis-à-vis Dupuis & Frères).

Dentier Garanti — $10.00
Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCŒUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St Hubert.

ARTHUR GAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6849. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
150—1,m,j,v,s—n

ARGENT A PRETER SUR PREMIERE HYPOTHEQUE
Aux Fabriques et Municipalités. On demande des agents d'assurance sur la vie.
O. LEGER,
Bâtisse Sun Life, 1766 Notre-Dame, Montréal. Téléphone 1446. 82—n—f

CIGARETTES RICHMOND
STRAIGHT CUT
15 cts le paquet...
Les fumeurs de cigarettes qui sont disposés à payer un peu plus que le prix chargé pour les cigarettes ordinaires dans le commerce, trouveront cette marque supérieure à toutes les autres.
ALLAN & GINTER
RICHMOND, Va.
94—n E

BULLETIN POLITIQUE

Les commissaires d'écoles de Montréal et de Ste-Cunégonde

LE REVD. PERE THERIEN DE HULL, BLAME DU HAUT DE LA CHAIRE LES CANADIENS-FRANÇAIS D'AVOIR DESOBEI AUX EVEQUES

Le "Coup" du Drummond

Deux lettres importantes de MM. Thibaudeau et Armstrong

LA QUESTION DES PECHERIES

La question des pêcheries interprovinciales sera discutée au Conseil Privé d'Angleterre au commencement du mois de Juillet. L'on dit que l'hon. Horace Archambault, procureur général, enverra à Londres un représentant de la province s'il n'y va pas lui-même.

REGISTRATEUR

La nouvelle de la nomination de M. Charles Champagne au poste de registrateur de Montréal-Est, semble s'accréditer de plus en plus.

M. Champagne a déjà rempli ces fonctions conjointement avec M. Augé, sous l'administration Mercier. Le gouvernement de Boucherville l'a destitué. M. G. de Ladurantaye serait nommé assistant de M. Champagne.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Une délégation importante des commissions scolaires de Montréal et de Ste Cunégonde a eu une entrevue hier avec les honorables MM. Archambault et Robidoux. Le gouvernement provincial a, il y a quelque temps, passé un ordre en conseil à l'effet d'annexer une partie de Montréal à Ste Cunégonde pour les fins scolaires. Les commissaires d'écoles de Montréal demandent la revocation de cet arrêté ministériel tandis que les commissaires de Ste Cunégonde s'y opposent. Les ministres ont promis de donner leur attention à cette question.

LE "LAURIER"

Salut à notre nouveau confrère "Le Laurier", dont les premiers numéros nous arrivent aujourd'hui. Ce journal hebdomadaire est publié à Nicolet. M. A. O. Houle en est l'administrateur.

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

Le "Coaticook Observer nous annonce que l'élection de l'hon. M. Hackett est contestée. M. W. L. Stevenson, pétitionnaire,a fait le dépôt de $1,000 exigé en pareil cas. Le "Record", de Sherbrooke, dit que de pareilles poursuites seront prises contre MM. Hunt, de Compton ; McCorkill, de Missisquoi; Bickerdike et Guerin, de Montréal.

L'élection de M. Champagne, libéral élu par une voix de majorité dans le comté des Deux Montagnes, a été contestée hier. M. A. Campeau, cultivateur, de Ste Scholastique, est le pétitionnaire. M. F. Bisaillon, C. R., est l'avocat de la poursuite.

"Pour ce comté-ci, dit la "Minerve", on aurait déjà recueilli des preuves péremptoires d'une centaine de cas de corruption bien caractérisée. Il paraîtrait même qu'on requerra, avec d'excellentes chances de l'obtenir, la déqualification de MM. Champagne, père et fils, (le député), et de M. J. A. C. Ethier, M. P., qu'on a manqué dans Champlain, mais qu'on attraperait sûrement chez lui."

LE CLERGE ET LA POLITIQUE

Nous lisons dans le "Temps" :

"Le Révd Père Thérien a causé toute une sensation, dimanche, à Hull, par un sermon qu'il a fait dans l'église paroissiale. Parlant de la fête St Jean-Baptiste, il a dit qu'il regrettait de ne pas avoir de compliments à faire aux Candaiens-Français cette année.

"La raison est due au résultat des élections fédérales et locales que nous avons eues dernièrement, qui démontre que les Canadiens-français n'ont pas écouté la voix de leurs évêques. Le révérend Père parla de l'avilissement dans lequel le peuple Canadien était tombé : c'était un peuple coupable et ingrat qui sera puni. La foi s'en va et l'avenir est bien sombre. Parlant de l'élection de Bonaventure, le révérend Père dit que le résultat de cette élection était une bumiliation et une flétrissure nationales.

"Le candidat qui a été élu à Bonaventure avait refusé de signer un certain document présenté par Mgr Blais, et malgré cela il a été élu par plus de huit cents voix de majorité.

On ne dit pas comment a coûté cette majorité. Aujourd'hui, continua le prédicateur, on ne peut plus faire d'élection sans promettre un bout de chemin de fer, des ponts et du whisky. Le Rév. Père parla ensuite sur la question des écoles et dit qu'il n'y avait plus d hommes de caractère à Ottawa. Il mentionna les noms de sir Richard Cartwright, M. Dalton McCarthy et l'honorable M. Greenway, comme étant de ceux qui faisaient tout en leur pouvoir afin de faire disparaître nos institutions et nos lois. Le Rév. Père Thérien termina son sermon politique en demandant à ses ouailles de prier et de réparer plus tard l'erreur qu'ils ont commise aux dernières élections. Grand nombre de personnes sont sorties de l'église pendant le sermon."

LA CREMATION DES MORTS

Le procédé qui consiste à brûler les morts au lieu de leur donner la sépulture chrétienne et que l'on désigne communément sous le nom de "crémation", est, dit la "Minerve", antichrétien :

En Europe, les sociétés secrètes font des efforts inouïs pour généraliser la crémation des cadavres. On bâtit des fours à cet effet, et de fortes sommes sont versées pour aider à multiplier ces constructions antichrétiennes. Tout ceci est un signe du retour des idées païennes au sein des sociétés chrétiennes.

La preuve que la crémation n'est pas d'inspiration divine, et qu'elle vient plutôt de l'ennemi du genre humain, c'est qu'elle est en opposition avec l'inhumation réglée par la sentence primitive avec la coutume invariable du peuple de Dieu et de tous les anciens peuples en général ; en opposition avec l'esprit du christianisme qui regarde comme une barbarie de brûler les corps, ce qu'il n'a jamais fait, et qui, monté sur le trône avec Constantin, s'empressa d'abolir cet usage.

Dieu a dit : "Le corps de l'homme retournera à la terre d'où il a été tiré "et il s'y transformera pour se relever "immortel."

L'éternel adversaire de Dieu Satan, aurait répondu : "Il n'en sera pas ainsi ; l'homme sera brûlé, et, en l'anéantissant autant qu'il est en moi, je ferai "oublier le dogme de la résurrection."

L'enseignement chrétien conduit au profond respect du corps de l'homme et à la sépulture dans un lieu sanctifié. L'enseignement païen aboutit au mépris du corps de l'homme, à son anéantissement autant qu'il le peut."

REELU

L'hon. M. Labillois a été réélu sans opposition au poste de commissaire de l'agriculture pour le Nouveau Brunswick.

LE "COUP" DU DRUMMOND

M. J. R. Thibaudeau adresse à la "Gazette" la lettre suivante :

Monsieur,—En rapport avec la discussion qui a eu lieu, samedi, à la Chambre des Communes, au sujet de la transaction du chemin de fer de Drummond, je crois que, en justice, je devrais nier la véracité de quelques déclarations faites par M. Tarte. M. Armstrong n'a, en aucune occasion, demandé au gouvernement d'acheter le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Toutes les négociations avec le gouvernement actuel ont été conduites de la part de la compagnie, par M. Préfontaine, l'un des directeurs, et moi, le président.

Nous n'avons jamais demandé au gouvernement de faire l'acquisition de la ligne ; au contraire, j'ai verbalement et par écrit, conseillé au premier ministre de ne pas le faire. Ce que nous avons demandé au gouvernement, c'est de mettre à exécution les arrangements de garantie conclus avec le gouvernement précédent, et c'est l'hon. M. Laurier lui même qui, au lieu de cela, a proposé d'acheter la ligne. La compagnie ne consentait à vendre que dans le cas où le gouvernement refusait d'exécuter la garantie.

Il n'est pas vrai que M. Armstrong ait émis pour deux millions de débentures et les ait négociées pour $800,000 sur le marché anglais, et que la compagnie soit débitrice pour ce montant, pour lequel aucun argent n'a été dépensé.

M. Tarte aurait mieux employé son temps à donner de bonnes raisons en faveur de l'arrangement projeté relativement au chemin de fer de Drummond qu'à porter de fausses accusations contre une autre compagnie qui, pour dire le moins, est une victime de la confiance mal placée dans le gouvernement.

(Signé) J. R. THIBAUDEAU.
Président de la compagnie de chemin de fer Atlantique et Lake Superieur.
Montréal, 28 juin, 1897.

La lettre qui suit, adressée au même journal, est de M. C. N. Armstrong :

Monsieur,

Ceux qui ont lu dans la "Gazette" le rapport de la séance de samedi à la Chambre des Communes, ont dû être grandement amusés par la discussion de M. Tarte.

M. Tarte parle de sa responsabilité comme membre du parlement et comme ministre. Cependant, il a la décence de ne pas parler de sa responsabilité comme citoyen ; mais, néanmoins, je lui rappellerai que, s'il veut répéter ses assertions hors de la chambre, il aura à en répondre, et il peut être certain que je n'agirai pas comme il le fait dans la cause Grenier-Tarte. Je ne suis ni membre du parlement, ni ministre de la couronne, mais toute accusation portée contre mon honnêteté, même si les termes en sont bien plus modérés que ceux dont s'est servi M. Grenier vis-à-vis de M. Tarte, ne serait pas laissée en suspens pendant plusieurs termes de la cour criminelle à la demande du plaignant.

M. Tarte ne sera pas surpris si je dis que ses déclarations sont fausses, puisqu'il les savait telles lorsqu'il les a énoncées, mais il avait besoin de dire quelque chose de sensationnel pour détourner l'attention de l'avenu grave qu'il était forcé de faire au sujet des transactions financières qui avaient eu lieu en rapport avec l'achat de la "Patrie," et que, malgré la teneur de son discours, M. Tarte voulait sérieusement présenter au public comme n'ayant aucun rapport avec l'affaire du Drummond.

Je veux être bref et je dirai simplement que

1o Je n'ai jamais demandé au gouvernement d'acheter un chemin de fer dans lequel j'étais intéressé.

2o La compagnie de la rive sud n'a acheté de moi aucun chemin de fer.

3o Je n'ai pas distribué de parts à la "Presse" de Montréal ou aucune personne attachée à la "Presse."

4o M. Tarte a tort quand il déclare que j'ai émis pour $2,000,000 de débentures ou que j'ai négocié ces débentures pour $800,000, ou que ces débentures ne représentent aucune dépense.

Je ne comparerai pas maintenant les différentes méthodes de prolonger l'Intercolonial jusqu'à Montréal. Une seule compagnie a eu l'occasion de discuter cette question avec M. Tarte ou les autres membres du gouvernement. Le public, sur ce point, est capable de juger par lui-même.

Signé, C. N. ARMSTRONG.

VICTOIRE CONSERVATRICE

La requête en annulation de l'élection de M. McAllister, député conservateur de Restigouche, N.-B., vient d'être retirée.

LA MERE DESCHAMPS

Mort de la Supérieure des Sœurs Grises

On nous annonce que la très révérende Mère Hainault Deschamps, supérieure générale des Sœurs Grises de l'hôpital Général de cette ville, est décédée ce matin, à minuit et dix minutes. Elle était âgée de 78 ans 1 mois et 10 jours, dont elle a passé en religion 60 ans, 9 mois et 20 jours.

Le service de sépulture aura lieu à l'église de l'hôpital Général, vendredi, à 8½ heures a.m.

DECES DE LA SEMAINE

Le bureau de santé a enregistré, durant la semaine dernière, 125 décès, dont 109 de catholiques, 14 de protestants et 2 de juifs.

Voici, là-dessus, le nombre de cas des différentes maladies : diphtérie, 2 ; rougeole, 2 ; coqueluche, 2 ; fièvre puerpérale, 1 ; débilité enfantile, 47 ; consomption, 13 ; bronchite capillaire, 1 ; broncho-pneumonie, 1 ; pneumonie, 3 ; asphyxie (nouveaux nés), 2 ; congestion pulmonaire, 2.

A SHERBROOKE

Un jeune homme du nom de Bilodeau, résidant à Sherbrooke Est et employé à la fonderie Jenckes, s'est assez gravement brûlé, l'autre jour, avec du métal en ébullition qu'il répandit dans sa chaussure. On dut le renvoyer chez lui en voiture.

—Geo. Demers, Onésime Blais et Fred Gosselin, de cette ville, ont été logés en prison, samedi matin, sur l'accusation d'avoir incendié, dans la nuit de vendredi, la maison et trois granges appartenant à M. H. Taylor, de Birchton. Ils ont comparu devant le magistrat de district Mulvena.

—Dans la nuit de vendredi à samedi le feu a détruit la maison portant le No 57, coin des rues Queen et Montréal, occupée par MM. E. C. Enright et J. Kinkead. Le feu a pris naisance en arrière de la maison et fut découvert vers minuit et demi. Les occupants ont perdu presque tous leurs meubles et leurs hardes. Lorsqu'ils se sont éveillés les flammes avaient déjà fait des progrès trop considérables pour leur permettre de sauver leurs meubles et habits. Les pompiers furent appelés et réussirent à arrêter les progrès de l'incendie ; cela n'empêche pas cependant que la maison est en ruine et les amcublements gaspillés par l'eau. Cette maison n'était pas assurée et est la propriété de M. Ed. Long. Le ménage de M. Kinkead est assuré tandis que celui de M. Enright ne l'est pas.

TUE PAR UN POULAIN

Moose Jaw, Assiniboine, 29 — Hier, un jeune garçon nommé Gilmour, et âgé de 12 ans, fils d'un cultivateur, a été attaqué et tué par un poulain qu'il conduisait. Quand on a retrouvé le cadavre de l'enfant, il n'avait plus sur lui aucun vestige de vêtement.

BEAUCOUP DE SOULAGEMENT

Bien des fois durant leur vie la plupart des femmes obtiendraient beaucoup de soulagement si elles se servaient d'un bon emplâtre.

Les emplâtres du Dr Coderre sont très convenables dans les les cas suivants, par exemple : Mal de dos, faiblesse des rognons, rhumatisme, douleurs abdominales, etc. Dans les nombreux essais que l'on a faits de ces emplâtres, ils n'ont jamais fait défaut. 25 cents.

CE QUE NOUS FAISONS

The Dominion Burglary Guarantee Co. (Assurance contre les vols) ne vous assure pas contre le feu, la mort ou la maladie, mais elle vous protège contre les pertes ou dommages dus aux faits des voleurs. Pour toutes informations concernant le département français, s'adresser à M. C. O. Labelle, 181 rue St-Jacques. Téléphone 1234.

FEUILLETON DE LA PRESSE"

LUNE ROUSSE

TROISIEME PARTIE

LA VEUVE

60

(SUITE)

Polyte avait, en effet, gagné la cour et s'en allait, tenant à deux mains sa tête endolorie.

—Pauvre petit Parisien ! soupira Renaudin, en essuyant ses yeux que l'épouvante, plus que la pitié, avait brouillés.

Et lui aussi s'en alla, n'osant pas rester, subir les questions de l'ancien devant Marguerite à qui rien n'échappait.

—Ils sont partis tous les deux, dit la petite veuve.... C'est singulier, il m'a semblé que Renaudin avait peur de Polyte.

Revardel tressaillit, une première lumière traversait son cerveau.

Il se rappelait les désespoirs du braconnier, ses regrets sombres comme des remords, ce cri : "C'est ma faute si Michel et M. de Raunis sont morts !"

Et ce soupçon terrible lui resta : le braconnier avait tout vu, tout laissé faire, vendu peut-être à l'ennemi, lui, le sauvage des bois, le braconnier capable de livrer son père pour un fusil neuf, alors que les gendarmes lui auraient pris le sien....

Pourtant quelque chose plaidait contre cette accusation : Renaudin avait été blessé lui-même, laissé pour mort.

La voix de Marguerite tira Revardel de ses réflexions :

—A quoi songes-tu donc, grand-père ?

Comme il n'avait rien à cacher à sa petite fille, il lui raconta son soupçon, et à son tour, elle songea quelques instants, puis de sa voix claire et franche, prononça :

—Tu dois avoir raison... Michel se défiait de cet homme ; il ne comprenait pas que M. de Raunis l'eût enrôlé: c'était un pressentiment peut-être... Il faudra revoir Renaudin, le prendre au bon moment...

Elle s'était remise à sa cuisine : midi approchait, sa mère ne pouvait tarder à rentrer : elle en fit l'observation pour changer de sujet et revenir à Scholler...

—Tu dis, grand-père, qu'elle doit te rapporter des preuves ?

—Elle me l'a promis, répondit Revardel, mais tu sais ce que je pense de ces preuves....

—Enfin, il faudra les voir.

—C'est Scholler surtout qu'il faut voir ! C'est Scholler...

Il n'avait pas pu encore se débarrasser de l'impression que lui avait laissée la scène de Polyte, elle lui revenait brusquement à propos de Scholler :

—Ah ! si Dieu voulait que ce pauvre Parisien redevint raisonnable !..... Ecoute, fit-il soudain, après un silence, comme inspiré et lisant dans un livre de vérités, je suis sûr que, si le Scholler était avec ceux qui nous ont pris Michel, Polyte le reconnaîtrait, comme il a reconnu Renaudin qui y était,

TRAMWAY ELECTRIQUE

La compagnie de chemin de fer électrique de Montréal et des comtés du sud obtient son bill

Le tracé de cette vaste voie ferrée

M. Albert J. Corriveau, le promoteur du chemin de fer électrique de Montréal et des comtés du Sud, est revenu hier, d'Ottawa, et est reparti quelques heures après, pour Iberville. M. Corriveau est enchanté du succès qu'il a remporté auprès du gouvernement. Il a obtenu sa charte en dépit d'une très vive opposition de la part des sénateurs Forget, Powers et autres.

Ce projet comporte la construction de la voie ferrée électrique la plus étendue qu'il y ait au Canada.

M. Corriveau dit que la compagnie se propose d'avoir St Lambert ou Longueuil comme point de départ ; on prendra les dispositions nécessaires pour faire traverser les tramways électriques sur le pont, de sorte qu'ils se raccorderont avec ceux de la compagnie de Montréal.

On s'était proposé de se servir des usines électriques de Chambly pour fournir la force motrice, il est probable que l'on adoptera cette idée. De Chambly, la voie électrique ira jusqu'à St Jean et St Hyacinthe, puis, traversant de St Jean à Iberville ; la voie s'étendra jusqu'à Bedford, Dunham, Cowansville jusqu'à Bolton Springs, avec un embranchement raccordant Knowlton et Waterloo au réseau principale. La compagnie se propose encore d'étendre sa ligne de Magog à Ayer's Flats et au lac Massawippi, puis jusqu'à Capelton, Lennoxville et Sherbrooke. Le tracé n'a pas encore été définitivement arrêté ; mais M. Corriveau déclare qu'il le sera bientôt. Des capitalistes canadiens, européens et américains sont intéressés au projet.

L'opposition faite à cette entreprise, dit M. Corriveau, a été très déloyale, en ce sens que l'on n'a reculé devant aucun moyen pour en empêcher la réalisation.

Le sénat n'en a pas moins accordé une charte à la compagnie.

NOYE REPECHE

Le contremaître des élévateurs de charbon, vis-à-vis la rue Marlborough, Hochelaga, a trouvé hier soir, dans le fleuve, le cadavre d'un noyé qui a subséquemment été reconnu pour le jeune George Ferns, qui s'est noyé la semaine dernière.

Le corps a été transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête.

ACCIDENT DU TRAVAIL

A trois heures et demie, hier après-midi, M. O. J. Burns, demeurant au No 146 rue Richardson, a été victime d'un sérieux accident. A l'emploi de M. Gingras, manufacturier de portes et chassis, coin des rues Dorchester et Phillips, Burns s'est fait broyer le fémur de la jambe gauche, dans les machineries. La voiture d'ambulance de l'hôpital Général appelée aussitôt, Burns a été transporté à cette institution.

LES PROFESSEURS DE DANSE

L'Association des professeurs de danse des Etats-Unis et du Canada a tenu sa quatrième convention annuelle, cette semaine, à l'Académie de Montréal.

On remarquait parmi les membres du congrès les professeurs de danse les plus éminents des Etats-Unis et du Canada.

Le professeur Frank Norman, de cette ville, a été élu président de l'association.

La prochaine réunion de la convention aura lieu à Détroit.

LES VOLONTAIRES VETERANS

L'association des volontaires vétérans de Montréal, qui a fait si bonne figure lors de la grande revue au parc Logan aura, à neuf heures, à l'hôtel Balmoral, une réunion de tous ses membres. Ce sera l'occasion d'une joyeuse démonstration à laquelle sont conviés tous les vétérans.

LA MORT D'UN MATELOT

Owen Owens, anparavant employé comme chauffeur à bord du steamer Ottoman est mort hier, à l'hôpital Général. Au dernier voyage en ce port de ce steamer, Owens, qui était malade, était resté à l'hôpital, et il a expiré quelques heures après le retour de l'Ottoman.

Owens a contracté la maladie à laquelle il a succombé, en travaillant sur l'Angloman, qui a fait naufrage sur les côtes d'Irlande. L'équipage de l'Ottoman assistera en corps aux funérailles, cette après-midi, à l'hôpital Général.

—Vous pouvez acheter cette semaine aux entrepôts de Nordheimer, 213 rue St-Jacques, un nouveau piano Steinway et Fils, Nordheimer et autres instruments de première classe. On offre sur chaque piano une réduction de $100 et plus. Conditions libérales si on le désire.

L'usage immodéré des boissons occasionne la gastrite des buveurs

Toutes les observations faites par nos praticiens les plus éminents s'accordent sur ce point ; c'est que l'Eau Naturelle minérale de Pougues St-Léger constitue véritablement le souverain remède des maladies de l'estomac, la dyspepsie simple, la dyspepsie flatulente, la gastrite accompagnée de dilatation de l'estomac, la gastrite ulcéreuse même, et le vertige stomacal se guérissent parfaitement chez les personnes qui emploient l'Eau de Pougues Saint-Léger. Mais il est une catégorie de personnes à qui l'on recommande spécialement l'usage de l'Eau de Pougues St-Léger, c'est celle des buveurs qui sont prédestinés, tôt ou tard, à la "gastrite des buveurs". A côté du mal, voilà le remède ; mais il faut en user avec persévérance. On trouve l'Eau de Pougues Saint-Léger, chez tous les pharmaciens.

LE BAUME RHUMAL

Ne prenez pas cinquante remèdes différents pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe ou de la bronchite; le BAUME RHUMAL est le remède sûr, efficace, instantané pour la guérison de ces affections. 28 29

AU BOUT DE L'ILE

Parc Bout de l'Ile, la place en vogue par excellence. On ne s'y rend que par les tramways électriques de la ligne de ceinture. Service à toutes les douze minutes chaque après-midi. Prenez les tramways des rues Notre-Dame ou Ste-Catherine et transférez à l'avenue La-Salle, Maisonneuve. 194-6

AU SAULT MONTMORENCY

Bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église

Dimanche prochain, le 4 juillet, à trois heures de l'après-midi, aura lieu au Sault Montmorency, près Québec, la bénédiction de la pierre angulaire de l'église St Grégoire. Mgr C. A. Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec, officiera à cette imposante cérémonie ; le sermon de circonstance sera donné par un jeune prêtre de talent, M. l'abbé Alfred Morrissette, vicaire à St Jean-Baptiste de Québec.

LA REINE VICTORIA

Elle va vivre dans la retraite en ses châteaux

Londres, 28 — La Reine est retournée à Londres cette après-midi. Après la démonstration de demain, à Aldershot, Sa Majesté se retirera dans ses châteaux et passera sa vieillesse dans une paix bien méritée. On peut dire que demain sera la dernière fois que la Reine prendra part à des démonstrations publiques. Le prince et la princesse de Galles la remplaceront désormais.

Sa Majesté est arrivée à Paddington à 12.20 heures. Elle était en bonne santé et marchait mieux que de coutume.

A St-Mary Abbotts, où est née la reine Victoria, Sa Majesté a reçu une adresse de ses concitoyens. Six cents écoliers de l'Eglise Kensington étaient réunis sur une estrade et ont chanté le "God save the Queen" au passage de Sa Majesté.

LES THEATRES

THEATRE FRANCAIS

La saison théâtrale, au Français, se terminera samedi prochain et l'établissement fermera ensuite ses portes pour deux mois environ. La représentation d'adieu, samedi soir, sera au bénéfice de Mlle Beryl Hope, la comédienne principale de la troupe. Mlle Hope, depuis deux ans, a su par son talent véritablement supérieur mériter une haute appréciation du public montréalais, qui saura lui en donner une preuve éclatante, à cette occasion, nous n'en doutons pas.

Le programme de cette semaine est l'un des plus beaux que l'on ait vus pendant la saison qui vient de s'écouler.

"La Femme du Planteur" est un drame émouvant bien fait pour intéresser un auditoire, et la troupe l'a interprété, hier soir, de la manière la plus satisfaisante possible. M. Emmet Corrigan et Mlle Beryl Hope tenaient les rôles principaux dont ils se sont très bien acquittés. Mlle Nellie Callahan, dans le rôle de Augie Gordon a, comme toujours, remporté un succès. Le programme de variétés est excellent.

THEATRE ROYAL

Il est évident que les directeurs du Théâtre Royal ont voulu se surpasser vers la fin de l'année et donner des attractions telles qu'elles pussent laisser une impression et des souvenirs assez agréables pour nous faire passer sans ennui les deux mois de vacances dans lesquels nous allons entrer à la fin de cette semaine. En effet, après la célèbre compagnie de Black Crook qui a obtenu un si éclatant succès on nous donne pour cette semaine la "Rose Sydell London Belles Co" qui est l'une des meilleures troupes qui soient venues ici. Les variétés sont extrêmement amusantes et originales au possible. Il y a deux numéros du programme qui valent à eux seuls beaucoup plus que le prix d'admission.

Campbell et Shepp et les quatre empereurs de la musique, ce que l'on peut voir de mieux dans le genre variété. L'habitué de théâtre peut enfin rire de bon coeur en les entendant, parce qu'il entend des choses nouvelles et voit de scènes qu'il n'avait jamais vues auparavant. Certainement qu'il est impossible de trouver quelque chose de plus comiques que ces deux scènes. Les tableaux vivants sont très bien réussis et les danses et les chansons excellentes. La représenation commence par une petite comédie intitulée : 'Widow Winne's Reception" et se termine par un acte extrêmement amusant "The Isle of Sham-Pain". Parmi les meilleurs artistes mentionnons Mlles Rose Sydell, Ada Walling, Eva Allan et MM. W. S. Campbell, Billy et S. C. Shepp.

AU QUEEN'S

Tous ceux qui ont assisté à la délicieuse audition de la Mascotte, donnée par des artistes français, tels que Barbe, Mme de Goyon et tant d'autres, ont naturellement dû trouver un peu faible la représentation d'hier, au Queen's. Néanmoins, il faut toujours tenir compte de la bonne volonté d'une troupe qui est toujours ou presque toujours en scène ; du reste la faiblesse de quelques-uns a été largement compensée par la supériorité des acteurs principaux. Inutile de parler de cette fantaisie théâtrale intitulée "La Mascotte".

L'intrigue est on ne peut plus simple ; mais la musique est charmante, le dialogue plein d'esprit. Nous devons déclarer que si la représentation d'hier soir n'a pas été très brillante elle n'en mérite pas moins d'attirer l'attention des amateurs de bonne musique et de haute comédie. M. Victor de Lacy, comme Prince de Pise, est l'âme de cet opéra. Ses mots d'esprits débités avec un naturel frappant, ont vivement amusé l'auditoire. Mlle A. Arnold a fait une Bettina acceptable, et elle aurait été presque parfaite, n'eut-ce été la faiblesse de sa voix. M. H. Waldo a aussi été acceptable dans le rôle de Pippo. Les entr'actes sont très attrayants : le chant, la musique et la danse, de même que les superbes tableaux vivants, ne manquent pas de rendre la soirée, au Queen's Theatre, des plus charmantes.

C'est la troisième semaine d'engagement de la Walte's Comic Opera Company, au Queen's. La salle était très bien remplie d'auditeurs choisis. Il n'y a pas de doute que la saison d'été du Queen's sera vivement appréciée par le public.

CHEVAL EMBALLE

Hier après-midi, au moment où le vapeur "Trois-Rivières" lançait le coup de sifflet qui précède le départ, un cheval qui se trouvait sur les quais, a pris peur et s'est emporté. Personne n'était dans la voiture, mais le cheval n'a pu être arrêté qu'à côté des hangars de la compagnie Dominion. La voiture était en pièces.

POUR LES DAMES, DEMOISELLES ET MESSIEURS

2,600 circulaires et pardessus en caoutchouc, à votre coix, argent comptant ou facile à payer.

CHS. DESJARDINS ET CIE,
199—n 1537 rue Ste Catherine.

En raison du bien que l'on dit du Sirop Calmant du Dr Demers, nous ne saurions trop le recommander pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel et la dentition facile. En vente partout. Dépôt, 1157 St-Laurent.
176 m.j.s.—n

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Et les billets de M. Greenshields

L'article du "Pembrooke Standard", dont lecture a été donnée, samedi, à la chambre des communes, dit que le chèque donné par M. Greenshields pour l'achat de la "Pauzie", était tiré sur la banque d'Hochelaga, que son billet de $30,000 a été escompté à la même banque et que c'est la même banque qui a fourni les fonds aux libéraux pour l'élection de Champlain.

Un de nos rédacteurs a eu une entrevue, ce matin, avec M. M. J. A. Prendergast, agent général de la banque d'Hochelaga, et la conversation suivante a eu lieu :

—Est-il vrai que votre banque a escompté un billet de $20,000 pour M. Greenshields ?

—Jamais. La banque n'a jamais escompté aucun billet pour M. Greenshields — ni pour M. Tarte non plus.

—M. Greenshields avait-il un compte de dépôt chez vous sur lequel il aurait pu tirer un chèque ?

—Non. M. Greenshields n'a jamais eu de dépôt à la banque d'Hochelaga.

—Avez-vous escompté quelque billet ou autrement procuré des billets de votre banque aux organisateurs libéraux pour l'élection de Champlain ?

—Pas du tout. Mais il faut vous dire que nos billets circulaient lors de l'élection, dans le comté de Champlain, parce que c'est la banque d'Hochelaga qui fournissait les fonds à la St Maurice Lumber Co., une puissante compagnie qui travaille le bois, la pulpe, etc., dans le comté, et qui, à ce moment, payait beaucoup de main-d'oeuvre. La St Maurice Lumber Co nous couvrait par des chèques sur sa banque, à Glenfalls aux Etats-Unis. Voilà comment il se fait que nos billets circulaient en grande quantité dans le comté pendant l'élection.

—De sorte que tout l'article du "Standard", en ce qui concerne la banque d'Hochelaga, est dénué de fondement ?

—Complètement. Nous ne sommes pas des politiciens et nous n'avons jamais eu de relations d'affaires avec les politiciens d'aucun parti.

Nous nous empressons, en justice, pour la banque d'Hochelaga, de mettre devant le public cette contradiction formelle des assertions contenues dans l'article de notre confrère de Pembrooke.

LES CANADIENS A LONDRES

Ils reçoivent des invitations de toutes parts

Toronto, 29 — Une dépêche de Londres à l'"Evening Telegraph" dit ce qui suit : "Les visiteurs coloniaux sont reçus partout et n'ont même pas le temps de répondre à toutes les invitations. Sir Wilfrid Laurier, entre autres, reçoit de toutes parts des invitaitons et il est obligé de les refuser presque toutes."

La réception de la duchesse d'Abercorn aux visiteurs coloniaux, a été un succès. Lord Rosebery donne aujourd'hui un lunch aux premiers ministres.

La réception de madame Albani sera suivie d'un bal et le 7 juillet, les Fishmongers' Guild offriront un banquet aux visiteurs.

Les gérants des théâtres Garrick, Lyceum, Comedy, Criterion, Alhambra, Empire, et le Pavillon, ont invité les premiers ministres à assister à leurs représentations.

Il est probable qu'il y aura une parade spéciale des troupes coloniales, dans la cour du palais de Buckingham. Sa Majesté désire que tous ses sujets venus en Angleterre puissent la voir, et le contingent de la Police Montée du Nord-Ouest, Manitoba, ainsi que quelques autres compagnies de cavalerie, n'ont pas encore eu l'occasion de voir la reine.

Les Canadiens sont fort mécontents d'être forcés de retourner le 2 juillet, parce qu'il est rumeur que le prince de Galles doit distribuer des médailles commémoratives aux troupes coloniales le 3 juillet.

Sir Wilfrid Laurier et un certain nombre d'autres visiteurs distingués ont assisté à une séance de la Chambre des Communes, hier.

ACADEMIE STE-MARIE

Mlle Ida Labelle, directrice.

Jeudi, le 24 courant, a eu lieu la distribution des prix, aux élèves de cette académie, sous la présidence du Rév. M. Charrier, curé de St Jacques.

Etaient aussi présents, les RR. MM. Guibert, chapelain, P. Boscher, du T. S. S., Chevrier, et Luche, de Notre-Dame ; MM. U. E. Archambault, B. Lippens, G. Famelart ; MM. les professeurs P. E. Gélinas, Chs. Labelle, A. Contant.

Prix d'honneur : Médailles d'or.

Médaille de Son Excellence le lieutenant gouverneur J. A. Chapleau : Mlle Isala Brunet ; Excellence, Mlle Eva Hétu ; Instruc. religieuse, Mlle Bl. Lagarde ; Assiduité, Mlle G. Berlinguet ; Mathématique, Mlle A. Brunet ; Solfège, Mlle A. Reinhardt ; Peinture, Mlle S. St Denis.

Médailles d'argent : Mlles O. Gadoua, B. Demers, Y. Barrette, A. Morin, M. L. Côté, M. L. Morin, M. Breton, A. St Charles, F. Melançon, A. Renaud, H. Lemay, C. Caron, B. Fugère.

Volumes offerts par l'honorable B. de la Bruère, surintendant de l'Education, lors de sa visite, en février dernier, pour déclamation et callisthénie, à Mlles C. Caron, A. Renaud.

Brevets de capacité accordés à Mlles A. Reinhardt, A. Allard, J. Poirier, G. Berlinguet, A. Brunet, A. Chamberland.

Diplômes accordés par le Bureau des Examinateurs catholiques, à Mlles A. Boulé, A. Poirier, B. Lippens, J. Brunet, E. Hétu, B. LaGarde.

Mlles Blanche LaGarde, Eva Hétu, ont de plus obtenu un diplôme de 1ère classe, pour le piano, au dernier concours de l'Académie de musique de Québec.

MADAME E. DUBOIS

Dans la salle du marché rue Désery

Demain (mercredi) soir, à huit heures, à la Salle du Marché, rue Déséry, Hochelaga, s'ouvrira une conférence aux dames, par Madame E. Dubois, sur le sujet toujours personnel et à jamais intéressant pour toute femme, "La santé de la femme."

Les femmes malades, en tout lieu, apprécient Madame Dubois et la guérison de centaines de femmes faibles date du jour où elles l'entendaient s'expliquer sur les causes de maladie chez la femme et les moyens de guérison.

Les dames trouvent en Madame Dubois une sincère sympathie alliée au savoir et à l'habileté, qui permet de conseiller sagement .

Toute femme à Hochelaga est invitée ; Madame Dubois sollicite particulièrement l'assistance des femmes souffrantes et de leurs amies.

Il est à remarquer que cette conférence, comme toutes les précédentes, est donnée gratis. A huit heures, mercredi soir, à la Salle du Marché, rue Déséry.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-PHILIPPE

Déboutée de son action pour taxes

Son Honneur le juge Loranger a renvoyé l'action des commissaires d'école de St-Philippe contre Pierre Prévost et plusieurs autres contribuables.

Les défendeurs avaient été poursuivis pour des taxes d'école. Ils se sont refusés à payer en disant que le surintendant avait ordonné que ces taxes soient payées par l'arrondissement No 4 et qu'ils n'appartiennent pas à cet arrondissement.

Le juge a soutenu cette prétention. Le jugement du surintendant est ultrà vires et final et l'action doit être renvoyée.

COMMENT IL FAUT POURSUIVRE

Madame James Hall réclamait des dommages-intérêts de la Cie du Gaz de Montréal, à raison d'un accident survenu à son mari, actuellement interdit.

La défenderesse a produit une défense en droit disant que le curateur aurait dû intenter la poursuite, et non l'épouse. Cette prétention est maintenue.

COMMERCE

Montréal, 29 juin 1897.

FARINES

Le peu de fermeté qui avait donné au marché des farines la hausse du blé à Chicago, a disparu avec cette hausse et les prix aujourd'hui sont aussi faibles que jamais. La demande est toujours modérée, tenant tête à la consommation quotidienne.

Nous cotons ici en lots de char :

Patentes d'hiver, le quart, $4.25 à $4.30.
Straight Rollers, le quart, $3.75 à $3.80.
Patentes du printempe, le quart, $4.15 à $4.20.
Fortes, meilleures marques, le quart, $3.90 à $4.
Secondes, fortes, le quart, $3.65 à $3.75.

FARINES D'AVOINE

Les prix des farines d'avoine sont fermes, mais comme la demande n'est que très lente, il n'y a pas de perspective d'une avance.

Nous cotons en petits lots de demi-gros :

Granulée, le quart, $3.20 à $3.30.
Granulée, la poche, $1.55 à $1.60.
Standard, le quart, $3.10 à $3.20.
Standard, la poche, $1.50 à $1.55.
Roulée, le quart, $3 à $3.10.
Roulée, la poche, $1.45 à $1.50.

ISSUES DE BLE

Le marché des sons, grus, etc., est toujours actif et ferme.

Nous cotons en lots de char :

Son, la tonne, $11.50 à $12.
Gru, la tonne, $12.50 à $13.
Moulée, la tonne, $15.50 à $17.50.

GRAINS

Le blé, à Chicago, a baissé, hier, de 1⅛c sur juillet, ouvrant à 72 cents et clôturant à 70½ cents. C'est la réaction qui suit la hausse récente et qui sera d'autant plus forte que la hausse a été plus rapide. La seule raison de ces fluctuations en baisse, d'ailleurs, c'est le désir d'un certain nombre de spéculateurs de réaliser sur leurs achats de ces derniers jours. Il y a bien aussi le fait que les centres du blé d'hiver offrent libéralement sur le marché de Chicago, et que la température est très favorable au blé de printemps. Mais les données statistiques sont plutôt favorables à la hausse. La "visible supply" n'a jamais été si basse à pareille date; elle a diminué de 1,879,000 minots la semaine dernière; les quantités en route pour le Royaume-Uni et pour le continent européen ont diminué de 1,440,000 minots, une diminution totale de 3,319,000 minots. Le total du blé en vue, samedi dernier, d'après les calculs de la Chambre de Commerce de New-York, était de 33,354,000 minots, contre 36,673,000 la semaine dernière et 74,302,000 il y a un an.

A New-York, hier, il a été vendu 145,000 minots d'avoine disponible aux prix de : No 2, mélangée, 22¾ cents; No 3, do, 21 cents; No 2, blanche, 25½ cents; No 3, blanche, 24¼ cents; mélangée de l'ouest, 22 à 23 cents ; blanche de l'ouest et de l'Etat, en gare, 25 à 29 cents.

Le marché des grains à Montréal est ferme ; il y a une bonne demande en avoine et des ventes ont eu lieu à 27½ cents en entrepôt et 28 cents à flot pour No 2, blanche par 34 livres. Les pois se vendent de 50 à 50½ cents, en entrepôt. Le sarrasin est coté nominalement de 40 à 40½ cents en entrepôt, par 48 livres et l'orge à moulée de 30 à 32 cents par 48 livres.

PRODUITS DE LA FERME

Nous cotons encore 17 cents pour le beurre de crémeries frais de choix, livré à Montréal. Il y a une demande assez active de la part des exportateurs qui ont des acheteurs à la campagne en ce moment. Les commerçants vendant aux épiceries à 18 cents. Le beurre de ferme n'a pas de vente.

On cote les oeufs à la botte 9½ cents ; choisis, 11 cents.

Le fromage s'est vendu, hier, sur la base de 8¼ cents, avec 8 3-8 cents, cote pour les lots de choix, sujets à inspection. Aujourd'hui, 8¼ cents est le plus haut prix qu'on puisse obtenir et encore il y a des exportateurs qui n'offrent pas ce prix. Le marché de Liverpool n'est pas d'accord avec le nôtre ; il baisse tandis que nous montons. Une circulaire de Liverpool dit que la fabrication du fromage en Angleterre est très considérable et que dans quelques cas, elle se vend au dessous du prix de l'article américain. Cette situation ne peut manquer d'amener une baisse sur notre fromage, dès que le marché sera amplement approvisionné.

Chicoutimi, Q., 28 juin. — Ventes, aujourd'hui, 1000 meules, de 8 à 8 1-8 cents, à Chicoutimi.

Utica, N. Y., 28 juin. — Ventes de la journée : 4,811 grosses meules, à 7 3-8 cents; 2056 à 7½ cents; 120 à 7¾ cents ; petites meules, de 7 à 7⅜ cents.

Little Falls, N. Y., 28 juin. — Ventes : 1973 grosses meules à 7½ cents; petites meules, de 7 à 7½ cents.

Beurre, 26 tinettes, de ferme, de 15 à 16 cents.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

A Londres, hier, malgré un approvisionnement très libéral, le ton du marché des animaux de boucherie a été ferme et les prix ont haussé de ¼ à ½ cent sur ceux du lundi précédent. La demande a été meilleure; le bétail des Etats-Unis de choix, s'est vendu 11½ cts; le bétail du Canada, 11 cents, et celui de l'Argentine, 9 cents; moutons, 10½ cents.

A Liverpool, le marché a aussi été plus ferme; le bétail des Etats-Unis s'est vendu 11 cents, et celui du Canada 10½ cents.

Sur notre place, le marché pour l'exportation a été assez actif à des prix fermes. Les prêts sont devenus plus faciles et l'on a pu en engager cette semaine pour Liverpool à 45s et 47s 6d; pour Londres, à 32s 6d et jusqu'à 40s.

Aux abattoirs de l'Est, hier, il y avait en vente 700 têtes de gros bétail, 200 moutons et agneaux, 250 veaux, 50 petits cochons et 10 porcs maigres. Parmi les boeufs en vente, il y avait 200 têtes de bétail engraissé au pâturage. Les prix ont été soutenus. Les exportateurs ont payé les boeufs de 4½ à 4¾ cents et les moutons 3½ à 3¾ cents. La boucherie a payé les boeufs de choix de 4¼ à 4½, les bons boeufs de 3¾ à 4 cents et les autres, de 2½ à 3½ cents la livre ; les moutons de 3 à 3½ cents la livre ; les agneaux, de $2 à $4 la pièce ; les veaux ,de $8 à $12 pour les beaux et de $1 à $5 pour les ordinaires. Les porcs maigres se sont vendus de $2 à $6 et les petits cochons de $1 à $1.75.

A la pointe St Charles, il n'y avait, hier, que 40 porcs gras en vente, qui ont réalisé $5.25 par 100 livres.

Voici quelles ont été les exportations de la semaine dernière :

Par	Pour	Boeufs	Mout.	Chev.
Carthaginian, Liverpool		647	...	57
Lake Ontario, Liverpool		473	...	60
Cervona, Londres		400	...	74
Ormidale, Londres		293	56	...
Iona, Londres		420	...	136
Sarmatian, Glasgow		445	302	62
Concordia, Glasgow		409	...	...
Memnon, Bristol		412	...	...
Straits of Menai, Manchester		353	...	...
Totaux		3,852	358	380
Semaine précédente		4,206	1,368	285
Jusqu'à date, 1897		34,693	4,446	2,938

DEPECHES COMMERCIALES

Londres, 29 juin. — Ouverture. Blé à la côte plus ferme, en route ferme. Marchés anglais de province tranquilles et soutenus; mais à la côte sans affaires; en route, moins actif ; avoine américaine, mélangée, juillet, 11s 7½. Avoine blanche, rognée, juillet, 13s 4½. Liverpool, blé disponible soutenu, 5s 8 livrer tranquille, 5s 9 juillet, 5s 6½ septembre, 5s 7 octobre, 5s 7¼ décembre. Mais disponible tranquille; américain nouveau, 2s 8; do, vieux, 2s 10½; mais à livrer tranquille; 2s 8 juin et juillet, 2s 8⅞ août, 2s 9¾ septembre, 2s 10 octobre .Farines fortes de Minnéapolis, 20s 6. Pois canadiens, 4s 1d. Paris, blé, 23 frs 80 juin, 23 frs 55 juillet; farines, 46 frs 50 juin, 46 frs 65 juillet. Marchés français de province fermes.

Liverpool, 29 juin. — Ouverture. Blé à livrer, soutenu; 5s 8 août, 5s 6½ septembre, 5s 6⅝ octobre, 5s 7 décembre. Mais disponible terne, américain mélangé nouveau, 2s 8, do, vieux, 2s 10½. Mais à livrer tranquille, 2s 7½ juin et juillet, 2s 8½ août, 2s 9½ septembre, 2s 10 octobre, 2s 10⅝ décembre. Farines fortes de Minnéapolis, 20s 6.

New-York, 29 juin — Marché au comptant. Farines, soutenues, blé soutenu ; roux d'hiver, 76 à 88 cents; No 2, nominal; mais soutenu, No 2, 30½ cents. Avoine soutenue; seigle, soutenu, 39 à 42 cents. Lard salé soutenu, 88 25 à $8.75; saindoux tranquille, $4.20 à $4.25; nominal; suif soutenu, 3 1-8 à 3¼ cents.

FINANCES

Montréal, 29 juin 1897.

La réaction qui se produit en ce moment à New-York affecte aussi notre bourse où, ce matin, les cours sont faibles, les affaires tranquilles et la tendance cependant soutenue.

Le Pacifique Canadien est ferme à 64½, en hausse de ¼ sur hier. Le Câble fait 1-8 de plus qu'hier soir ; la Royal Electric fait 141½, en perte de 2½ pour cent ; les Chars Urbains sont cotés 215 3-8, en baisse d'une fraction et la Dominion Cotton Co, 68 ,en baisse de 1 pour cent. Les Chars de Toronto perdent 1-8 à 77 1-8, le gaz perd 3-8 à 189¼.

La banque de Montréal gagne ¼ à 233½. Les obligations au porteur du Câble ont été placées à 107½, même cours que précédemment.

Londres a été ferme et en hausse pour les valeurs américaines ; le St Paul a gagné ¼, l'Erié prétérentiel ½, le Reading et le Pacifique ½, le New-York Central 1 pour cent et l'Illinois Central ½ pour cent.

Le Pacifique Canadien fait 65⅝ et le G. T. R. 38½. Les consolidés sont à 112⅝ au comptant et à terme. L'escompte sur le marché libre est à 1 pour cent et le taux de la banque, 2 pour cent.

A Paris, la rente fait 103 frs 60. Le change sur Londres est à 25 frs 10.

New-York a ouvert ferme; mais il s'est produit presque immédiatement une réaction qui a entraîné toutes les valeurs, sauf le sucre,qui continue à monter. Le sucre est coté à midi, 129. Le Baltimore et Quincy perd 1¼, le North Western ¼, le St Paul 1 pour cent, etc. Les prêts à demande se font à 1 ou 1½.

TERRAINS A VENDRE

Examinez notre nouveau plan d'achat. Système d'option à la portée du plus pauvre

TERRAINS DE CHOIX DANS LE QUARTIER HOCHELAGA

Sur les rues Ste Catherine, Chambly, Stadacona, Duquette, Ontario et Sherbrooke

AMELIORATIONS — Tramways électriques, canaux, eau, gaz, lumière électrique, trottoirs, etc., etc.

PRIX DE $500.00 A $1100.00

L'option d'acheter un lot d'ici au 1er mai 1899, en par vous payant l'intérêt sur le prix d'achat, mensuellement d'avance. Exemple : En payant $2.50 par mois sur un lot de $500.00, vous avez droit d'exiger un contrat de votre lot en aucun temps en payant un huitième du prix.

Les titres de la propriété sont parfaits. Jamais offre semblable n'a été faite à Montréal.

LONGUEUIL ET MONTREAL-SUD

La même offre est aussi faite pour nos lots à Longueuil et Montréal-Sud. Lots à bâtir de 53 x 106, de $150 à $300. Termes de 75c à $1.50 par mois, avec option de payer un acompte en aucun temps d'ici au 1er mai 1899.

PARENT FRERES, 97 rue St-Jacques.

Bâtisse de la Banque du Peuple.

MUNYON

A complètement guéri Mme William Waters, de la dyspepsie, bien qu'elle fût tombée dans l'état voisin de la mort.

Mme William Waters, 68 rue Ottawa, Montréal, Canada, dit : "Je souffrais terriblement de douleurs dans l'estomac et la poitrine. Très souvent il m'arrivait d'être incapable, par suite de gonflement, de boutonner mon corsage, mon haleine était courte ; j'étais toujours fatiguée et j'éprouvais un besoin continuel de dormir ; il y a deux semaines, je ne pus me rendre à l'étage supérieur, sans être forcée de m'arrêter plusieurs fois dans l'escalier. Enfin, j'étais dans une condition très critique. J'ai pris le remède de Munyon contre la dyspepsie et je jouis maintenant d'une santé inconnue auparavant. De fait je suis complètement guérie."

REMEDES DE MUNYON — Un remède séparé pour chaque maladie. En vente chez tous les pharmaciens—La plupart à 25 cents la fiole.

LES SPÉCIALISTES DE MUNYON sont à votre service gratuitement jour et nuit.

——2444 Rue te Catherine.——

GUERISONS PAR LA POSTE.

Des milliers sont guéris annuellement par la poste, parce qu'ils ne peuvent venir au bureau. Ecrivez au Prof. Munyon pour avoir des conseils médicaux gratuits. 199—1—y

Maintenant Prêt

L'ALMANACH DES ADRESSES

(Directory de Montreal) de Lovell

POUR 1897-1898

Les abonnés peuvent maintenant obtenir leurs copies au bureau de publication le et après (demain), **MERCREDI, LE 30 COURANT.**

PRIX AUX ABONNES - - - - - - - - $4.00
PRIX AUX NON ABONNES - - - - - $5.00

JOHN LOVELL & SON, Editeurs,
29 juin 1897. 23 rue St-Nicholas

Grande Vente Reguliere a l'Encan

De meubles et effets de ménage, pianos, tapis, images, prélarts, glacières, poêles, ranges, etc., aussi une très belle glacière pour épicier ou boucher, marchandises sèches, tweeds, etc., à nos salles de ventes, Nos 453 et 455 rue St Jacques, angle de la rue des Inspecteurs, **Vendredi matin, le 2 juillet, à 10 heures.** Emmagasinage sur pour meubles, etc. Avances faites sur consignation.
26,29,30 FRASER FRERES, Encanteurs.

La Cie de Lumière Electrique Impériale

DIVIDENDE No 1

Avis est par le présent donné qu'un dividende de (1½) un et demi pour cent pour l'année 1896-7, a été déclaré sur le capital payé de cette compagnie et sera payable à ses bureaux No 396 rue Montana, à Montreal, le et après jeudi, le (1er) premier jour de juillet prochain. Par ordre du bureau de direction.
198—3 JULES BOURBONNIERE, Secrétaire.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
HERCULE FAUTEUX
Ste Cunégonde,
Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

MERCREDI, LE 30 JUIN 1897, à 11 hrs a.m.

Les immeubles ci-dessous décrits, savoir :

1. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les Nos 2398, 2399, 2400, 2401 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, avec maison, moulin à scie et ses accessoires et autres bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 195 à 125 de la rue Duvernay, Ste C unégonde.

2. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2362, 2363, 2364, 2365 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, avec maison et autres bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 143 à 171 de la rue Duvernay, Ste Cunégonde.

3. Un lot de terre situé sur la rue Duvernay, dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2360 et 2361 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, sans bâtisse.

4. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2478 et 2477 du cadastre officiel de la paroisse le Montréal avec maison et autres bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 43 à 51 de la rue Vinet, Ste Cunégonde.

5. Un lot de terre situé dans la ville de Lachine, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite ville de Lachine, comme subdivisions 117 et 118 du lot numéro 916.

Pour plus amples informations, s'adresser à
LAMARCHE et BENOIT,
Curateurs - conjoints.
No 1709 rue Notre-Dame,
MARCOTTE FRERES, Montréal.
Encanteurs. 3,5,9,12,16,19,23,26,29

BOIS DE SCIAGE

....A VENDRE BON MARCHÉ....

On trouvera chez les Soussignés du

Bon Madrier, 3 pc. en Pin à $15.00

pour carrés de maisons, etc, ainsi que toutes espèces de bois sec, préparé ou brut, à très bas prix. Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

THIBODEAU & BOURDON,
1203 Ste Catherine - - Coin Av. Papineau.
132—mjs—n—G

Vente au Commerce

Les soussignés vendront à leurs salles, 69 rue Saint Jacques, MERCREDI, LE 30 COURANT, à dix heures, sans réserve et en lots pour le commerce, un fonds de banqueroute de marchandises sèches, tweeds français, anglais et canadiens, meltons, beavers, serges, étoffes à robes, indiennes, cotons et cotonnades, couvertes, bretelles, chemises, sous-vêtements, bas, gants, cravates, faux-cols, dentelles, broderies, parapluies, velours, boutons, flanelles, corsets, fil, toile à nappes, mouchoirs, hardes de confection, pantalons, vestes, habillements, pardessus, articles de fantaisie en grande quantité, etc. Aussi, 800 paires de chaussures en toile, canevas, etc.

MARCOTTE FRERES,
197—3 Encanteurs.

PAR BENN

TEMPERATURE

Toronto, 29 — Vent léger à modéré, temps pluvieux.

MONTREAL, 29 Juin, 1897.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	74
Même date l'an dernier	74
Aujourd'hui minimum	54
Même date l'an dernier	58

D'après le baromètre aujourd'hui: 8 hrs a.m. 30.04; 12 hrs a.m., 30.03; 2 hrs p.m., 29.98

Jeudi, étant la Fête de la Puissance, les annonces pour le numéro de ce jour devront nous être parvenues mercredi soir, jusqu'à 5 heures. Il nous sera impossible de prendre aucune annonce le jeudi matin.

LE DRUMMOND

Lorsqu'un journal ou un citoyen manque de respect au parlement, il peut être arrêté, conduit à Ottawa et emprisonné à la volonté des législateurs.

C'est juste.

Mais respect pour respect; et lorsqu'un membre du parlement et surtout un ministre injurie, vilipende, calomnie des citoyens et tente de les déshonorer en les dénonçant comme des vendus, des faiseurs et des voleurs, le parlement devrait se respecter assez pour défendre les citoyens attaqués et châtier comme il le mérite l'homme qui abuse ainsi de sa position de député et de l'immunité parlementaire.

Ne pouvant défendre l'odieux job du Drummond, M. Tarte l'a soutenu en attaquant sottement, mais criminellement, ses adversaires.

Il a accusé l'hon. M. Berthiaume d'avoir reçu des actions de la compagnie du Pont de Longueuil, et M. Berthiaume ne possède pas, n'a jamais possédé une part de cette compagnie.

Il a dit que M. Armstrong avait voulu vendre le chemin de la Baie des Chaleurs au gouvernement, et l'hon. M. R. Thibaudeau lui répond: C'est faux.

Il a dit que M. Armstrong avait emprunté $800,000 sur deux millions de débentures de ce chemin, et l'hon. M. R. Thibaudeau, le président de la compagnie, lui répond: C'est faux.

Il a dit que M. Armstrong avait vendu le Montréal et Sorel à la compagnie du chemin de la rive Sud, et M. Armstrong lui répond: C'est faux.

Il a dit que la compagnie du Pont de Longueuil avait acheté les journaux, en leur donnant des parts, et M. Armstrong lui répond: C'est faux.

L'insolence et l'impudence du ministre des travaux publics, ont eu pour résultat de mettre sir W. Laurier dans une position désagréable.

D'après M. Thibaudeau, la proposition d'achat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, que M. Tarte a dénoncée si violemment, a été formulée non par M. Armstrong, mais par M. Laurier, contrairement, même, à l'avis donné verbalement et par écrit au premier ministre par l'hon. M. Thibaudeau.

Dans sa lettre, cet honorable sénateur se plaint d'avoir été la victime du gouvernement. Demain, le chemin de la rive Sud formulera la même plainte: l'hon. M. Laurier lui ayant promis des subsides, de l'aide, qu'on a refusés, lui parti, pour mieux faire réussir le coup du Drummond.

Et pour assurer cette réussite M. Tarte n'a reculé devant aucun mensonge, devant aucune calomnie pour tromper la Chambre et surprendre son vote.

La Chambre est seule juge de sa dignité; s'il lui plaît de se transformer en assemblée politique et d'entendre des discours de hustings, libre à elle; mais les citoyens qui ont été calomniés par le ministre des travaux publics ont le droit de demander, d'exiger que la Chambre les défende et donne au moins à leurs protestations la publicité que les débats de la Chambre ont donnée aux calomnies du ministre.

• • •

Les débats d'hier ont démontré que le message du gouverneur général recommandant la dépense de $157,000 pour la location du Drummond et du Grand Tronc a été signé avant le vote du Sénat rejetant le premier contrat.

En signant ce message, lord Aberdeen a manqué de vigilance, à moins qu'il n'ait conspiré avec ses ministres pour leur fournir un moyen leur permettant d'annuler les effets de l'intervention prévue du Sénat.

Dans un cas comme dans l'autre le résultat est le même. Que ce soit par insouciance de ses devoirs et de ses obligations ou par une entente inconstitutionnelle avec ses aviseurs légaux, le représentant de la couronne est intervenu dans le fonctionnement de nos institutions parlementaires et son intervention est d'autant plus regrettable qu'elle s'est manifestée au bénéfice du job le plus cynique qu'on ait encore enregistré au Canada.

C'est à cette intervention vice-royale que l'on doit la crise actuelle: c'est en permettant de porter sur le bill des subsides une dépense statutaire repoussée par le Sénat et en donnant à cette permission une signification et une forme humiliantes pour le Sénat que la couronne est devenue responsable de la lutte entre le Sénat et la Chambre.

Les explications données, hier, sur ce point par le ministre des finances sont insuffisantes et moins que satisfaisantes.

Il faut autre chose pour expliquer ce petit coup d'Etat fait au profit du coup du Drummond et pour légitimer un acte que Sa Majesté la reine Victoria n'aurait jamais osé commettre.

Et si des explications complémentaires ne viennent pas, si le ministère n'a pas le courage de dégager le représentant de la couronne nous le répétons: il faut que lord Aberdeen s'en aille car l'utilité de son inutilité aura cessé.

Mgr MERRY DEL VAL

Mgr Merry del Val était, hier soir, l'hôte de sir William Hingston, et de lady Hingston. Un certain nombre d'invités assistaient également à ce dîner. Son Excellence est partie aujourd'hui pour Ottawa, où il va terminer les dernières négociations relatives à la question scolaire manitobaine.

MGR PAUL BRUCHESI

De nombreux cadeaux lui sont offerts

L'origine des rumeurs relatives au choix du nouvel archevêque

Mgr Bruchési est parti hier soir pour Lachine où il a dit la messe ce matin. Lachine où il a dit la messe ce matin, pelain des Sœurs de Ste Anne de cette localité. Il est revenu à l'archevêché dans la matinée.

On aura une idée de l'immense popularité dont jouit Sa Grandeur quand il nous sera permis de donner la liste des cadeaux de toutes sortes qui lui sont offerts journellement, à l'occasion de son élévation sur le trône archiépiscopal. Cinq communautés religieuses ont offert de faire cadeau au nouvel archevêque, d'une ou deux soutanes violettes.

La société des Artisans Canadiens-français a aussi offert, par l'entremise de M. l'échevin Grothé, son président, un superbe cadeau dont il nous est impossible de désigner la nature.

La bague épiscopale sera donnée, comme nous l'avons dit hier, par Mgr Marois, de l'archidiocèse de Québec.

Les insignes épiscopales dont Mgr Bruchési sera revêtu le jour de son sacre sont assez dispendieuses. Ainsi, la croix et la chaîne d'or que portera le nouvel archevêque ne coûtera pas moins de $500 à $600; la bague $400 ou $500; la crosse et la croix portées dans les jours de grande solennité, $1,000 à $1,500.

Le choix de M. le chanoine Bruchési comme archevêque de Montréal, rencontre, comme nous l'avons déjà dit, la plus entière approbation du clergé de l'archidiocèse.

A propos des rumeurs relatives au choix d'un successeur à Mgr Fabre, rumeurs qui ont été rapportées si fréquemment et auxquelles les journaux ont donné tant de publicité, il est peut-être bon d'en connaître aujourd'hui l'origine. On se rappelle les noms de ceux que l'on désignait comme devant succéder à feu Mgr Fabre. Quelques journaux basaient leurs rapports sur la foi de personnes que l'on était en droit de croire très bien renseignées. Ils ne s'en cachaient pas d'ailleurs, et leurs rapports, qui commençaient par des phrases comme celle-ci: "Nous sommes en mesure d'affirmer qu'un tel sera nommé archevêque," etc., prouvaient indubitablement qu'en effet ces nouvelles, la plupart reconnues fausses aujourd'hui, leurs étaient communiquées en haut lieu.

Or, nous disait un vieux curé, dimanche, toutes ces nouvelles en l'air provenaient tout simplement, la plupart du moins, du collège canadien, à Rome. Ce sont de jeunes prêtres, pleins de vertu, au reste, qui, étant sur les lieux, saisissent au bond toutes les rumeurs qui peuvent intéresser les Canadiens en général et les envoient par cable ou par lettres.

Il paraît que ces "reporters" officieux vont recevoir avis de modérer leur ardeur.

Mgr Bruchési a toujours été d'une bienveillance parfaite pour les journalistes. A propos, voici ce que nous trouvons dans le "Soleil" de Québec:

"Le nouvel archevêque de Montréal a une grande qualité; il trouve le temps de lire les journaux. Certes, nous n'avons pas la prétention, pauvres journalistes, de contribuer au perfectionnement de l'éducation des gens instruits. Mais ce que les gens instruits peuvent apprendre, même du journal le plus modeste, c'est la leçon des événements de chaque jour. Quelle mauvaise impression nous éprouvons en entendant un homme instruit nous dire qu'il n'a pas le temps de lire les journaux."

LE ZOUAVE TAILLEFER

On annonce de Winnipeg la mort de M. Taillefer, le premier lieutenant des zouaves pontificaux. Ce fut lui qui fut chargé par Mgr Bourget de porter le drapeau pontifical.

NOCES D'OR

Monsieur et madame Hector Granger célébreront demain, leurs noces d'or; cette belle cérémonie promet de faire l'objet d'une très sympathique manifestation d'estime envers ces deux vénérables vieillards. Ce 50e anniversaire du mariage de M. et Mme H. Granger sera célébré d'abord à la chapelle des Sœurs de la Providence (ancienne maison mère), 1631 rue Ste Catherine, où il y aura messe solennelle et allocution de circonstance. Cette messe sera dite à 8.30 heures. Puis il y aura réception au salon de la communauté.

UN FOU EVADE

Le chef de police Robert, de Lachine, a reçu instruction de rechercher un individu du nom de Amato, qui s'est évadé de l'asile de la Longue-Pointe, jeudi dernier. Amato avait été arrêté à Maisonneuve, il y a environ deux mois, et sur le rapport du médecin, qui l'avait trouvé aliéné, il avait été interné à l'asile St Jean-de-Dieu.

LA MORT DE "TOM"

"Tom", le cheval du docteur de Cotret, médecin de la brigade du feu, qui a été la victime de l'accident arrivé sur le Champ de Mars, hier avant-midi, a dû être abattu chez M. Daubigny, vétérinaire, rue Craig. Sans le vouloir, la pauvre bête a sacrifié sa vie pour sauver celles des quatre pompiers qui montaient le dévidoir No 9, ainsi que celles de plusieurs autres personnes qui auraient été infailliblement broyées sous les sabots du cheval emporté.

Le docteur de Cotret tenait beaucoup à son cheval, qui était un magnifique trotteur, et qui, pendant 7 ans, a accompagné son maître dans toutes les courses qu'il faisait pour porter secours aux malades.

UNE VOLEUSE

L'assistant-détective Riopel a arrêté, hier après-midi, une servante du nom de Mary Colborne, employée chez une dame Robert, demeurant au No 90 rue St-Hubert. Mary a quitté subitement la maison avant l'expiration de son temps et n'a pas été revue depuis. Ses maîtres ont commencé à soupçonner qu'il y avait du louche. Après avoir fait des recherches, on s'est aperçu que du linge de corps et de maison avait disparu au montant de $20. La police ayant été informée, l'assistant détective Riopel a arrêté la femme Colborne au No 63 rue Fulford où les effets volés ont été retrouvés.

ENCORE UNE ILLUMINATION

Toutes les places publiques comme les résidences privées, à l'exception du square Dominion, ont été dépouillées de leurs ornements de fête et de leurs lampes électriques. Cependant les appareils non encore enlevés serviront jeudi, pour la fête du Dominion, à l'illumination que l'on a eu l'excellente idée de faire. La compagnie des tramways électriques aura encore plusieurs chars illuminés et décorés, lesquels circuleront **tous les soirs, jusqu'à vendredi.**

VOLEURS PRECOCES

L'un d'eux, âgé de douze ans, est condamné à cinq ans d'école de réforme

Il en était à sa troisième offense

Les quatre jeunes garçons qui ont été arrêtés la semaine dernière à Westmount, sur des accusations de vol, ont subi leur procès ce matin. Tous ont été trouvés coupables, mais trois d'entre eux ont été remis en liberté, la sentence ayant été suspendue parce que les prisonniers en étaient à leur première offense. Le quatrième, Fred Stirrup, dont les parents demeurent rue Chatham, 92½, et qui avait déjà été arrêté deux fois, précédemment, et a été condamné à cinq années de détention à l'école de réforme.

Stirrup n'est âgé que de 12 ans. Les trois autres petits voleurs sont plus jeunes que lui.

DERAILLEMENT AU SAULT-AU-RECOLLET

Plusieurs chars jetés hors la voie et brisés

Cause de l'accident

Un accident qui aurait pu avoir des suite fâcheuses, est arrivé à 8.06 heures, ce matin, au passage du train de St Jérôme, à la station du Sault au Récollet.

Au sortir du pont du Sault, on mit les freins, et, quelques instants après, le réservoir à air comprimé, attaché sous le tender, se détacha par le bris de quelque connection sans doute. Ce réservoir, qui est en fer et très volumineux, s'interposa entre les rails et le train qui, allant encore d'une vitesse assez rapide, subit un choc épouvantable. Les deux voitures qui suivaient immédiatement le tender, le wagon-poste et le premier wagon de seconde classe, se détachèrent, furetn lancées hors de la voie et réduites en pièces. En moins d'une minute la voie ferrée fut horriblement labourée, les rails brisés, les traverses lancées en l'air avec les ressorts, les roues et les essieux des wagons. Il n'y avait presque personne dans ces voitures, mais il est encore miraculeux qu'on n'ait pas à enregistrer quelques morts, ce matin. MM. J. Durocher, gardien du wagon à bagage; B. Vincent, mécanicien, et Th. Foley, chauffeur, ont échappé à la mort on ne sait comment. M. Edouard Langlois, le conducteur, a fait preuve d'un sang froid remarquable. Blessé à la jambe il s'est quand même rendu auprès des voyageurs pour les rassurer et calmer les plus excités. Deux ou trois autres personnes furent aussi légèrement blessées.

Les trains de Québec, d'Ottawa, de Lachute, et de Joliette passant par le Sault, ont naturellement été retardés. Le train de St Jérôme, qui devait arriver à Montréal à 8 heures et demie n'est arrivé qu'à 10 heures, après que le train de Lachute soit venu chercher les trois wagons restés intacts.

RESPONSABILITE DES VOITURIERS

Les valises perdues

C. E. Seafert réclamait $512 de Furness, Withy et Cie. Le demandeur avait confié une valise aux défendeurs, devant être transportée à bord du vapeur "Baltimore City." La valise fut perdue.

Jugement en faveur du demandeur pour $224. Le demandeur a prouvé que sa valise contenait des effets pour ce montant.

JUGEMENT EN REVISION

La cour de revision a maintenu la demande en séparation de corps de Dame Pigeon contre Lacouture. La demanderesse a 68 ans et le défendeur moins de 50. Ce dernier maltraitait sa femme et l'injuriait.

Le tribunal de revision rendra des jugements demain.

LA MORT DE FERNS

Le coroner McMahon n'a pas jugé nécessaire de convoquer un jury relativement à la mort de Ferns, dont le cadavre a été trouvé hier soir dans le fleuve.

Ferns travaillait sur un cure-môle du gouvernement dans le port. Le 21 du mois courant, il lui est arrivé de s'embarrasser les pieds dans un obstacle, et il est tombé par-dessus bord.

Ses compagnons ne purent lui porter secours, car le corps fut entraîné aussitôt sous le cure-môle et n'apparut pas une seule fois à la surface de l'eau.

VIEILLARD BLESSE

Un vieillard nommé James Murphy a été blessé, ce matin, par une brique qui est tombée du toit sur lui, à l'angle des rues Anderson et Dorchester. Il a été transporté à l'hôpital Général.

LES EPICIERS EN APPEL

L'association des épiciers a résolu d'en appeler de la décision du juge Dugas, qui avait condamné deux des membres pour vente de médecine brevetées. La cause sera plaidée mercredi.

PRIS EN FLAGRANT DELIT

Le détective Gladu a arrêté ce matin, un jeune homme du nom de Georges Lalonde, demeurant au No 76 rue Sanguinet. Le prisonnier est accusé d'avoir volé depuis le milieu du mois de mai dernier, à différentes reprises, quatre caisses de boissons différentes chez MM. Cusson et Cie., épiciers en gros, rue St-Paul. Hier le prisonnier a été pris en flagrant délit par un des commis de l'établissement, mais a réussi à s'échapper. La cause fut aussitôt confiée au détective Gladu, qui d'après la description, reconnut un de ses anciens clients, et ne tarda pas à le mettre à l'ombre.

Il y a deux ans, l'accusé Lalonde a été arrêté et condamné à douze mois de prison, pour vol avec effraction chez un boucher du nom de Joseph Keller, demeurant avenue de l'Hôtel de Ville. Lalonde n'avait emporté que les pantalons de M. Keller, mais les précieux gousset de ces culottes contenaient environ $400. Lalonde fut arrêté le surlendemain par Gladu qui a retrouvé la plus grandepartie de l'argent.

MANUFACTURE CLENDINNENG

A une assemblée du conseil municipal de St Henri, tenue hier soir, le trésorier a reçu l'autorisation d'acheter la propriété de la succession Clendenning. Cette propriété sera mise en vente par le shérif, le 10 de juillet prochain.

UN VOL DES PLUS AUDACIEUX

Des cambrioleurs à la Pointe St Charles

Terreur d'une femme

Un vol avec effraction des plus audacieux, a eu lieu la nuit dernière, à la résidence de M. et Mme Edouard O'Rourke, demeurant au No 383 rue Charlevoix, Pointe St Charles. Madame O'Rourke avait laissé brûler la lampe sur la table de la cuisine, en attendant l'arrivée de son fils et de sa fille qui avaient accepté une invitation pour une soirée dansante. Vers deux heures du matin, le frère et la sœur revinrent et regagnèrent leurs chambres respectives. A trois heures ce matin, madame O'Rourke fut éveillée par du bruit dans sa chambre à coucher. Elle vit alors un étranger, muni d'une lanterne sourde, près du bureau de toilette.

La peur l'a empêché de crier, mais on a découvert par la suite, que le, ou les voleurs, avaient disparu en emportant une petite cassette contenant $3, les pantalons de son mari, dans l'un des goussets desquels se trouvaient des papiers de valeur et $6 en billets de banque. Sur le plancher de la cuisine se trouvait un paquet contenant les fourrures de madame O'Rourke, ainsi que des habits, etc.

On a aussi constaté la disparition d'une montre d'or et chaîne, qui se trouvaient sur le bureau de toilette.

RATS DE NAVIRE DANGEREUX

Ils assomment un capitaine et le pillent

Dimanche matin, vers deux heures, le capitaine Wauberton, de la ligne Thompson, était appelé à bord du vapeur Parkmore, par un étranger qui lui a dit que quelqu'un voulait lui parler. Il faisait noir alors, et le capitaine Wauberton, ne pouvant rouver la personne qu'il cherchait sur le gaillard d'avant, descendit dans l'entrepont. A peine avait-il descendu l'échelle qu'il fut assailli par plusieurs individus qui lui ont enlevé sa montre d'or, sac haîne et $28 en billets de banque, sans compter des blessures sérieuses que qu'on lui a infligées à la figure. M. Wauberton vint aussitôt déposer une plainte au bureau des détectives et l'arrestation des voleurs a été confiée aux assistants détectives Picard et Vaughan. Ces derniers, après avoir fait des recherches, ont découvert que le vapeur avait transporté ici sept rats de navire. Tous les sept ont été pris dans un seul coup de filet. Trois d'entre eux, nommés George Hall, Fred. Williams et Alfred Kane, ont été reconnus par le capitaine Wauberton, comme étant parmi ceux qui l'avaient assailli. L'enquête préliminaire dans le cas des trois accusés, s'est ouverte, ce matin, en cour de police. Les quatre autres ont été amenés devant le recorder, comme étant des vagabonds.

ELECTIONS CONTESTEES

L'élection du député de la division St-Laurent de Montréal, l'hon. M. Atwater, est contestée. Le requérant en contestation est Joseph Samuel Thompson, un charretier. On demande la déqualification de l'ex-trésorier provincial, se fondant sur les allégations ordinaires, savoir: corruption, manoeuvres frauduleuses, etc. Cette requête a été reçue cette après-midi par M. Louis Colard, député protonotaire de la cour supérieure.

—L'élection de l'hon. M. Nantel est aussi contestée. M. Mathieu, avocat, de Ste Scholastique, est l'avocat du requérant.

UN NOMME COUTURE

Dont on a besoin à Toronto

D'après une dépêche reçue par la police, du surintendant de la force municipale de Toronto, le détective Lamouche a arrêté, ce matin, un nommé Pierre Couture, dans une maison portant le No 12, en arrière du No 199 rue St-Dominique. Couture, paraît-il, aurait volé une somme de $20 à une dame Bernier, de la rue Richmond, à Toronto. Le prisonnier est arrivé la semaine dernière à Montréal, avec sa famille. Le détective Lamouche ajoute que la mère et quatre jeunes enfants sont dans la plus profonde misère. On a dû se cotiser au bureau des agents de la sûreté, afin de venir en aide à la malheureuse, ce matin. On manquait de tout à la maison. L'accusé Couture sera ramené à Toronto ce soir, par des officiers de l'endroit, qui sont attendus à Montréal cette après-midi.

PROMESSE DE VENTE INCOMPLETE

La demande de dommages-intérêts de Fred. R. Alley contre la compagnie d'assurance Canada Life, qui ne s'était pas conformée à un commencement de promesse de vente, a été renvoyée. Il aurait fallu que la promesse de vente fut complète.

LE CONTRAT POUR LES ECURIES

La commission d'hygiène aura une séance à trois heures, cette après-midi, pour accorder le contrat relatif à la construction des écuries du département de l'enlèvement des déchets.

A ST PIERRE

A l'occasion de la fête patronale de l'église St Pierre, il y aura ce soir, dans cette église, chant des vêpres en faux bourdons, récitation du chapelet, salut et bénédiction du St Sacrement. Le choeur sera dirigé par M. le professeur Arthur Pepin, du conservatoire de Paris. Mme R. D. Béliveau présidera à l'orgue. La cérémonie commencera à sept heures.

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Le pique-nique annuel des chevaliers du travail, division No 18, aura lieu jeudi, au terrain de l'Exposition. Un programme très attrayant a été préparé comprenant des courses à pied, une partie de base-ball, concours de valses, de danses irlandaises, etc.

FRAPPE DE PARALYSIE

M. Charbonneau, bourgeois de Saint-Augustin, comté des Deux-Montagnes, et père de notre confrère défunt, Ferdinand Charbonneau, est actuellement mourant. Il a été frappé de paralysie la semaine dernière.

Chicago, 29 — D'après le nouvel almanach des adresses la population de Chicago s'élève à 1,828,000 habitants soit une augmentation de 76,000 depuis l'an dernier.

DISPARITION MYSTERIEUSE

Coincidant avec la découverte d'un noyé

EST CE UN ACCIDENT OU UN SUICIDE?

Le coroner informe

Un nommé Louis Gilbert, âgé d'environ 45 ans, est disparu mystérieusement depuis environ 8 jours, de sa résidence, rue Darling, à Hochelaga. Gilbert qui a perdu sa femme il y a peu de temps pensionnait chez un nommé Ed. Charland. Ses deux jeunes enfants demeurent chez une parente. Sa famille est naturellement très inquiète à son sujet.

Ce matin, le cadavre d'un noyé a été repêché à Maisonneuve, près de la fabrique de sucre, et l'on est porté à croire que c'est précisément le nommé Gilbert. Le coroner a fait transporter le corps à la morgue et a donné instruction à son officier de prendre des informations pour voir si cette supposition est fondée.

Le noyé est un homme bien mis, vêtu d'un habit noir, en serge, et d'un pantalon rayé; il porte une chemise blanche, une faux-col droit et une cravate noire. Il mesure environ 5 pieds 8 pouces de taille et paraît âgé d'environ 45 ans. Le corps paraît avoir séjourné dans l'eau environ une semaine.

Si c'est bien là le cadavre de M. Gilbert, y a-t-il eu accident ou est-ce un suicide? L'enquête que le coroner ouvrira sans délai apportera sans doute une solution à ce malheureux problème.

Le signalement de Gilbert correspond parfaitement avec celui du noyé, et les employés de la morgue déclarent qu'il est presque certain que c'est le même homme. Les parents de Gilbert vont être avertis aujourd'hui, et ils pourront faire cesser toute incertitude.

LE NOMME TARDIF

Il comparaît de nouveau devant le recorder qui l'envoie en prison

Ludger Tardif, qui est bien connu de la police, à cause de ses fréquentes ribottes, a été arrêté de nouveau, hier, et traduit, ce matin, devant le recorder.

Il est arrivé déjà bien des fois au malheureux Tardif, dans les moments où il avait trop bu, de tomber dans le délire, et alors, sa manie le pousse à essayer de s'ôter la vie. Ce fait étant connu du recorder, celui-ci n'a pu se rendre aux instances de la femme du prévenu qui demandait la grâce de son mari, et il a condamné Tardif à 8 jours de prison et à $3 d'amende ou 8 autres jours.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un peu passé cinq heures, hier après-midi, les pompiers de la rue St-Gabriel, ont été appelés chez M. le notaire Lippé, No 280 rue St-Denis. Le feu s'était déclaré dans le grenier à foin. Ce commencement d'incendie a été promptement éteint, grâce au travail énergique des pompiers.

—Il y a encore des mauvais plaisants qui prennent plaisir à donner de fausses alarmes. Vers 11 heures, hier soir, nos pompiers ont fait une course inutile jusqu'au coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent. Les membres de la brigade se demandent comment il se fait que sur une rue où il passe tant de monde, les citoyens n'arrêtent pas ces farceurs en l'absence de la police.

FEU M. O. M. AUGE, C. R.

Les commis de cette ville, réunis en assemblée spéciale, le 23 courant, sous la présidence de M. A. Séguin, ont adopté les résolutions suivantes, à l'occasion de la mort de M. O. M. Augé, C. R., ancien député de la division St Jacques, dans la législature de Québec:

"Proposé par J. B. E. Poirier, expréident de la Fermeture de bonne heure, secondé par M. Havard, ex-secrétaire: Que c'est avec le plus profond chagrin que nous avons appris la mort de M. O. M. Augé. Nous offrons nos plus sincères sympathies à Mme Augé et sa famille.

"Proposé par L. S. Gendron, secondé par L. J. Prudhomme: Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du regretté défunt.

"Proposé par A. Macbeth, secondé par J. V. Perreault: Que les journaux de Montréal soit humblement priés de publier ces résolutions."

M. Havard porta le même soir, ces résolutions à la famille, ainsi qu'une couronne d'immortelles.

L'honorable juge Charland a condamné, ce matin, la ville de Westmount, dans deux causes de Warmington contre elle, pour des terrains dont elle a pris possession pour ouvrir des rues sans faire l'expropriation.

Ces deux jugements sont les quatrième et cinquième rendus pour les mêmes causes et en faveur du même demandeur contre cette municipalité. L'un est de $98,000, avec intérêts accumulés, soit $105,000; l'autre de $8,000. M. M. Honan occupait pour le demandeur, assisté de M. Lafleur, comme conseil. MM. Dunlop, Lyman et McPherson, ayant pour conseils MM. Bustead et Trenholme, représentaient la défenderesse.

SOMMAIRE DU "MONDE ILLUSTRE" DE CETTE SEMAINE

Texte — A bâtons rompus, par G. P. Labat. — Fêtes du Jubilé à Montréal, par R. LeFort. — Chronique européenne, par Rodolphe Brunet — Poésie, Khirma la Turque, par A. de Bussière. — Nouvelle: Conséquence, par Rakosi. — Nécrologie: M. O. N. Augé; M. Charles Desmarteau; M. Oscar McDonell. — Le crapaud et le ver luisant, par Sesamie. — A une fleur, par Alphonse Gingras. — Poésie: L'Ame, par Josaphat Verner. — Petite poste en famille. — Mgr Paul-Louis-Napoléon Bruchési. — Le revanche de Paddy. — Richesses que Dieu donne à l'homme. — Le jardin des enfants. — Poésie: Les bébés, par Jules Ragnant. — Le beau fruit. — Lequel prendre, par Marie Aymong. — La cravate teinte de sang, par l'abbé Julien Loth. — Jeux et amusements. — Théâtres — Choses et autres —Feuilletons: Un drame au Labrador, par le Dr Eugène Dick. — La veuve du garde, par R. de Navery.

Gravures. — Nos morts du jour: Portraits de MM. O. M. Augé, C. R., Charles Desmarteau et Oscar McDonell. — La fête du Jubilé de la Reine à Montréal: La grande revue sur la Ferme Logan: Le défilé du 65e. — La banque de Montréal (de jour et de nuit); la statue de la reine au square Victoria; Le char de la Marine; La Confédération; Le char de la Société de Tempérance; L'Agriculture; La Province de Québec; Les Arts et Métiers; Duvernay. — Gravures du feuilleton. — Devinette.

Abonnement:

1 an	$3.00
Six mois	1.50
Quatre mois	1.00

BERTHIAUME & SABOURIN, Propriétaires, 42, Place Jacques-Cartier, Montréal.

LE DRAME DU CARRE CHABOILLEZ

Le jeune Murray n'est condamné qu'à une amende de $10

Le juge Desnoyers a siégé ce matin en cour des sessions spéciales de la paix pour entendre le procès de William Murray, le jeune homme dont nous avons annoncé l'arrestation, il y a quelque temps, pour avoir frappé son père à l'aide d'un long villebrequin, sur le carré Chaboillez.

L'accusé a été condamné à une amende de $10 ou un mois de prison. M. Ed. Guerin, son avocat, a demandé de substituer une accusation d'assaut simple. La requête a été acceptée par le tribunal. La blessure de M. Murray, père, n'était pas grave.

A NICOLET

(Dépêche spéciale)

Nicolet, 29—Grande assemblée aujourd'hui ici, à propos de la fête de la St-Jean-Baptiste. Plusieurs discours patriotiques seront prononcés par MM. Bail et Mondou, députés.

A propos des nouvelles récemment publiées relativement à certains malentendus que l'on disait avoir existés entre les autorités de l'évêché et du séminaire de cette ville, il est bien certain, maintenant, qu'elles ne reposaient sur aucun fondement. L'union la plus franche existe entre les deux autorités et Rome n'a pas eu à décider, puisqu'il n'y a pas eu appel à ce tribunal. Toutes les rumeurs mises en circulation à ce sujet n'avaient pas leur raison d'être.

M. Mondou, qui est ici, ne se gêne pas de dire qu'il ne redoute pas le procès que l'on vient de lui intenter à propos de son élection. Il se dit en mesure de porter de rudes coups à M. Gladu, et à ses amis. L'affaire Drummond va faire un bien considérable à M. Mondou, dans les paroisses situées sur les bords du fleuve. Le jeune député est présentement à visiter les diverses paroisses du comté d'Yamaska et, partout, il est reçu parfaitement bien. Les électeurs s'aperçoivent que les promesses d'un chemin de fer de la rive sud ont été une immense blague mise en circulation par les amis de sir Wilfrid Laurier, pour capter des votes, rien de plus.

A OTTAWA

Le palais archiépiscopal sera agrandi et transformé

Ottawa, 29 — Mgr Duhamel a fait préparer par M. le chanoine Bouillon, des plans pour agrandir et remodeler le palais archiépiscopal d'Ottawa. Ces plans comprennent l'addition de quinze chambres et la transformation complète de l'extérieur du palais. Des soumissions ont été présentées et hier après-midi les contrats ont été signés. Le contrat pour les travaux en bois a été accordé à M. André Charlebois, rue Bolton, et celui des travaux en pierre, à M. William St Georges, rue de l'Eglise. Ces travaux coûteront une quinzaine de mille piastres et commenceront dès cette semaine.

Mgr l'archevêque a aussi fait préparer des plans pour la réparation et l'embellissement de la devanture de l'église, mais ces travaux ne se feront qu'après que ceux du palais seront terminés.

MEUBLES, TAPIS ET PRELARTS

Nous avons un grand choix de Meubles, Tapis et Prélarts, que nous vendons à des prix très bas pour argent comptant; nous donnons aussi de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit. — Ouvert le soir.

F. LAPOINTE,
1551 rue Ste Catherine.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCK	Vend	Ach.	STOCK	Vend	Ach.
Can. P. Ry.	64⅝	64⅛	R. Québec	.....	122
Can. P. L. B.	.....	.....	W. L. & Trust	.....	.....
D. S. S. & A.	4	2¾	B. Union	.....	100
D. S. A. Pr.	10	6	East. T. Bk.	.....	.....
Com. Cable	170⅞	170½	B. Commerce	125	124
Com. Bonds	110	107	M. Mfg Co.	.....	.....
Cable C. Rds	.....	107½	M. L. & Mort.	.....	.....
Cable R. Rds	.....	.....	B.N. America	.....	.....
M. Tel. Co.	170	168	B. Nationale	90	75
R. & O. N. Rd	.....	.....	B. V.-Marie	100	70
M. St. Ry.	215½	215	B. Hochelaga	140	134⅝
Halifax T. Co	.....	.....	" New St.	.....	.....
Halifax T. Bs	.....	.....	N.-W. Ld Pr.	.....	.....
M. Gas Co.	189½	189	M. Cott. Co.	127	121
Gas xd	.....	.....	M. Cott. Bds.	.....	.....
M. Gas Bds.	.....	.....	C.C.C. Co.	40	20
Bell Tel. Co.	170	166	D. Cott. Co.	69	67
R.E. Light	145	143	D. Cott. Bds.	.....	.....
Toronto St. R	77⅞	77⅝	C.C.C. Co Bds.	.....	.....
Hal. H. & L. Co	100	95	Peoples H. & L.	48½	46
Hal. H. & L. Bds	.....	.....	" Bds	98	.....
B. Montréal	.....	230	Windsor H.	.....	2
Halifax Bds	.....	.....	M. S. R. Right	.....	.....
B. Ontario	83	81	M. S. R. New	209½	207½
B. Molson	200	190	Can. Paper	.....	.....
B. Toronto	229	227	St John's Ry	107	105½
B. J.-Cartier	.....	.....	Cornwall R.	50	49½
B Marchands	.....	175½	Acc. Ins. Co.	.....	.....
B Merc. Hal.	175	167	Ot. El. St. R.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Canadian Pac. Ry—25 à 64½.
Com. Cable Co—25 à 170⅞.
Com. C. B.—$5,000 à 107½.
Montreal St Ry—25 à 215⅜.
Montreal Gas—23 à 189¼.
Royal Electric Co—2 à 141½.
Toronto St Ry—150 à 78, 25 à 77⅞.
Banque de Montréal—6 à 233, 2 à 233¼.
Dom. Cot. Co—50 à 68.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac.—125 à 64½.
Com. Cable, —75 à 170⅞.
Toronto Ry. Co—25 à 77⅞, 50 à 77¼.
St John Ry—25 à 106, 50 à 105¾.
Cornwall Ry—25 à 50.
Peoples Heat & Light Co—25 à 46.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A. Cotton Oil	14¾	14⅞	Manh. Elev.	90	88⅜
C. C. Oil, pref.	.....	.....	Mis. Pacific	20¼	19⅝
A. Tobac. Co.	78¼	78½	Mich. Cent.	.....	.....
A. T. Co. pref.	.....	.....	Nat. Lead Co	30⅜	30⅝
A. Sug. Rfg Co	129	127⅝	N. Lead Co. p.	.....	.....
A. S. R. C. pref	.....	108	North Amer.	.....	.....
A. Sp. Mfg Co	11¼	11⅜	N. Pac. C. n.	14⅞	14⅜
A. S. M. C. pref	30	31⅜	N. Pac. p. n.	41⅜	41⅛
A. T. & S. F. p.	12⅝	12⅜	N. Y. C. & H.	103¼	103
A. T. & S. F. pr.	25⅜	25	N. Y. L. E. & W	15⅛	15⅛
Balt. & Ohio	10⅝	10⅝	" 1 p.	.....	.....
B. State Gas.	13⅞	13⅝	" 1 p.	.....	.....
Can. Pac.	.....	.....	N. Y. O. & W	.....	15
Can. South.	51¾	51⅝	N. Y. C. & St L.	.....	.....
Ches. & Ohio	17⅝	17⅝	N. Y. S. & W. p	.....	.....
C. B. & Quincy	85	83⅝	Omaha Com.	64